

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif
PARTIE A**

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	CCI
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Mayotte 2014-2020
Version	2018.1
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE	1
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	6
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	6
3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	8
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	8
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	14
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 6a	14
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 6b	17
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 6c	21
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 10 / 9ii	23
1.1. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ	24
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 10 / 9ii	25
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 10	27
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 10 / 9iv	28
1.2. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ	29
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 10 / 9iv	30
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 10	32
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 10 / 9v	33
1.3. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ	34
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 10 / 9v	35
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 10	37
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 11 / 11i	38
1.4. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ	39
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 11 / 11i	40
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 11	42
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 12 / 3d	43
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 9a	45
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3a	50
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3d	55
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4a	59
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4b	62
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4c	64
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4e	67

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 7b	70
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 2a	73
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 8i	77
1.5. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ	78
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 8i	79
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7	81
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 8ii	82
1.6. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ	83
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 8ii	84
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7	86
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 8iii	87
1.7. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ	88
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 8iii	89
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7	91
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 8vii	92
1.8. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ	93
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 8vii	94
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7	96
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 8 / 10iii	97
1.9. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ	98
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 8 / 10iii	99
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 8	101
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 9 / 8v	102
1.10. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ	103
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 9 / 8v	104
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 9	106
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 13	107
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 14	109
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 14	110
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises	111
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance	112
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	116
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme	116
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]	117
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé	118
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)	121
4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS	122

6	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	126
7.	RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....	129
8.	RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS	130
9.	Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE	131
10.	PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013]	133
10.1.	Grands projets	133
10.2.	Plans d'action communs	136
11.	ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	139
11.1.	Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	139
11.2.	Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	156
11.3.	Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	157
11.4.	Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	159
11.5.	Rôle des partenaires dans la réalisation du programme.....	159
12.	INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013	161
12.1.	Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations.....	161
12.2.	Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication	167
13.	ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement).....	169
14.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	170
14.1.	Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel	170
14.2.	Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds	171
14.3.	Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales	172
14.4.	Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes 172	
14.5.	Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant	173
14.6.	Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées.....	173
15.	INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	176
16.	CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement).....	177

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013]181

Documents.....184

Résultats de la dernière validation185

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

Au cours de l'année 2018, le taux de programmation a augmenté de 8 points en FEDER, passant de 45% à 53%, et de 7 points en FSE, passant de 20% à 27%. Les taux de paiement ont également progressé, ce qui a permis d'atteindre les objectifs de consommation et d'éviter le dégageement d'office. A noter que c'est l'avance du FEDER qui a dû venir compenser le retard de paiement du FSE.

Les taux de programmation en CT par axe au 31/12/2018 et de certification par axe à juin 2019 sont :

Axe 1 : 58,7%/5,8%

Axe 2 : 65,9%/30,4%

Axe 3 : 47%/10,9%

Axe 4 : 46,3%/44,1%

Axe 5 : 104,6%/0%

Axe 6 : 8,1%/0%

Axe 7 : 40,3%/18,2%

Axe 8 : 12,1%/0%

Axe 9 : 21,9%/0%

Axe 10 : 42,2%/25%

Axe 11 : 0%/0%

Axe 12 : 0%/0%

Axe 13 : 3%/0%

Axe 14: 28,1%/0%

S'agissant des indicateurs, l'évaluation intermédiaire de mise en oeuvre a permis de balayer toutes les réalisations depuis le début du programme, sur tous les indicateurs, les valeurs indiquées ont chacune fait l'objet d'études approfondies. Cette évaluation a permis par ailleurs de détecter beaucoup d'anomalies, erreurs, lacunes dans les indicateurs ainsi que dans les cibles, une modification du programme sera proposée pour remettre de l'ordre. Sur les résultats, ce RAMO permet de mesurer les progrès accomplis depuis 2017 et les potentiels à venir très rapidement.

Aucun instrument financier n'a été mis en place à Mayotte, des réflexions seront à mener pour leur création pour la prochaine période de programmation.

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	PROTEGER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET L'ENVIRONNEMENT EN METTANT A NIVEAU LES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT ET EN AMELIORANT LA GESTION DES DECHETS (OT6)	<p>L'axe présente un taux de programmation de 71% au 31/12/2018 soit un total de 30,2 M€ de dépenses sur les 45 M€ de FEDER prévus dans la maquette. Les dépenses certifiées s'élèvent à 8,2 M€ soit 5,8% de la maquette en coût total. La dynamique de l'axe est portée par les deux OS les plus importants en volume financier que sont l'OS 1.2 et l'OS 1.3.</p> <p>L'ensemble des projets programmés sur l'axe pour l'année 2018 concerne l'OS 1.2 pour un montant FEDER de 13,6 M€. Il s'agit du projet de développement d'une unité de dessalement de Petite-Terre pour un montant UE de 6,5 M€, des projets de forage d'eau potable pour 2,5M€, et d'interconnexion des réseaux d'eau brute et d'augmentation de la ressource des retenues collinaires pour 4,6 M€.</p>
10	Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)	<p>C'est au premier semestre 2018 que l'axe 10 a atteint 40,9% de sa programmation FSE après une augmentation quasi continue entre le second semestre 2015 et 2018. Au total, l'axe 10 comprend 15 opérations conventionnées au 15 février 2019. Le taux de certification en dépenses totales est de 25% (5 007 715 euros)</p> <p>L'OS 10.3 « Augmenter la capacité et la professionnalisation des dispositifs d'insertion spécifiques ou provenant de l'économie sociale et solidaire », qui représente la moitié de la maquette financière de l'axe, affiche un taux de programmation de 31,7% avec 6 opérations conventionnées. C'est l'OS 10.1 qui est le plus avancé à ce stade avec également 6 opérations conventionnées, pour un taux de programmation de 74% de l'OS et un total de FSE de 3,4 M € programmés. L'OS 10.2 se situe à 20,8% de programmation avec 3 opérations mises en œuvre.</p>
11	RENFORCER LES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET L'EFFICACITÉ DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	<p>L'axe 11 n'a pour l'instant fait l'objet d'aucune programmation.</p> <p>6 projets ont été identifiés clairement durant le processus de recensement</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>lancé en Juillet 2019. Ces projets sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre du plan de formation interne du Conseil Départemental de Mayotte, projet porté par le Conseil Départemental : 1 741 000 euros • La formation des agents des administrations des collectivités territoriales de Mayotte, projet porté par l'AFD : 1 000 000 euros • La formation au montage et à la gestion de projets européens pour les agents du service public et assimilés, projet porté par le GIP CARIF OREF : 187 000 euros • Le projet d'actions de sensibilisation et de formation à destination des futurs candidats conseillers prud-homains de Mayotte : 120 000 euros • La formation des organisations syndicales, projet porté par la CFDT : 189 664,64 euros • La mise en œuvre du plan de formation des agents du STM : à chiffrer <p>Ces projets couvrent plus que largement la maquette allouée à l'axe 11. Un travail concerté est en cours sur le territoire pour la répartition de l'enveloppe aux différents projets.</p>
12	Allocation de compensation des surcouts	<p>Cet axe n'a fait l'objet d'aucune programmation. Les raisons invoquées pour expliquer l'absence de projet programmé sont l'absence de connaissance de ces dispositifs par les bénéficiaires potentiels et la complexité du montage des dossiers de demande de subvention.</p>
13	Assistance technique FEDER	<p>Seul un dossier de location a été programmé sur cet axe pour un montant de 160 K€. Il recouvre les loyers du pôle Affaires Européennes. Un dossier plus global couvrant le fonctionnement du pôle affaires européennes et en cours d'instruction. Le taux de programmation est de 3% et de certification de 0%</p>
14	Assistance technique FSE	<p>Deux opérations ont été programmées au titre de l'axe 14. Une première opération mi 2017 portée par le Conseil départemental et une seconde en avril 2018 portée par la Dieccte. A la différence du FEDER, la programmation s'est engagée mais à l'initiative du Département (pour des mises à disposition) et de la DIECCTE pour cofinancer les moyens mobilisés pour la gestion depuis juin 2017. En revanche, aucun dossier n'a été programmé à ce stade par la Préfecture.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		Le taux de programmation est 28,1% et de certification de 0%
2	DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX (OT 9)	<p>L'OS 2.1 est de loin le plus avancé en terme de programmation avec 100% de la maquette utilisée par le projet de construction de l'hôpital de Petite-Terre, opération dont l'achèvement est prévu fin 2019.</p> <p>Un second projet a été programmé sur l'OS 2.3 : la création d'un pôle de formation professionnelle BTP VRD par le RSMA capable d'accueillir 175 jeunes en situation d'insertion professionnelle. Ce dossier est désormais achevé.</p> <p>Aucun dossier n'a encore été programmé sur l'OS 2.2, mais 5 PMI et un CMS sont en phase d'instruction.</p> <p>Le taux de paiement global de 30% est également très satisfaisant. Le taux de programmation est de 65,9%.</p>
3	DEVELOPPER L'ENGAGEMENT DE MAYOTTE EN FAVEUR DE LA RECHERCHE, L'INNOVATION, L'EDUCATION A L'ENTREPRENEURIAT ET LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES (OT 3)	<p>Avec 21 opérations programmées, l'axe 3 a connu une montée en puissance progressive depuis 2016 qui s'est fortement amplifiée en 2018. 7 nouveaux dossiers ont été programmés pour un total 4.1 M€ de FEDER, portant le taux de programmation à 47%. Tous les projets soutenus concernent des projets d'investissement en faveur de la compétitivité et de l'innovation, dont voici quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1.2 M€ de FEDER sont alloués à la création d'un Datacenter Tier III qui offrira une nouvelle gamme de services aux acteurs privés, publics et aux opérateurs et entreprises de services numérique (ESN) de Mayotte et de la région. • 1,2 M€ de FEDER seront mobilisés pour le projet Mayotte Plastiques Industries, qui vise à créer une usine de fabrication de tuyaux PEHD destinée à assurer l'acheminement de l'eau potable dans les habitations, complété par un centre de recyclage et un lieu de stockage. <p>Aucun projet n'a été programmé en 2018 sur les objectifs spécifiques 3.1 et 3.2. Corollaire de la montée en puissance récente de la programmation sur cet axe, le taux de certification est encore très limité. Alors que l'ensemble des</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>objectifs en termes de réalisation ont été atteints, l'axe n'atteindra pas la réserve de performance du fait des retards accumulés sur les paiements.</p> <p>Le taux de certification est de 10,9%.</p>
4	Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus grande indépendance énergétique de l'île et inciter à une consommation énergétique différentes dans les entreprises et les administrations (OT4)	<p>Fin 2018, l'axe affiche un taux de programmation UE de 46,3%, qui ne repose que sur trois dossiers programmés en 2017.</p> <p>L'OS le plus avancé est celui concernant les infrastructures de transports (OS 4.4) sur lequel un projet d'un coût total certifié de 18 M€, dont 11,9 M€ FEDER, a permis l'acquisition par le Conseil Départemental de Mayotte de deux navires rouliers mixtes de type amphidrome pour assurer la liaison entre Petite-Terre et Grande-Terre. Deux autres projets, respectivement sur les OS 4.1 et 4.2, portés par des entreprises, visent à réduire la consommation énergétique et augmenter la production d'énergie renouvelable.</p> <p>Aucun dossier n'a été programmé en 2018, pour autant les perspectives sur cet axe sont très importantes, et l'enveloppe de l'axe pourrait s'avérer rapidement insuffisante. En effet la dynamique des OS 4.1 et 4.2 dédiés à l'efficacité énergétique a été relancée par un nouvel appel à projets sur le premier semestre 2019. Par ailleurs sur l'objectif spécifique 4.4 « transport urbain », deux dossiers (Caribus, et pôles d'échanges départementaux) sont en cours d'instruction pour un montant de 4,3M€ de FEDER.</p> <p>Le taux de certification est de 44,1%.</p>
5	Développer et optimiser les dessertes portuaires et aéroportuaires	<p>Cet axe était initialement dédié au développement des infrastructures portuaires de Mayotte (OS 5.1). Une modification a été apportée en 2017/2018 au PO pour intégrer le projet de maintien des capacités d'exploitation de l'aéroport de Mayotte (OS 5.2). L'ajout de cet OS 5.2 visait à soutenir l'installation des lits de sécurité en bout de piste de l'aéroport de Pamandzi. Ce projet a fait l'objet d'une programmation du FEDER de 3M€ en 2018.</p> <p>Concernant l'OS 5.1 sur le développement des infrastructures portuaires, un seul dossier a été programmé en 2016 visant la création d'une zone de stockage et de transbordement de conteneurs au bénéfice du délégataire du</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>port, Mayotte Channel Gateway (MCG). Le projet a bien été réalisé mais il a souffert d'un défaut de maîtrise des procédures de gestion qui n'a pas permis une remontée des dépenses conformes à la réglementation. Le projet sera donc déprogrammé du FEDER. Toutefois, les investissements de développement du port étant très ambitieux, il serait possible selon le délégataire du Port de Longoni, de reprogrammer un nouveau projet portant sur développement des infrastructures portuaires.</p> <p>Le taux de programmation est de 104,6%. Le taux de certification est de 0%.</p>
6	Accompagner le développement du numérique, facteur de développement et de compétitivité	L'axe affiche un taux de programmation de 8% et aucune dépense certifiée, qui s'explique par les retards de mise en œuvre des programmes d'infrastructures numériques prévues. En 2018, un dossier de soutien au numérique éducatif a été programmé pour un coût total de 0,7 M€ et un soutien du FEDER de 0,4 M€. La dynamique de l'axe apparaît conditionnée au devenir des deux projets d'infrastructures numériques, dont un est en cours d'instruction.
7	Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs	<p>L'autorité de gestion a programmé un total de 6,7 M € de dépenses de FSE sur les 16,7 M € de FSE prévus dans la maquette financière de cet axe au 15 février 2019. 4,24 millions d'euros de dépenses UE et 8 591 904,23 euros de dépenses totales ont été certifiées. Le taux de programmation est de 40,3% et de certification de 18.2%</p> <p>11 opérations ont été conventionnées sur l'axe 7 pour une programmation qui atteint 40% de la maquette. La programmation a augmenté fortement au 1er semestre 2017 puis a poursuivi sa dynamique à un rythme moins soutenu. Alors que les OS 7.4 et 7.5 n'ont aucune opération programmée, les OS 7.2 et 7.6 ont dépassé 50 % de taux de programmation. L'OS 7.2 « Accroître la participation des jeunes NEET ou en grande difficulté à la formation préqualifiante ou qualifiante » a une seule opération conventionnée qui compte pour 55% de la programmation réalisée et 80% des montants certifiés de l'axe 7 à ce jour.</p> <p>L'OS 7.3 est à 18,6% de sa programmation, et n'a aucune dépense validée par l'autorité de certification Enfin, l'OS 7.1 a dépassé 40% de programmation.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		Le montant total certifié de cet OS est de 400 K €.
8	Développer la formation des demandeurs d'emploi et inactifs	<p>2 M € de FSE ont été programmés par l'autorité de gestion sur les 16,3 M € de FSE prévus dans la maquette de l'axe. Le taux de programmation est de 12,1% et de certification de 0%.</p> <p>L'axe 8 est l'un des axes les moins avancés à ce jour avec seulement 12,1% de coût total programmé par rapport à la maquette. Il n'y a pas eu de programmation depuis le second semestre 2017 et seules 4 opérations ont été conventionnées à ce jour, sans aucune dépense certifiée par l'autorité de certification.</p> <p>Les OS constitutifs de l'axe ont des niveaux d'avancement hétérogènes : l'OS 8.2 n'a pas d'opération conventionnée pour le moment alors qu'il représente 23% de la maquette de l'axe. 3 opérations sont programmées au titre de l'OS 8.3 pour un coût total de 181 K € de FSE et l'OS 8.1 n'a qu'une opération conventionnée qui représente 90,1% de la programmation FSE totale de l'axe 8.</p>
9	DÉVELOPPER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT DES TRAVAILLEURS, DES ENTREPRISES ET DES ENTREPRENEURS (OT8)	<p>3 opérations sont conventionnées, lesquelles sont survenues plus tôt que celles des autres axes, au second semestre 2015 et au premier semestre 2016, mais depuis aucune opération n'a été conventionnée.</p> <p>Chaque OS ne comporte une opération conventionnée. Aucune dépense n'est certifiée à ce jour.</p> <p>Nous sommes à 21,9 % de programmation en coût total avec 1 677 304,06 euros de dépenses totales programmées. En outre, nous sommes à 794 850,24 euros de dépenses UE programmées (12,21% de programmation en coût UE).</p>

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	1 - PROTEGER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET L'ENVIRONNEMENT EN METTANT A NIVEAU LES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT ET EN AMELIORANT LA GESTION DES DECHETS (OT6)
Priorité d'investissement	6a - Investir dans le secteur des déchets afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 6a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	Observations
F	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	Tonnes/an	Moins développées	10 200,00			115,40			Les 115,4 tonnes par an correspondent à la réalisation du quai de transfert de Kahani soutenu par le FEDER. Un dossier est en cours de dépôt par CITEO (éco-organisme et devrait permettre de rapidement améliorer le résultat de cet indicateur.
S	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	Tonnes/an	Moins développées	10 200,00			100,00			Les 115,4 tonnes par an correspondent à la réalisation du quai de transfert de Kahani soutenu par le FEDER. Un dossier est en cours de dépôt par CITEO (éco-organisme et devrait permettre de rapidement améliorer le résultat de cet indicateur.
F	01R1	Quantité de déchets en déchetterie (hors déchets verts)	TONNES/AN	Moins développées	6 000,00			0,00			Les projets de déchetteries communales sont en cours d'émergence et devraient se concrétiser fin 2019, début 2020. Ils seront déterminants pour répondre à l'objectif de 6 000 tonnes par an en déchetteries.
S	01R1	Quantité de déchets en déchetterie (hors déchets verts)	TONNES/AN	Moins développées	6 000,00			0,00			Les projets de déchetteries communales sont en cours d'émergence et devraient se concrétiser fin 2019, début 2020. Ils seront déterminants pour répondre à l'objectif de 6 000 tonnes par an en déchetteries.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	115,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	01R1	Quantité de déchets en déchetterie (hors déchets verts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	01R1	Quantité de déchets en déchetterie (hors déchets verts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	0,00	0,00	0,00
S	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	0,00	0,00	0,00
F	01R1	Quantité de déchets en déchetterie (hors déchets verts)	0,00	0,00	0,00
S	01R1	Quantité de déchets en déchetterie (hors déchets verts)	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - PROTEGER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET L'ENVIRONNEMENT EN METTANT A NIVEAU LES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT ET EN AMELIORANT LA GESTION DES DECHETS (OT6)
Priorité d'investissement	6a - Investir dans le secteur des déchets afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations
Objectif spécifique	1 - Accroître les capacités de collecte, de traitement et de stockage des déchets suivant les normes en vigueur

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2018 Total	2018 Qualitative	Observations
01r01	Taux de déchets collectés recyclés	%	Moins développées	2,00	2014	14,00	15,00		En matière de collecte et de recyclage des déchets, l'indicateur 01r01 sur le taux de déchets recyclés a été renseigné par l'ADEME et affiche une valeur 15%. Ce niveau est supérieur à la cible fixée pour 2023, toutefois la méthodologie de calcul ne permet pas de garantir une fiabilité optimale. Ainsi, il est probable que la valeur de 15% surestime le niveau réel de recyclage des déchets. La mise en place d'un observatoire des déchets, prévue par l'ADEME, sera nécessaire pour garantir la fiabilité des données. Cette évolution positive du taux de recyclage des déchets constatée par l'ADEME n'est pas due à des projets soutenue par le FEDER, mais par les projets d'éco-organismes nouvellement implantés à Mayotte et soutenus par l'ADEME.

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
01r01	Taux de déchets collectés recyclés	2,00		2,00		2,00		0,00	

Axe prioritaire	1 - PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET L'ENVIRONNEMENT EN METTANT A NIVEAU LES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT ET EN AMÉLIORANT LA GESTION DES DÉCHETS (OT6)
Priorité d'investissement	6b - Investir dans le secteur de l'eau afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 6b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	Observations
F	01R3	Capacités nominales supplémentaires de production d'eau potable par jour	metre cube/jour	Moins développées	8 000,00			5 200,00			7 opérations sont programmées et celles déjà achevées ou en grande majorité permettent d'atteindre la valeur de 5200 m3 jour.
S	01R3	Capacités nominales supplémentaires de production d'eau potable par jour	metre cube/jour	Moins développées	8 000,00			11 257,00			La fin des travaux des 7 opérations programmées à ce jour permettra de dépasser la cible 2023.
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	Équivalents habitants	Moins développées	30 000,00			0,00			9 opérations portées par le SIEAM ont été programmées. Les marchés ont été notifiés et les travaux sont en cours mais leur avancée ne permet pas de satisfaire l'indicateur car les opérations fonctionnent en systèmes et ne porteront leurs fruits qu'une fois toutes terminées.
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	Équivalents habitants	Moins développées	30 000,00			30 198,00			Les 9 opérations programmées portées par le SIEAM permettront de satisfaire la cible 2023 une fois terminées.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	01R3	Capacités nominales supplémentaires de production d'eau potable par jour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	01R3	Capacités nominales supplémentaires de production d'eau potable par jour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00	0,00	0,00	0,00					
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	30 198,00	0,00	0,00	0,00					

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	01R3	Capacités nominales supplémentaires de production d'eau potable par jour	0,00	0,00	0,00
S	01R3	Capacités nominales supplémentaires de production d'eau potable par jour	0,00	0,00	0,00
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées			
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées			

Axe prioritaire	1 - PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET L'ENVIRONNEMENT EN METTANT A NIVEAU LES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT ET EN AMÉLIORANT LA GESTION DES DÉCHETS (OT6)
Priorité d'investissement	6b - Investir dans le secteur de l'eau afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations
Objectif spécifique	2 - accroître le nombre de ménages ayant accès à l'eau potable

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2018 Total	2018 Qualitative	Observations
01r03	Taux de ménages raccordés au réseau public de distribution	%	Moins développées	70,00	2012	80,00	80,00		En matière d'eau potable, le nombre de ménages raccordés à l'eau potable a connu une forte augmentation comme le montrent les indicateurs 01r03 et 01r17. Cette hausse s'explique par les travaux d'extension des réseaux et par le dynamisme de la construction de logements à Mayotte. La forte mobilisation du FEDER sur la production et l'adduction d'eau potable contribue à la politique de sécurisation de la ressource en eau potable à Mayotte et à sa distribution.
01r17	Nombre de ménages raccordés au réseau d'eau potable (foyers)	nombre	Moins développées	36 000,00	2012	42 000,00	41 044,00		En matière d'eau potable, le nombre de ménages raccordés à l'eau potable a connu une forte augmentation comme le montrent les indicateurs 01r03 et 01r17. Cette hausse s'explique par les travaux d'extension des réseaux et par le dynamisme de la construction de logements à Mayotte. La forte mobilisation du FEDER sur la production et l'adduction d'eau potable contribue à la politique de sécurisation de la ressource en eau potable à Mayotte et à sa distribution.

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
01r03	Taux de ménages raccordés au réseau public de distribution	70,00		70,00		70,00		70,00	
01r17	Nombre de ménages raccordés au réseau d'eau potable (foyers)	36 000,00		36 000,00		36 000,00		36 000,00	

Axe prioritaire	1 - PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET L'ENVIRONNEMENT EN METTANT A NIVEAU LES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT ET EN AMÉLIORANT LA GESTION DES DÉCHETS (OT6)
Priorité d'investissement	6b - Investir dans le secteur de l'eau afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations
Objectif spécifique	3 - accroître les capacités de collecte et de traitement des eaux usées

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2018 Total	2018 Qualitative	Observations
01r04	part de la population bénéficiant d'un système de collecte d'eaux urbaines résiduaires	%	Moins développées	48,00	2012	72,00	20,00		Les résultats sont encore modestes. Ceci ne signifie pas que le FEDER n'est pas mobilisé, au contraire puisque 9 opérations sont programmées. Mais les investissements sur les réseaux et les stations d'épuration nécessitent d'être achevés pour permettre à un système complet d'être opérationnel. Par ailleurs, l'indicateur 01r04 sur la part des ménages bénéficiant d'un système de collecte des eaux résiduaires urbaines pose la question la pertinence de la valeur initialement indiquée en 2012 (48%) et de la cible fixée pour 2023 (72%). Ces valeurs semblent très largement surestimées. En effet, sur la base du nombre de branchements au réseau d'assainissement, la part de ménages bénéficiant d'un système de collecte des eaux résiduaires urbaines s'élève à 20% en 2018.

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
01r04	part de la population bénéficiant d'un système de collecte d'eaux urbaines résiduaires	48,00		48,00		48,00		48,00	

Axe prioritaire	1 - PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET L'ENVIRONNEMENT EN METTANT A NIVEAU LES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT ET EN AMÉLIORANT LA GESTION DES DÉCHETS (OT6)
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 6c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	Observations
F	01R4	Nombre de sites naturels bénéficiant d'une meilleure protection de la biodiversité	nombre	Moins développées	41,00			0,00			L'indicateur 01R4 sur le nombre de sites naturels bénéficiant d'une meilleure protection de la biodiversité affiche pour l'instant une valeur nulle. Le site de Musicale Plage va entrer en phase travaux en 2019. Il est à noter que l'objectif du nombre de sites apparaît trop élevé au regard des ressources mobilisables (OS fermé suite à cette unique opération).
S	01R4	Nombre de sites naturels bénéficiant d'une meilleure protection de la biodiversité	nombre	Moins développées	41,00			1,00			Une seule opération programmée à ce jour et l'OS étant fermé il n'y a pas de perspective d'amélioration, la cible finale est à revoir.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	01R4	Nombre de sites naturels bénéficiant d'une meilleure protection de la biodiversité	0,00			0,00			0,00		
S	01R4	Nombre de sites naturels bénéficiant d'une meilleure protection de la biodiversité	1,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	01R4	Nombre de sites naturels bénéficiant d'une meilleure protection de la biodiversité	0,00		
S	01R4	Nombre de sites naturels bénéficiant d'une meilleure protection de la biodiversité	0,00		

Axe prioritaire	1 - PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET L'ENVIRONNEMENT EN METTANT A NIVEAU LES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT ET EN AMÉLIORANT LA GESTION DES DÉCHETS (OT6)
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	4 - Développer le tourisme durable à Mayotte

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2018 Total	2018 Qualitative	Observations
01r5	Pourcentage de structures, offrant des prestations de découvertes sur le lagon, adhérentes aux chartes de bonnes pratiques et/ou labellisées écotourisme	%	Moins développées	0,00	2013	6,00	33,00		Sur les neuf opérateurs, trois ont adhéré à un écolabel, traduisant une évolution positive du territoire. Aucun d'entre eux n'a été directement soutenu au titre de cette priorité mais certains ont été soutenus sur l'axe 3 sur le soutien aux PME innovantes.

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
01r5	Pourcentage de structures, offrant des prestations de découvertes sur le lagon, adhérentes aux chartes de bonnes pratiques et/ou labellisées écotourisme	0,00		0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 10 / 9ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					3,00	1,00	2,00				0,00	0,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					334,00	142,00	192,00				64,00	64,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées					10,00	4,00	6,00				0,00	0,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					10,00	5,00	5,00				0,00	0,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					330,00	142,00	188,00				64,00	63,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	35,00	56,00	43,00	72,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	4,00	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	5,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	36,00	55,00	42,00	70,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

1.1. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2018						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
10r17	Taux de jeunes majeurs en difficulté sortis en études ou en insertion professionnelle à l'issue de l'action	Moins développées	Proportion (taux)		Proportion	45,00 %						0,31 %	0,27%	0,33%	0,76 %	0,64%	1,00%	
10r02	Taux de mineurs isolés retournés en milieu familial à l'issue de l'action	Moins développées	Proportion (taux)		Proportion	45,00 %						73,36 %	65,97%	76,93%	0,00 %	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017							2016						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
10r17	Taux de jeunes majeurs en difficulté sortis en études ou en insertion professionnelle à l'issue de l'action	Moins développées	0,23%	0,19%	0,28%	0,25%	0,20%	0,31%		0,21%	0,18%	0,24%	0,21%	0,18%	0,24%	
10r02	Taux de mineurs isolés retournés en milieu familial à l'issue de l'action	Moins développées	86,30%	80,77%	87,25%	85,00%	77,78%	90,91%		87,22%	83,15%	84,89%	87,22%	83,15%	84,89%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015							2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
10r17	Taux de jeunes majeurs en difficulté sortis en études ou en insertion professionnelle à l'issue de l'action	Moins développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
10r02	Taux de mineurs isolés retournés en milieu familial à l'issue de l'action	Moins développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 10 / 9ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				38,00	18,00	20,00				1,00	1,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				23,00	10,00	13,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				1 085,00	528,00	557,00				167,00	99,00	68,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				1 013,00	490,00	523,00				166,00	98,00	68,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				4,00	2,00	2,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				1 121,00	546,00	575,00				168,00	100,00	68,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				822,00	407,00	415,00				148,00	88,00	60,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				47,00	18,00	29,00				1,00	0,00	1,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				1,00	1,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				1 005,00	485,00	520,00				165,00	97,00	68,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				8,00	4,00	4,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				305,00	144,00	161,00				22,00	15,00	7,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				47,00	25,00	22,00				3,00	2,00	1,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				1,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				1,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					1 161,00						168,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	18,00	9,00	9,00	19,00	8,00	11,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	12,00	7,00	5,00	11,00	3,00	8,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	378,00	188,00	190,00	540,00	241,00	299,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	362,00	178,00	184,00	485,00	214,00	271,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	2,00	1,00	1,00	2,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	397,00	198,00	199,00	556,00	248,00	308,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	300,00	153,00	147,00	374,00	166,00	208,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	15,00	8,00	7,00	31,00	10,00	21,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	358,00	173,00	185,00	482,00	215,00	267,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	1,00	0,00	1,00	7,00	4,00	3,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	94,00	43,00	51,00	189,00	86,00	103,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	11,00	7,00	4,00	33,00	16,00	17,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			1,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			1,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		430,00			563,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00

CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 10

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
10R02	Nombre de jeunes accompagnés dans des démarches d'insertion	Moins développées	nombre	350,00			1 127,00	548,00	579,00	3,22			168,00	100,00	68,00
10R17	Nombre de jeunes accueillis dans des familles d'accueil	Moins développées	nombre	350,00			68,00	31,00	37,00	0,19			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
10R02	Nombre de jeunes accompagnés dans des démarches d'insertion	Moins développées	398,00	198,00	200,00	561,00	250,00	311,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10R17	Nombre de jeunes accueillis dans des familles d'accueil	Moins développées	0,00	0,00	0,00	68,00	31,00	37,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 10 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées					3,00	0,00	3,00				0,00	1,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

1.2. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2018						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
10r06	Professionnels du secteur socio-éducatif, médico-social ou sanitaire ayant achevé une formation de développement de leurs compétences	Moins développées	Nombre (nombre)		Nombre	220,00	110,00	110,00	0,31	0,17	0,45	69,00	19,00	50,00	67,00	19,00	48,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
10r06	Professionnels du secteur socio-éducatif, médico-social ou sanitaire ayant achevé une formation de développement de leurs compétences	Moins développées	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
10r06	Professionnels du secteur socio-éducatif, médico-social ou sanitaire ayant achevé une formation de développement de leurs compétences	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 10 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				2,00	1,00	1,00				2,00	1,00	1,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				1,00	0,00	1,00				1,00	0,00	1,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				71,00	19,00	52,00				38,00	8,00	30,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				2,00	0,00	2,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				11,00	0,00	11,00				7,00	0,00	7,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				32,00	9,00	23,00				23,00	6,00	17,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				30,00	11,00	19,00				10,00	3,00	7,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				13,00	2,00	11,00				11,00	2,00	9,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				2,00	1,00	1,00				1,00	0,00	1,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				2,00	0,00	2,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				1,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				3,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					73,00						40,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	30,00	11,00	19,00	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	6,00	3,00	3,00	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	20,00	8,00	12,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	1,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	1,00			1,00			1,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		30,00			3,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00

CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 10

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
10R06	Professionnels du secteur socio-éducatif, médico-social ou sanitaire engagés dans une action de formation ou de professionnalisation	Moins développées	nombre	290,00			73,00	20,00	53,00	0,25			40,00	9,00	31,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015			2014			
			Total	Hommes	Femmes										
10R06	Professionnels du secteur socio-éducatif, médico-social ou sanitaire engagés dans une action de formation ou de professionnalisation	Moins développées	30,00	11,00	19,00	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9v - la promotion de l'entrepreneuriat social et de l'intégration professionnelle dans les entreprises sociales et la promotion de l'économie sociale et solidaire, afin de faciliter l'accès à l'emploi

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 10 / 9v

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées						34,00	27,00	7,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées						72,00	49,00	23,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées						7,00	7,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						70,00	63,00	7,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						108,00	84,00	24,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	10,00	7,00	15,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	21,00	15,00	28,00	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	1,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	22,00	2,00	39,00	5,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	42,00	16,00	40,00	8,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9v - la promotion de l'entrepreneuriat social et de l'intégration professionnelle dans les entreprises sociales et la promotion de l'économie sociale et solidaire, afin de faciliter l'accès à l'emploi

1.3. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2018						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
10r04	Nombre de personnes accompagnées par les structures de l'ESS soutenues ou nouvellement créées dans le cadre de l'IAE ou de l'ESS (y compris ateliers et chantiers d'insertion)	Moins développées	Nombre (nombre)		Nombre	1 394,00	697,00	697,00	0,29	0,48	0,11	408,00	334,00	74,00	0,00	0,00	0,00	
10r05	Nombre de structures ayant formalisé un plan de réorganisation ou de développement	Moins développées	Nombre (nombre)	CO23 nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Nombre	10,00			1,60			16,00	0,00	0,00	16,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
10r04	Nombre de personnes accompagnées par les structures de l'ESS soutenues ou nouvellement créées dans le cadre de l'IAE ou de l'ESS (y compris ateliers et chantiers d'insertion)	Moins développées	408,00	334,00	74,00	212,00	156,00	56,00		196,00	178,00	18,00	190,00	172,00	18,00	
10r05	Nombre de structures ayant formalisé un plan de réorganisation ou de développement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
10r04	Nombre de personnes accompagnées par les structures de l'ESS soutenues ou nouvellement créées dans le cadre de l'IAE ou de l'ESS (y compris ateliers et chantiers d'insertion)	Moins développées	6,00	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10r05	Nombre de structures ayant formalisé un plan de réorganisation ou de développement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9v - la promotion de l'entrepreneuriat social et de l'intégration professionnelle dans les entreprises sociales et la promotion de l'économie sociale et solidaire, afin de faciliter l'accès à l'emploi

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 10 / 9v

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				281,00	234,00	47,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				71,00	64,00	7,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				90,00	76,00	14,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				85,00	71,00	14,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				37,00	24,00	13,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				199,00	181,00	18,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				4,00	3,00	1,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				4,00	3,00	1,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				317,00	262,00	55,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				62,00	49,00	13,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				154,00	121,00	33,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				12,00	11,00	1,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				101,00	80,00	21,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				13,00	3,00	10,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				3,00						1,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				1,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				1,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				16,00						16,00		
Total général des participants						409,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	83,00	59,00	24,00	191,00	168,00	23,00	7,00	7,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	15,00	11,00	4,00	55,00	52,00	3,00	1,00	1,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	48,00	35,00	13,00	12,00	11,00	1,00	30,00	30,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	48,00	35,00	13,00	8,00	7,00	1,00	29,00	29,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	4,00	3,00	1,00	33,00	21,00	12,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	52,00	43,00	9,00	118,00	109,00	9,00	29,00	29,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	2,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	2,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	101,00	75,00	26,00	179,00	150,00	29,00	37,00	37,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	20,00	13,00	7,00	42,00	36,00	6,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	61,00	44,00	17,00	77,00	61,00	16,00	16,00	16,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	7,00	6,00	1,00	5,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	47,00	34,00	13,00	52,00	44,00	8,00	2,00	2,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	2,00	0,00	2,00	10,00	2,00	8,00	1,00	1,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			1,00			1,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			1,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			1,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
Total général des participants			135,00			236,00			38,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00

CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9v - la promotion de l'entrepreneuriat social et de l'intégration professionnelle dans les entreprises sociales et la promotion de l'économie sociale et solidaire, afin de faciliter l'accès à l'emploi

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 10

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
10R04	Nombre de projets visant à rationaliser, développer ou moderniser l'offre d'insertion	Moins développées	nombre	54,00			9,00	0,00	0,00	0,17			1,00	0,00	0,00
10R05	Nombre de structures accompagnées	Moins développées	nombre	15,00			6,00	0,00	0,00	0,40			1,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015			2014			
			Total	Hommes	Femmes										
10R04	Nombre de projets visant à rationaliser, développer ou moderniser l'offre d'insertion	Moins développées	0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10R05	Nombre de structures accompagnées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	11 - RENFORCER LES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET L'EFFICACITÉ DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
Priorité d'investissement	11i - Des investissements dans les capacités institutionnelles et dans l'efficacité des administrations et des services publics au niveau national, régional et local dans la perspective de réformes, d'une meilleure réglementation et d'une bonne gouvernance

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 11 / 11i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	11 - RENFORCER LES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET L'EFFICACITÉ DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
Priorité d'investissement	11i - Des investissements dans les capacités institutionnelles et dans l'efficacité des administrations et des services publics au niveau national, régional et local dans la perspective de réformes, d'une meilleure réglementation et d'une bonne gouvernance

1.4. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2018						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
11r02	Nombre d'acteurs des politiques « emploi et formation » ayant amélioré leur formation de base et/ou leur certification ou diplôme	Moins développées	Nombre (nombre)		Nombre	147,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
11r03	Nombre de bénéficiaires ayant amélioré leur formation de base et/ou leur certification ou diplôme	Moins développées	Nombre (Nombre)		Nombre	650,00	325,00	325,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
11r02	Nombre d'acteurs des politiques « emploi et formation » ayant amélioré leur formation de base et/ou leur certification ou diplôme	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
11r03	Nombre de bénéficiaires ayant amélioré leur formation de base et/ou leur certification ou diplôme	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
11r02	Nombre d'acteurs des politiques « emploi et formation » ayant amélioré leur formation de base et/ou leur certification ou diplôme	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
11r03	Nombre de bénéficiaires ayant amélioré leur formation de base et/ou leur certification ou diplôme	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	11 - RENFORCER LES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET L'EFFICACITÉ DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
Priorité d'investissement	11i - Des investissements dans les capacités institutionnelles et dans l'efficacité des administrations et des services publics au niveau national, régional et local dans la perspective de réformes, d'une meilleure réglementation et d'une bonne gouvernance

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 11 / 11i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00

CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	11 - RENFORCER LES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET L'EFFICACITÉ DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
Priorité d'investissement	11i - Des investissements dans les capacités institutionnelles et dans l'efficacité des administrations et des services publics au niveau national, régional et local dans la perspective de réformes, d'une meilleure réglementation et d'une bonne gouvernance

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 11

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
11R01	Agents du service public impliqués dans les actions de formation /professionnalisation	Moins développées	nombre	1 000,00	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes									
11R01	Agents du service public impliqués dans les actions de formation /professionnalisation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	12 - Allocation de compensation des surcoûts
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 12 / 3d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	Observations
F	12R01	Tonnes de déchets dangereux transportées annuellement jusqu'au port de départ européen	tonnes	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	1 500,00			0,00			La commission d'aide au fret vient d'être créée et un appel à projet est prévu à la rentrée.
S	12R01	Tonnes de déchets dangereux transportées annuellement jusqu'au port de départ européen	tonnes	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	1 500,00			0,00			La commission d'aide au fret vient d'être créée et un appel à projet est prévu à la rentrée.
F	12R02	Montant des surcoûts compensés au titre de l'aide au fret	euros	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	1 500 000,00			0,00			La commission d'aide au fret vient d'être créée et un appel à projet est prévu à la rentrée.
S	12R02	Montant des surcoûts compensés au titre de l'aide au fret	euros	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	1 500 000,00			0,00			La commission d'aide au fret vient d'être créée et un appel à projet est prévu à la rentrée.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	12R01	Tonnes de déchets dangereux transportées annuellement jusqu'au port de départ européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	12R01	Tonnes de déchets dangereux transportées annuellement jusqu'au port de départ européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	12R02	Montant des surcoûts compensés au titre de l'aide au fret	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	12R02	Montant des surcoûts compensés au titre de l'aide au fret	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	12R01	Tonnes de déchets dangereux transportées annuellement jusqu'au port de départ européen	0,00	0,00	0,00
S	12R01	Tonnes de déchets dangereux transportées annuellement jusqu'au port de départ européen	0,00	0,00	0,00
F	12R02	Montant des surcoûts compensés au titre de l'aide au fret	0,00	0,00	0,00
S	12R02	Montant des surcoûts compensés au titre de l'aide au fret	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	12 - Allocation de compensation des surcouts
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	12.1 - REDUIRE LA PRESENCE DE DECHETS DANGEREUX SUR LE TERRITOIRE ET LE COUT UNITAIRE D'APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES EN MATIERE PREMIERE ET PRODUITS INTERMEDIAIRES EN PROVENANCE DE L'UNION EUROPEENNE

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2018 Total	2018 Qualitative	Observations
12r01	Taux de déchets dangereux connus évacués	%	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	35,00	2014	80,00	0,00		Aucun suivi global n'existe à ce jour, il n'est pas possible d'estimer ce résultat, une méthode est à définir pour l'avenir.
12r02	Coût unitaire d'approvisionnement en matières premières et produits intermédiaires	€/tonne	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	280,00	2014	210,00	0,00		Même si l'indicateur traduit la situation d'ensemble du territoire, la méthodologie initiale prévoyait que cet indice soit actualisé sur la base d'un échantillon de dossiers d'aide au fret. En l'absence de projet soutenu, il ne peut être actualisé.

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
12r01	Taux de déchets dangereux connus évacués	35,00		35,00		35,00		35,00	
12r02	Coût unitaire d'approvisionnement en matières premières et produits intermédiaires	0,00		0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	2 - DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX (OT 9)
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 9a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	Observations
F	02R1	Nombre de lits réservés aux soins de suite et de réadaptation	nombre	Moins développées	55,00			0,00			Le dossier de l'hôpital de Petite Terre a été programmé en décembre 2015. L'opération n'est pas achevée et il n'est pas possible de renseigner les indicateurs. Les marchés ont été notifiés et les travaux sont quasiment terminés, la livraison est attendue à l'automne 2019.
S	02R1	Nombre de lits réservés aux soins de suite et de réadaptation	nombre	Moins développées	55,00			55,00			Le dossier de l'hôpital de Petite Terre a été programmé en décembre 2015. L'opération n'est pas achevée et il n'est pas possible de renseigner les indicateurs. Les marchés ont été notifiés et les travaux sont quasiment terminés, la livraison est attendue à l'automne 2019.
F	02R2	Nombre de centres médico-sociaux créés	nombre	Moins développées	1,00			0,00			Le dossier du centre médico-social de Chiconi est en cours d'instruction et devrait être programmé d'ici la fin de l'année 2019, permettant à terme d'atteindre la cible 2023. Les marchés ont été notifiés et les travaux ont déjà commencé.
S	02R2	Nombre de centres médico-sociaux créés	nombre	Moins développées	1,00			0,00			Le dossier du centre médico-social de Chiconi est en cours d'instruction et devrait être programmé d'ici la fin de l'année 2019, permettant à terme d'atteindre la cible 2023. Les marchés ont été notifiés et les travaux ont déjà commencé.
F	02R3	Nombre de centres de PMI mis aux normes d'hygiène et d'accueil en vigueur	nombre	Moins développées	10,00			0,00			5 dossiers de PMI ont été programmés en 2019, les marchés ont été notifiés et les travaux ont commencé, les 5 autres sont en cours de dépôt.
S	02R3	Nombre de centres de PMI mis aux normes d'hygiène et d'accueil en vigueur	nombre	Moins développées	10,00			0,00			5 dossiers de PMI ont été programmés en 2019, les marchés ont été notifiés et les travaux ont commencé, les 5 autres sont en cours de dépôt.
F	02R4	Nombre de m2 d'hébergements créés pour l'accueil de jeunes en situation d'insertion professionnelle	nombre	Moins développées	960,00			0,00			Pas d'opération en cours permettant de remplir cet indicateur, un projet est toutefois en cours.
S	02R4	Nombre de m2 d'hébergements créés pour l'accueil de jeunes en situation d'insertion professionnelle	nombre	Moins développées	960,00			0,00			Pas d'opération en cours permettant de remplir cet indicateur, un projet est toutefois en cours.
F	02R5	Nombre de plateformes pédagogiques créées	nombre	Moins développées	1,00			1,00			Un dossier porté par le BSMA a été programmé en 2017 et payé en 2018. Les travaux sont terminés et 1 plateforme globale composée de 10 espaces pédagogiques a été créée.
S	02R5	Nombre de plateformes pédagogiques créées	nombre	Moins développées	1,00			1,00			Un dossier porté par le BSMA a été programmé en 2017 et payé en 2018. Les travaux sont terminés et 1 plateforme globale composée de 10 espaces pédagogiques a été créée.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	02R1	Nombre de lits réservés aux soins de suite et de réadaptation	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	02R1	Nombre de lits réservés aux soins de suite et de réadaptation	55,00			55,00	0,00	0,00	55,00	0,00	0,00
F	02R2	Nombre de centres médico-sociaux créés	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	02R2	Nombre de centres médico-sociaux créés	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	02R3	Nombre de centres de PMI mis aux normes d'hygiène et d'accueil en vigueur	0,00			1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
S	02R3	Nombre de centres de PMI mis aux normes d'hygiène et d'accueil en vigueur	0,00			1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
F	02R4	Nombre de m2 d'hébergements créés pour l'accueil de jeunes en situation d'insertion professionnelle	0,00			0,00			0,00	0,00	0,00
S	02R4	Nombre de m2 d'hébergements créés pour l'accueil de jeunes en situation d'insertion professionnelle	0,00			0,00			0,00	0,00	0,00
F	02R5	Nombre de plateformes pédagogiques créé	1,00			0,00			0,00	0,00	0,00
S	02R5	Nombre de plateformes pédagogiques créé	1,00			0,00			0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	02R1	Nombre de lits réservés aux soins de suite et de réadaptation	0,00	0,00	0,00
S	02R1	Nombre de lits réservés aux soins de suite et de réadaptation	0,00	0,00	0,00
F	02R2	Nombre de centres médico-sociaux créés	0,00	0,00	0,00
S	02R2	Nombre de centres médico-sociaux créés	0,00	0,00	0,00
F	02R3	Nombre de centres de PMI mis aux normes d'hygiène et d'accueil en vigueur	1,00	0,00	0,00
S	02R3	Nombre de centres de PMI mis aux normes d'hygiène et d'accueil en vigueur	1,00	0,00	0,00
F	02R4	Nombre de m2 d'hébergements créés pour l'accueil de jeunes en situation d'insertion professionnelle	0,00	0,00	0,00
S	02R4	Nombre de m2 d'hébergements créés pour l'accueil de jeunes en situation d'insertion professionnelle	0,00	0,00	0,00
F	02R5	Nombre de plateformes pédagogiques créé	0,00	0,00	0,00
S	02R5	Nombre de plateformes pédagogiques créé	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX (OT 9)
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité
Objectif spécifique	2.1 - CREER UNE OFFRE DE SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION SUR LE TERRITOIRE DE MAYOTTE

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2018 Total	2018 Qualitative	Observations
02r01	Taux d'équipement en lits de soins de suite et de réadaptation	Nombre de lits pour 1000 habitants	Moins développées	0,00	2014	0,26	0,00		cet indicateur est entièrement lié à l'hôpital de Petite Terre dont la livraison est attendu début 2020. Au 31/12/2018, la valeur est donc inchangée.

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
02r01	Taux d'équipement en lits de soins de suite et de réadaptation	0,00		0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	2 - DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX (OT 9)
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité
Objectif spécifique	2.2 - Accroître les capacités et la qualité d'accueil de la population dans les centres médico-sociaux et des femmes et des enfants dans les centre de protection maternelle infantile

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2018 Total	2018 Qualitative	Observations
02r02	Population bénéficiant d'une situation améliorée en matière d'offre médico-sociale de proximité	nombre d'habitants	Moins développées	50 000,00	2014	158 000,00	50 000,00		L'évolution de cet indicateur de résultat dépend exclusivement de dossiers FEDER .5 dossiers de PMI ont été programmés en 2019, les marchés sont notifiés et les travaux ont commencé, les 5 autres sont en cours de dépôt. De plus, le dossier du centre médico-social de Chiconi est en cours d'instruction et devrait être programmé d'ici la fin de l'année 2019, permettant à terme d'atteindre la cible 2023. Les marché sont notifiés et les travaux ont déjà commencé.

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
02r02	Population bénéficiant d'une situation améliorée en matière d'offre médico-sociale de proximité	50 000,00		50 000,00		50 000,00		50 000,00	

Axe prioritaire	2 - DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX (OT 9)
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité
Objectif spécifique	2.3 - Accroître en capacité et en qualité le nombre de places d'hébergement de jeunes en situation d'insertion professionnelle

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2018 Total	2018 Qualitative	Observations
02r03	Nombre de jeunes en emploi, en formation qualifiante ou création d'activité bénéficiant de conditions d'accueil améliorées	nombre	Moins développées	485,00	2013	533,00	561,00		Le seul centre de formation du territoire ayant conduit un projet effectif d'amélioration des conditions d'accueil est le RSMA. En 2018, il a accueilli 561 jeunes.

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
02r03	Nombre de jeunes en emploi, en formation qualifiante ou création d'activité bénéficiant de conditions d'accueil améliorées	561,00		485,00		485,00		485,00	

Axe prioritaire	3 - DEVELOPPER L'ENGAGEMENT DE MAYOTTE EN FAVEUR DE LA RECHERCHE, L'INNOVATION, L'EDUCATION A L'ENTREPRENEURIAT ET LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES (OT 3)
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	Observations
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Moins développées	24,00			0,00			Le dossier du technopôle devrait être déposé d'ici la fin de l'année 2019 et permettre d'atteindre les cibles.
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Moins développées	24,00			0,00			Le dossier du technopôle devrait être déposé d'ici la fin de l'année 2019 et permettre d'atteindre les cibles.
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Moins développées	164 850,00			23 163,00			Un dossier programmé et certifié en partie.
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Moins développées	164 850,00			34 112,00			Un dossier programmé et certifié en partie.
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	Entreprises	Moins développées	16,00			1,00			2 dossiers programmés dont 1 certifié. La surestimation des cibles paraît patente par comparaison avec d'autres programmes français. A titre d'illustration, les cibles du PO Mayotte pour les indicateurs CO28 « Entreprises soutenues pour des innovations nouvelles pour l'entreprise » et CO29 « Entreprises soutenues pour des innovations nouvelles pour le marché », se situent à un niveau équivalent aux PO Aquitaine , ou Bretagne . Alors même que les potentiels du tissu économique sont difficilement comparables, et que les montants UE alloués à ces priorités sont 5 à 8 fois supérieurs sur ces deux programmes métropolitains.
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	Entreprises	Moins développées	16,00			2,00			2 dossiers programmés dont 1 certifié. La surestimation des cibles paraît patente par comparaison avec d'autres programmes français. A titre d'illustration, les cibles du PO Mayotte pour les indicateurs CO28 « Entreprises soutenues pour des innovations nouvelles pour l'entreprise » et CO29 « Entreprises soutenues pour des innovations nouvelles pour le marché », se situent à un niveau équivalent aux PO Aquitaine , ou Bretagne . Alors même que les potentiels du tissu économique sont difficilement comparables, et que les montants UE alloués à ces priorités sont 5 à 8 fois supérieurs sur ces deux programmes métropolitains.
F	CO29	Recherche et innovation: nombre	Entreprises	Moins	24,00			1,00			un dossier certifié et 6 programmés. La surestimation des cibles paraît patente

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	Observations
		d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise		développées							par comparaison avec d'autres programmes français. A titre d'illustration, les cibles du PO Mayotte pour les indicateurs CO28 « Entreprises soutenues pour des innovations nouvelles pour l'entreprise » et CO29 « Entreprises soutenues pour des innovations nouvelles pour le marché », se situent à un niveau équivalent aux PO Aquitaine , ou Bretagne . Alors même que les potentiels du tissu économique sont difficilement comparables, et que les montants UE alloués à ces priorités sont 5 à 8 fois supérieurs sur ces deux programmes métropolitains.
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	Moins développées	24,00			6,00			un dossier certifié et 6 programmés. La surestimation des cibles paraît patente par comparaison avec d'autres programmes français. A titre d'illustration, les cibles du PO Mayotte pour les indicateurs CO28 « Entreprises soutenues pour des innovations nouvelles pour l'entreprise » et CO29 « Entreprises soutenues pour des innovations nouvelles pour le marché », se situent à un niveau équivalent aux PO Aquitaine , ou Bretagne . Alors même que les potentiels du tissu économique sont difficilement comparables, et que les montants UE alloués à ces priorités sont 5 à 8 fois supérieurs sur ces deux programmes métropolitains.
F	03R01	Nombre de réseaux, de recherche et d'innovation créés	nombre	Moins développées	4,00			2,00			2 dossiers programmés et partiellement réalisés permettent d'atteindre la moitié de la cible 2023. D'autres sont en projet.
S	03R01	Nombre de réseaux, de recherche et d'innovation créés	nombre	Moins développées	4,00			2,00			2 dossiers programmés et partiellement réalisés permettent d'atteindre la moitié de la cible 2023. D'autres sont en projet.
F	03R02	Nombre d'entreprises coopérant entre elles	nombre	Moins développées	47,00			42,00			Le dossier programmé et achevé de la maison de l'entreprise permet la collaboration de nombreuses entreprises entre elles, à travers les réseaux ainsi accompagnés.
S	03R02	Nombre d'entreprises coopérant entre elles	nombre	Moins développées	47,00			50,00			Le dossier programmé et achevé de la maison de l'entreprise permet la collaboration de nombreuses entreprises entre elles, à travers les réseaux ainsi accompagnés.
F	03R03	Nombre de porteurs de projets de création d'entreprises accompagnés annuellement	nombre	Moins développées	330,00			350,00			Plusieurs dossiers programmés et pour certains achevés sur le 3.2 contribuent au bon résultat sur cet indicateur.
S	03R03	Nombre de porteurs de projets de création d'entreprises accompagnés annuellement	nombre	Moins développées	330,00			452,00			Plusieurs dossiers programmés et pour certains achevés sur le 3.2 contribuent au bon résultat sur cet indicateur.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00			0,00			0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00			0,00			0,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00			0,00			0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00			0,00			0,00		
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	0,00			0,00			0,00		
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits	1,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
		nouveaux pour le marché									
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	0,00			0,00			0,00		
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	0,00			0,00			0,00		
F	03R01	Nombre de réseaux, de recherche et d'innovation créés	1,00			0,00			0,00		
S	03R01	Nombre de réseaux, de recherche et d'innovation créés	1,00			0,00			0,00		
F	03R02	Nombre d'entreprises coopérant entre elles	42,00			0,00			0,00		
S	03R02	Nombre d'entreprises coopérant entre elles	50,00			0,00			0,00		
F	03R03	Nombre de porteurs de projets de création d'entreprises accompagnés annuellement	320,00			320,00			320,00		
S	03R03	Nombre de porteurs de projets de création d'entreprises accompagnés annuellement	415,00			320,00			320,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00		
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	0,00		
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	0,00		
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	0,00		
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	0,00		
F	03R01	Nombre de réseaux, de recherche et d'innovation créés	0,00		
S	03R01	Nombre de réseaux, de recherche et d'innovation créés	0,00		
F	03R02	Nombre d'entreprises coopérant entre elles	0,00		
S	03R02	Nombre d'entreprises coopérant entre elles	0,00		
F	03R03	Nombre de porteurs de projets de création d'entreprises accompagnés annuellement	320,00		
S	03R03	Nombre de porteurs de projets de création d'entreprises accompagnés annuellement	320,00		

Axe prioritaire	3 - DEVELOPPER L'ENGAGEMENT DE MAYOTTE EN FAVEUR DE LA RECHERCHE, L'INNOVATION, L'EDUCATION A L'ENTREPRENEURIAT ET LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES (OT 3)
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	3.1 - Augmenter le nombre de création d'entreprises pérennes

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2018 Total	2018 Qualitative	Observations
03r1	Nombre de création d'entreprise	nombre annuel moyen sur 3 ans	Moins développées	400,00	2014	800,00	669,00		<ul style="list-style-type: none"> En moyenne glissante sur les trois dernières années, 669 entreprises ont été créées (03r1), traduisant une progression très importante vers la cible de 800 en 2023. Elle a été acquise en dépit d'un recul important des créations sur l'année 2018, après un très fort rebond en 2017. C'est dans le commerce de détail que la baisse est la plus forte (- 32 %). Elle est la conséquence perceptible des mouvements sociaux de 2018.
03r2	taux de survie des entreprises à 18 mois	%	Moins développées	80,00	2014	85,00	84,00		Le taux de survie des entreprises à 18 mois (03r02) s'élève à 84%, en nette progression, et n'est plus qu'à un point de l'objectif final du programme.

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
03r1	Nombre de création d'entreprise	928,00		840,00		800,00		400,00	
03r2	taux de survie des entreprises à 18 mois	80,00		77,00		80,00		80,00	

Axe prioritaire	3 - DEVELOPPER L'ENGAGEMENT DE MAYOTTE EN FAVEUR DE LA RECHERCHE, L'INNOVATION, L'EDUCATION A L'ENTREPRENEURIAT ET LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES (OT 3)
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	3.2 - AUGMENTER LE NOMBRE DE NOUVEAUX PRODUITS ET SERVICES CREES OU AMELIORES SUR LE TERRITOIRE

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2018 Total	2018 Qualitative	Observations
03r04	Nombre de collaborations entreprises-recherche ou entreprise-entreprise	nombre	Moins développées	20,00	2014	16,00	6,00		Les indicateurs retenus pour le programme en termes d'innovation (03r03 et 03r04), n'ont pu être pleinement actualisés. Les travaux engagés dans le cadre de l'évaluation n'ont pas permis de retracer de définition et de méthodologie de calcul fiable. Certains indicateurs présentent par ailleurs des anomalies évidentes (ex : sur l'indicateur 3r04 « Nombre de coopération entreprises-recherche ou entreprise-entreprise », le programme présente une valeur initiale de 20 et une cible de 16). L'évaluation a enfin mis en évidence que certaines cibles ont été notablement surévaluées, en comparaison des valeurs retenues par d'autres programmes français. Des recommandations de nouveaux indicateurs seront proposées à l'issue de l'évaluation en cours
03r3	Nombre de produits et services nouveaux pour le territoire mis sur le marché	nombre	Moins développées	10,00	2014	24,00	0,00		Indicateur non renseignable malgré l'évaluation réalisée. En effet, les indicateurs retenus pour le programme en termes d'innovation (03r03 et 03r04), n'ont pu être pleinement actualisés. Les travaux engagés dans le cadre de l'évaluation n'ont pas permis de retracer de définition et de méthodologie de calcul fiable. L'évaluation a enfin mis en évidence que certaines cibles ont été notablement surévaluées, en comparaison des valeurs retenues par d'autres programmes français. Des recommandations de nouveaux indicateurs seront proposées à l'issue de l'évaluation en cours

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
03r04	Nombre de collaborations entreprises-recherche ou entreprise-entreprise	20,00		20,00		20,00		20,00	
03r3	Nombre de produits et services nouveaux pour le territoire mis sur le marché	13,00		10,00		10,00		10,00	

Axe prioritaire	3 - DEVELOPPER L'ENGAGEMENT DE MAYOTTE EN FAVEUR DE LA RECHERCHE, L'INNOVATION, L'EDUCATION A L'ENTREPRENEURIAT ET LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES (OT 3)
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	29,00			9,00			15 projets programmés dont 9 réalisés, plusieurs en cours d'instruction et un appel à projet va permettre d'en programmer 6 supplémentaires
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	29,00			15,00			15 projets programmés dont 9 réalisés, plusieurs en cours d'instruction et un appel à projet va permettre d'en programmer 6 supplémentaires
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Moins développées	20,00			9,00			14 projets programmés dont 9 réalisés, plusieurs en cours d'instruction et un appel à projet va permettre d'en programmer 6 supplémentaires
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Moins développées	20,00			14,00			14 projets programmés dont 9 réalisés, plusieurs en cours d'instruction et un appel à projet va permettre d'en programmer 6 supplémentaires
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Moins développées	350,00			0,00			Valeur non estimable à ce stade.
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Moins développées	350,00			0,00			Valeur non estimable à ce stade.
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Moins développées	350,00			0,00			Valeur non estimable à ce stade.
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Moins développées	350,00			0,00			Valeur non estimable à ce stade.
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	80,00			1,00			Un dossier réalisé concerne la création d'une entreprise, un autre programmé également.
S	CO05	Investissement productif:	Entreprises	Moins	80,00			2,00			Un dossier réalisé concerne la création d'une entreprise, un autre programmé

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	Observations
		nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien		développées							également.
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Moins développées	8 000 000,00			2 565 943,00			L'action du programme en soutien aux projets d'investissements de compétitivité des TPE - PME donne des résultats satisfaisants. 16 projets ont été sélectionnés et 9 sont réalisés au moins partiellement. Les projets financés présentent un effet levier important sur l'investissement privé, supérieur à 10M€ (CO06), soit davantage que la cible du programme.
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Moins développées	8 000 000,00			10 203 054,00			L'action du programme en soutien aux projets d'investissements de compétitivité des TPE - PME donne des résultats satisfaisants. 16 projets ont été sélectionnés et 9 sont réalisés au moins partiellement. Les projets financés présentent un effet levier important sur l'investissement privé, supérieur à 10M€ (CO06), soit davantage que la cible du programme.
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Moins développées	150 000,00			0,00			Valeur non estimable à ce stade.
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Moins développées	150 000,00			0,00			Valeur non estimable à ce stade.
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Moins développées	300,00			13,60			L'action du programme en soutien aux projets d'investissements de compétitivité des TPE - PME donne des résultats satisfaisants. 16 projets ont été sélectionnés et 9 sont réalisés au moins partiellement. Ces projets ont permis la création effective de 13 emplois et près de 50 emplois supplémentaires sont attendus. Le ratio subvention FEDER par emploi créé (121 K€) sur les dossiers achevés apparait conforme aux standards identifiés sur d'autres dispositifs.
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Moins développées	300,00			60,50			L'action du programme en soutien aux projets d'investissements de compétitivité des TPE - PME donne des résultats satisfaisants. 16 projets ont été sélectionnés et 9 sont réalisés au moins partiellement. Ces projets ont permis la création effective de 13 emplois et près de 50 emplois supplémentaires sont attendus. Le ratio subvention FEDER par emploi créé (121 K€) sur les dossiers achevés apparait conforme aux standards identifiés sur d'autres dispositifs.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	8,00			3,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	8,00			0,00			0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	8,00			3,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	8,00			0,00			0,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
		des subventions									
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	2,00			0,00			0,00		
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	2,00			0,00			0,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	2 173 670,93			0,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	2 173 670,93			1 026 485,56			0,00		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	6,00			0,00			0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	6,00			6,50			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00		
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		

Axe prioritaire	3 - DEVELOPPER L'ENGAGEMENT DE MAYOTTE EN FAVEUR DE LA RECHERCHE, L'INNOVATION, L'EDUCATION A L'ENTREPRENEURIAT ET LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES (OT 3)
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	3.3 - créer de nouveaux emplois à travers une amélioration de la capacité individuelle des entreprises à financer et développer de nouveaux produits et services, notamment dans les domaines de la Stratégie Régionale d'Innovation et de Spécialisation Intelligente

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2018 Total	2018 Qualitative	Observations
03R05	nombre annuel de création d'emplois	Nombre moyen annuel sur 3 ans	Moins développées	300,00	2014	360,00	466,00		L'économie mahoraise crée en moyenne 466 nouveaux emplois par an (03r05), soit déjà 29% de plus que les objectifs fixés.

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
03R05	nombre annuel de création d'emplois	300,00		300,00		300,00		300,00	

Axe prioritaire	4 - Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus grande indépendance énergétique de l'île et inciter à une consommation énergétique différentes dans les entreprises et les administrations (OT4)
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	Observations
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Moins développées	1 531,00			1 067,00			un dossier programmé en novembre 2017 (Albioma), l'opération est achevée. Des opérations d'éclairage photovoltaïques également programmées en en cours d'instruction. Enfin un appel à projet lancé en 2019 a permis de sélectionner 3 nouveaux projets.
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Moins développées	1 531,00			1 067,00			un dossier programmé en novembre 2017 (Albioma), l'opération est achevée. Des opérations d'éclairage photovoltaïques également programmées en en cours d'instruction. Enfin un appel à projet lancé en 2019 a permis de sélectionner 3 nouveaux projets.
F	04R01	Capacités de production et de stockage d'énergies renouvelables	kW heure	Moins développées	2,00			1,00			un dossier programmé en novembre 2017 (Albioma), l'opération est achevée. Des opérations d'éclairage photovoltaïques également programmées en en cours d'instruction. Enfin un appel à projet lancé en 2019 a permis de sélectionner 3 nouveaux projets.
S	04R01	Capacités de production et de stockage d'énergies renouvelables	kW heure	Moins développées	2,00			1,56			un dossier programmé en novembre 2017 (Albioma), l'opération est achevée. Des opérations d'éclairage photovoltaïques également programmées en en cours d'instruction. Enfin un appel à projet lancé en 2019 a permis de sélectionner 3 nouveaux projets.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		
F	04R01	Capacités de production et de stockage d'énergies renouvelables	0,00			0,00			0,00		
S	04R01	Capacités de production et de stockage d'énergies renouvelables	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		
F	04R01	Capacités de production et de stockage d'énergies renouvelables	0,00		
S	04R01	Capacités de production et de stockage d'énergies renouvelables	0,00		

Axe prioritaire	4 - Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus grande indépendance énergétique de l'île et inciter à une consommation énergétique différentes dans les entreprises et les administrations (OT4)
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	4.1 - Accroître la part des énergies renouvelables dans le bilan d'énergie produite

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2018 Total	2018 Qualitative	Observations
04r01	Part des ENR produites dans la production d'électricité	% du bilan en Kw heure	Moins développées	5,30	2012	6,30	5,30		L'indicateur 04r01 sur la part des ENR dans la production électrique est restée stable depuis 2012 à 5,3%, pour une cible à 6,3% en 2023. Cette stagnation n'est pas liée à une absence de projet, mais à une limite structurelle du réseau sur laquelle la production structurellement variable des ENR a une influence déstabilisatrice. Cette amélioration de la gestion du réseau coïncide avec la finalisation des premières réalisations du projet FEDER Multiroof de la société Albioma, qui a permis de déployer fin 2018 une puissance installée supplémentaire de panneaux solaire représentant 0,69 MWc sur 8 sites, permettant une capacité de production annuelle de 1,034 GWh. Elle représente une augmentation de 5,2% de la puissance totale de l'ensemble des 73 centrales photovoltaïques réparties sur l'ensemble de l'île.

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
04r01	Part des ENR produites dans la production d'électricité	5,30		5,30		5,30		5,30	

Axe prioritaire	4 - Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus grande indépendance énergétique de l'île et inciter à une consommation énergétique différentes dans les entreprises et les administrations (OT4)
Priorité d'investissement	4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	15,00			1,00			A fin 2018, un seul dossier programmé. Un appel à projet en 2019 a permis de sélectionner deux nouveaux projets.
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	15,00			1,00			A fin 2018, un seul dossier programmé. Un appel à projet en 2019 a permis de sélectionner deux nouveaux projets.
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Moins développées	74,44			6,85			Un dossier programmé et ecrtifié contribue à la progression de cet indicateur.
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Moins développées	74,44			6,85			Un dossier programmé et ecrtifié contribue à la progression de cet indicateur.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00			0,00			0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		

Axe prioritaire	4 - Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus grande indépendance énergétique de l'île et inciter à une consommation énergétique différentes dans les entreprises et les administrations (OT4)
Priorité d'investissement	4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises
Objectif spécifique	4.2 - Réduire la consommation énergétique des entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2018 Total	2018 Qualitative	Observations
04r02	Economie d'énergie réalisée par les entreprises	GWh/an	Moins développées	1,60	2013	1,90	9,30		L'indicateur de résultat du programme sur les économies d'énergies réalisées dans les entreprises affiche une performance très positive de 9,3, soit 5 fois supérieures aux cibles du programme. Ces performances traduisent essentiellement le succès de mesures de sobriété énergétique indépendantes de l'intervention du FEDER. 75% des gains énergétiques réalisés sur ces indicateurs correspondent au programme de remplacement des climatisations porté par Electricité de Mayotte et l'Ademe : 2 800 sont déployés tous les ans sur le territoire. A ce stade, la contribution du programme aux objectifs de performance énergétique est limitée. La principale contribution est apportée par la mise en place d'un processus industriel plus économe par la société d'embouteillage Mayco SAS, qui a permis des économies d'énergie de 7.68 MWh/an.

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
04r02	Economie d'énergie réalisée par les entreprises	1,60		1,60		1,60		1,60	

Axe prioritaire	4 - Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus grande indépendance énergétique de l'île et inciter à une consommation énergétique différentes dans les entreprises et les administrations (OT4)
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	Observations
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	Moins développées	742 244,00			0,00			Aucun dossier programmé à ce jour. Toutefois, des dossiers d'éclairages photovoltaïques déposés par les communes et programmés pour certains montrent la volonté des collectivités de s'engager dans des démarches d'économie. Ces projets devront être valorisés à l'avenir
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	Moins développées	742 244,00			0,00			Aucun dossier programmé à ce jour. Toutefois, des dossiers d'éclairages photovoltaïques déposés par les communes et programmés pour certains montrent la volonté des collectivités de s'engager dans des démarches d'économie. Ces projets devront être valorisés à l'avenir
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Moins développées	592,00			0,00			Plusieurs dossiers programmés mais aucun achevé fin 2018. 2019 devrait permettre de faire progresser l'indicateur.
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Moins développées	592,00			0,00			Plusieurs dossiers programmés mais aucun achevé fin 2018. 2019 devrait permettre de faire progresser l'indicateur.
F	04R02	Surface utile de bâtiments publics disposant d'un niveau amélioré de performance énergétique	m2	Moins développées	8 000,00			0,00			Aucun dossier programmé à ce jour. Toutefois, des dossiers d'éclairages photovoltaïques déposés par les communes et programmés pour certains montrent la volonté des collectivités de s'engager dans des démarches d'économie. Ces projets devront être valorisés à l'avenir
S	04R02	Surface utile de bâtiments publics disposant d'un niveau amélioré de performance énergétique	m2	Moins développées	8 000,00			0,00			Aucun dossier programmé à ce jour. Toutefois, des dossiers d'éclairages photovoltaïques déposés par les communes et programmés pour certains montrent la volonté des collectivités de s'engager dans des démarches d'économie. Ces projets devront être valorisés à l'avenir

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00			0,00			0,00		
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00			0,00			0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
		gaz à effet de serre									
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		
F	04R02	Surface utile de bâtiments publics disposant d'un niveau amélioré de performance énergétique	0,00			0,00			0,00		
S	04R02	Surface utile de bâtiments publics disposant d'un niveau amélioré de performance énergétique	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00		
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		
F	04R02	Surface utile de bâtiments publics disposant d'un niveau amélioré de performance énergétique	0,00		
S	04R02	Surface utile de bâtiments publics disposant d'un niveau amélioré de performance énergétique	0,00		

Axe prioritaire	4 - Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus grande indépendance énergétique de l'île et inciter à une consommation énergétique différentes dans les entreprises et les administrations (OT4)
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	4.3 - Réduire la consommation énergétique des bâtiments publics

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2018 Total	2018 Qualitative	Observations
04r03	Economies d'énergie réalisées dans les bâtiments publics	GWh/an	Moins développées	0,30	2013	0,50	0,00		Aucun dossier programmé à ce jour. Toutefois, des dossiers d'éclairages photovoltaïques déposés par les communes et programmés pour certains montrent la volonté des collectivités de s'engager dans des démarches d'économie. Ces projets devront être valorisés à l'avenir. Le fournisseur d'énergie EDM a été sollicité pour fournir une estimation des économies sur bâtiments publics. Les données communiquées (7,9 Gwh/an) ont été jugées insuffisamment fiables pour être valorisées.

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
04r03	Economies d'énergie réalisées dans les bâtiments publics	0,00		0,30		0,30		0,30	

Axe prioritaire	4 - Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus grande indépendance énergétique de l'île et inciter à une consommation énergétique différentes dans les entreprises et les administrations (OT4)
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	Observations
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Moins développées	0,00			0,00			Plusieurs dossiers programmés mais aucun achevé fin 2018. 2019 devrait permettre de faire progresser l'indicateur.
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Moins développées	0,00			0,00			Plusieurs dossiers programmés mais aucun achevé fin 2018. 2019 devrait permettre de faire progresser l'indicateur.
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Moins développées	17 791,00			17 060,00			Chartes NPNRU signées pour 3 quartiers prioritaires (Petite Terre, Koungou et Kaweni)
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Moins développées	17 791,00			13 272,00			Chartes NPNRU signées pour 3 quartiers prioritaires (Petite Terre, Koungou et Kaweni)
F	04R03	longueur totale de ligne de transport terrestre en commun collectif	Km	Moins développées	20,00			0,00			Le projet CARIBUS (bus en site propre de l'agglomération de Mamoudzou) va être programmé en 2019 et permettre de remplir cet indicateur d'ici la fin du programme.
S	04R03	longueur totale de ligne de transport terrestre en commun collectif	Km	Moins développées	20,00			0,00			Le projet CARIBUS (bus en site propre de l'agglomération de Mamoudzou) va être programmé en 2019 et permettre de remplir cet indicateur d'ici la fin du programme.
F	04R04	Capacités supplémentaires de personnes transportées entre les deux îles par trajet	nombre de personnes	Moins développées	600,00			526,00			Un dossier programmé et payé en 2017 (amphidromes).
S	04R04	Capacités supplémentaires de personnes transportées entre les deux îles par trajet	nombre de personnes	Moins développées	600,00			600,00			Un dossier programmé et payé en 2017 (amphidromes).

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
		développement urbain intégrées									
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00			0,00		
F	04R03	longueur totale de ligne de transport terrestre en commun collectif	0,00			0,00			0,00		
S	04R03	longueur totale de ligne de transport terrestre en commun collectif	0,00			0,00			0,00		
F	04R04	Capacités supplémentaires de personnes transportées entre les deux îles par trajet	526,00			0,00			0,00		
S	04R04	Capacités supplémentaires de personnes transportées entre les deux îles par trajet	526,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00		
F	04R03	longueur totale de ligne de transport terrestre en commun collectif	0,00		
S	04R03	longueur totale de ligne de transport terrestre en commun collectif	0,00		
F	04R04	Capacités supplémentaires de personnes transportées entre les deux îles par trajet	0,00		
S	04R04	Capacités supplémentaires de personnes transportées entre les deux îles par trajet	0,00		

Axe prioritaire	4 - Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus grande indépendance énergétique de l'île et inciter à une consommation énergétique différentes dans les entreprises et les administrations (OT4)
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	4.4 - Augmenter l'utilisation des infrastructures urbaines de transport

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2018 Total	2018 Qualitative	Observations
04r04	Nombre de passagers transportés sur les lignes de transport collectif en ligne régulière (terrestres et maritimes)	nombre	Moins développées	27 295,00	2014	30 125,00	27 989,00		La valeur initiale de l'indicateur est décomposée comme suit : 15 000 passagers pour les transports scolaires + 12 295 passages/jour pour les barges reliant Petite Terre et Grande Terre. Les données sur le transport scolaire n'ont pas pu être actualisées mais la fréquentation des barges a augmenté à 12 989 passagers/jour.

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
04r04	Nombre de passagers transportés sur les lignes de transport collectif en ligne régulière (terrestres et maritimes)	27 295,00		27 295,00		27 295,00		27 295,00	

Axe prioritaire	5 - Développer et optimiser les dessertes portuaires et aéroportuaires
Priorité d'investissement	7b - Stimuler la mobilité régionale par la connexion de nœuds secondaires et tertiaires aux infrastructures RTE-T, y compris des nœuds multimodaux

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 7b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	Observations
F	05R01	Nombre d'hectares construits ou aménagés dédiés au déchargement et au stockage des marchandises dans le périmètre portuaire	nombre	Moins développées	14,00			0,00			Le dossier desserte portuaire a été programmé en décembre 2016 mais connaît des difficultés qui empêchent de prendre en compte les résultats. Un autre dossier est en préparation.
S	05R01	Nombre d'hectares construits ou aménagés dédiés au déchargement et au stockage des marchandises dans le périmètre portuaire	nombre	Moins développées	14,00			0,00			Le dossier desserte portuaire a été programmé en décembre 2016 mais connaît des difficultés qui empêchent de prendre en compte les résultats. Un autre dossier est en préparation.
F	05R03	Superficie totale des EMAS	M ²	Moins développées	8 719,00			8 719,00			L'opération a été livrée fin 2018 comme prévu.
S	05R03	Superficie totale des EMAS	M ²	Moins développées	8 719,00			8 719,00			L'opération a été livrée fin 2018 comme prévu.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	05R01	Nombre d'hectares construits ou aménagés dédiés au déchargement et au stockage des marchandises dans le périmètre portuaire	0,00			0,00			0,00	0,00	0,00
S	05R01	Nombre d'hectares construits ou aménagés dédiés au déchargement et au stockage des marchandises dans le périmètre portuaire	0,00			0,00			0,00	0,00	0,00
F	05R03	Superficie totale des EMAS	0,00								
S	05R03	Superficie totale des EMAS	0,00								

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	05R01	Nombre d'hectares construits ou aménagés dédiés au déchargement et au stockage des marchandises dans le périmètre portuaire	0,00	0,00	0,00
S	05R01	Nombre d'hectares construits ou aménagés dédiés au déchargement et au stockage des marchandises dans le périmètre portuaire	0,00	0,00	0,00
F	05R03	Superficie totale des EMAS			
S	05R03	Superficie totale des EMAS			

Axe prioritaire	5 - Développer et optimiser les dessertes portuaires et aéroportuaires
Priorité d'investissement	7b - Stimuler la mobilité régionale par la connexion de nœuds secondaires et tertiaires aux infrastructures RTE-T, y compris des nœuds multimodaux
Objectif spécifique	5.1 - Accroître les capacités portuaires de Mayotte

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2018 Total	2018 Qualitative	Observations
05r1b	Nombre de conteneurs transbordés	Nombre	Moins développées	16 000,00	2013	30 000,00	43 712,00		Le trafic portuaire augmente régulièrement et les nouveaux équipements permettent un tranbordement plus aisé.

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
05r1b	Nombre de conteneurs transbordés	16 000,00		16 000,00		16 000,00		16 000,00	

Axe prioritaire	5 - Développer et optimiser les dessertes portuaires et aéroportuaires
Priorité d'investissement	7b - Stimuler la mobilité régionale par la connexion de nœuds secondaires et tertiaires aux infrastructures RTE-T, y compris des nœuds multimodaux
Objectif spécifique	5.2 - Maintenir en place les capacités d'exploitation aéroportuaires de Mayotte pour éviter l'accroissement des nuisances sur l'environnement

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2018 Total	2018 Qualitative	Observations
05r2b	Croissance du trafic passager à l'aéroport de Mayotte	%	Moins développées	16,50	2016	20,00	18,30		Les travaux sur les EMAS ohnt permis de maintenir le trafic, et notamment celui des vols directs.
05r2d	% du trafic passager en provenance de l'hexagone par vols directs par rapport au trafic total des passagers en provenance de métropole (par vols directs et indirects)	%	Moins développées	50,00	2017	50,00	50,00		Les travaux sur les EMAS ohnt permis de maintenir le trafic, et notamment celui des vols directs.

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
05r2b	Croissance du trafic passager à l'aéroport de Mayotte								
05r2d	% du trafic passager en provenance de l'hexagone par vols directs par rapport au trafic total des passagers en provenance de métropole (par vols directs et indirects)								

Axe prioritaire	6 - Accompagner le développement du numérique, facteur de développement et de compétitivité
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 2a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	Observations
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	Moins développées	40 000,00			0,00			L'opération de déploiement du très haut débit a été programmée et livrée en 2019 et sera valorisée dans le prochain RAMO
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	Moins développées	40 000,00			0,00			L'opération de déploiement du très haut débit a été programmée et livrée en 2019 et sera valorisée dans le prochain RAMO
F	06R01	Nombre de sites raccordés au Très Haut Débit	NOMBRE	Moins développées	66,00			0,00			Le dossier va être programmé très prochainement, les travaux sont déjà lancés.
S	06R01	Nombre de sites raccordés au Très Haut Débit	NOMBRE	Moins développées	66,00			0,00			Le dossier va être programmé très prochainement, les travaux sont déjà lancés.
F	06R3	Nombre de kilomètres de fibre construits	NOMBRE	Moins développées	200,00			0,00			L'opération de déploiement du très haut débit a été programmée et livrée en 2019 et sera valorisée dans le prochain RAMO
S	06R3	Nombre de kilomètres de fibre construits	NOMBRE	Moins développées	200,00			0,00			L'opération de déploiement du très haut débit a été programmée et livrée en 2019 et sera valorisée dans le prochain RAMO

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00			0,00			0,00	0,00	0,00
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00			0,00			0,00	0,00	0,00
F	06R01	Nombre de sites raccordés au Très Haut Débit	0,00			0,00			0,00	0,00	0,00
S	06R01	Nombre de sites raccordés au Très Haut Débit	0,00			0,00			0,00	0,00	0,00
F	06R3	Nombre de kilomètres de fibre construits	0,00			0,00			0,00	0,00	0,00
S	06R3	Nombre de kilomètres de fibre construits	0,00			0,00			0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00
F	06R01	Nombre de sites raccordés au Très Haut Débit	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	06R01	Nombre de sites raccordés au Très Haut Débit	0,00	0,00	0,00
F	06R3	Nombre de kilomètres de fibre construits	0,00	0,00	0,00
S	06R3	Nombre de kilomètres de fibre construits	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Accompagner le développement du numérique, facteur de développement et de compétitivité
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	6.1 - Finaliser la couverture du Haut Débit du territoire

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2018 Total	2018 Qualitative	Observations
06r01	Taux de foyers raccordés au HAUT DEBIT (inf à 30Mb/s)	%	Moins développées	37,00	2014	98,00	89,70		Données Open Data France THD au 31/12/2017 (dernière données disponibles) : 89,70%. Elles n'incluent pas encore l'impact de la boucle sud.

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
06r01	Taux de foyers raccordés au HAUT DEBIT (inf à 30Mb/s)	89,70		37,00		37,00		37,00	

Axe prioritaire	6 - Accompagner le développement du numérique, facteur de développement et de compétitivité
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	6.2 - amorcer la dynamique du Très Haut Débit à Mayotte

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2018 Total	2018 Qualitative	Observations
06r02	Population bénéficiant d'un accès au TRES HAUT DEBIT (sup à 30Mb/s)	nombre de foyers	Moins développées	8 200,00	2014	22 000,00	9 753,00		Données Open Data France THD au 31/12/2017 (dernières données disponibles) : 9753

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
06r02	Population bénéficiant d'un accès au TRES HAUT DEBIT (sup à 30Mb/s)	9 753,00		8 200,00		8 200,00		8 200,00	

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8i - l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 8i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					4,00	0,00	4,00				0,00	0,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					25,00	8,00	17,00				0,00	0,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées					296,00	122,00	174,00				0,00	0,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					155,00	66,00	89,00				0,00	0,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					275,00	101,00	174,00				0,00	0,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	3,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	5,00	11,00	3,00	5,00	0,00	1,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	101,00	113,00	21,00	61,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	42,00	37,00	20,00	45,00	4,00	7,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	69,00	90,00	28,00	76,00	4,00	8,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8i - l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle

1.5. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2018						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
07r01	Taux de participants demandeurs d'emploi et inactifs, en emploi ou en formation, à l'issue de l'action	Moins développées	Proportion (%)		Proportion	17,00 %						20,39 %	23,73%	18,00%	0,00 %	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
07r01	Taux de participants demandeurs d'emploi et inactifs, en emploi ou en formation, à l'issue de l'action	Moins développées	20,39%	23,73%	18,00%	21,99%	26,17%	18,75%		19,07%	22,02%	17,31%	28,35%	30,23%	27,38%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
07r01	Taux de participants demandeurs d'emploi et inactifs, en emploi ou en formation, à l'issue de l'action	Moins développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%	

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8i - l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 8i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				703,00	276,00	427,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				129,00	54,00	75,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				6,00	0,00	6,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				2,00	0,00	2,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				348,00	137,00	211,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				3,00	2,00	1,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				3,00	2,00	1,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				331,00	157,00	174,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				262,00	80,00	182,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				99,00	27,00	72,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				368,00	151,00	217,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				10,00	5,00	5,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				223,00	81,00	142,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				69,00	32,00	37,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				1,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					709,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	318,00	114,00	204,00	259,00	118,00	141,00	126,00	44,00	82,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	44,00	11,00	33,00	57,00	30,00	27,00	28,00	13,00	15,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	5,00	0,00	5,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00	
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	211,00	70,00	141,00	121,00	63,00	58,00	16,00	4,00	12,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	129,00	62,00	67,00	127,00	66,00	61,00	75,00	29,00	46,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	141,00	39,00	102,00	91,00	35,00	56,00	30,00	6,00	24,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	52,00	13,00	39,00	32,00	11,00	21,00	15,00	3,00	12,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	164,00	62,00	102,00	142,00	69,00	73,00	62,00	20,00	42,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	2,00	1,00	1,00	5,00	3,00	2,00	3,00	1,00	2,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	49,00	15,00	34,00	74,00	29,00	45,00	100,00	37,00	63,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	18,00	9,00	9,00	20,00	11,00	9,00	31,00	12,00	19,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			1,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		323,00			259,00			127,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00

CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8i - l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
07R01	Nombre de participants D.E. ou inactifs ayant bénéficié d'un parcours personnalisé	Moins développées	Nombre	2 450,00			709,00	276,00	433,00	0,29			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
07R01	Nombre de participants D.E. ou inactifs ayant bénéficié d'un parcours personnalisé	Moins développées	323,00	114,00	209,00	259,00	118,00	141,00	127,00	44,00	83,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 8ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					52,00	34,00	18,00				9,00	5,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					425,00	321,00	104,00				279,00	83,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées					155,00	133,00	22,00				110,00	21,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					352,00	309,00	43,00				169,00	18,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					513,00	417,00	96,00				290,00	68,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	24,00	13,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	42,00	21,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	23,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	139,00	23,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	126,00	27,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

1.6. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2018						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
07r02	Participants en préqualification ou en formation qualifiante à l'issue de l'intervention	Moins développées	Nombre (Nombre)		Nombre	1 200,00	700,00	500,00	0,42	0,54	0,26	504,00	375,00	129,00	402,00	304,00	98,00	
07r17	Nombre de jeunes en stage long ou ayant signé un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation ou un contrat de travail (en région ou à l'extérieur)	Moins développées	Nombre (nombre)		Nombre	171,00	86,00	85,00	0,05	0,01	0,09	9,00	1,00	8,00	9,00	1,00	8,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative		
07r02	Participants en préqualification ou en formation qualifiante à l'issue de l'intervention	Moins développées	102,00	71,00	31,00	102,00	71,00	31,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
07r17	Nombre de jeunes en stage long ou ayant signé un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation ou un contrat de travail (en région ou à l'extérieur)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative		
07r02	Participants en préqualification ou en formation qualifiante à l'issue de l'intervention	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
07r17	Nombre de jeunes en stage long ou ayant signé un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation ou un contrat de travail (en région ou à l'extérieur)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 8ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				317,00	253,00	64,00				47,00	34,00	13,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				126,00	101,00	25,00				20,00	15,00	5,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				733,00	569,00	164,00				331,00	265,00	66,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				497,00	393,00	104,00				306,00	250,00	56,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				10,00	10,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				1 033,00	812,00	221,00				365,00	288,00	77,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				696,00	578,00	118,00				236,00	198,00	38,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				293,00	211,00	82,00				112,00	83,00	29,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				56,00	30,00	26,00				25,00	14,00	11,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				609,00	481,00	128,00				228,00	176,00	52,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				14,00	12,00	2,00				6,00	5,00	1,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				124,00	109,00	15,00				53,00	45,00	8,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				90,00	86,00	4,00				43,00	41,00	2,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				2,00	0,00	2,00				2,00	0,00	2,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				1,00						0,00		
	Total général des participants					1 060,00						378,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	180,00	144,00	36,00	90,00	75,00	15,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	77,00	61,00	16,00	29,00	25,00	4,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	350,00	273,00	77,00	52,00	31,00	21,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	139,00	112,00	27,00	52,00	31,00	21,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	10,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	531,00	421,00	110,00	137,00	103,00	34,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	372,00	310,00	62,00	88,00	70,00	18,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	132,00	96,00	36,00	49,00	32,00	17,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	27,00	13,00	14,00	4,00	3,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	310,00	250,00	60,00	71,00	55,00	16,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	4,00	3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	51,00	46,00	5,00	20,00	18,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	36,00	34,00	2,00	11,00	11,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	1,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		540,00			142,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00

CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
07R02	Participants à des actions de mise à niveau et de préqualification (16-25 ans)	Moins développées	Nombre	1 500,00			1 027,00	817,00	210,00	0,68			351,00	284,00	67,00
07R17	Participants à des actions d'information et d'orientation professionnelles	Moins développées	nombre	12 000,00			1 060,00	832,00	228,00	0,09			378,00	299,00	79,00
07R4	Participants jeunes engagés dans l'apprentissage ou des dispositifs de rapprochement avec le monde de l'entreprise	Moins développées	Nombre	259,00	130,00	129,00	33,00	15,00	18,00	0,13	0,12	0,14	33,00	15,00	18,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
07R02	Participants à des actions de mise à niveau et de préqualification (16-25 ans)	Moins développées	534,00	427,00	107,00	142,00	106,00	36,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
07R17	Participants à des actions d'information et d'orientation professionnelles	Moins développées	540,00	427,00	113,00	142,00	106,00	36,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
07R4	Participants jeunes engagés dans l'apprentissage ou des dispositifs de rapprochement avec le monde de l'entreprise	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 8iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées						4,00	2,00	2,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						222,00	105,00	117,00				38,00	57,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						99,00	43,00	56,00				16,00	26,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	1,00	0,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	19,00	14,00	48,00	46,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	7,00	5,00	20,00	25,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

1.7. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2018						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
07r05	Taux de survie des entreprises accompagnées à 18 mois	Moins développées	Proportion (Taux)		Nombre	85,00						87,50 %	87,50%	87,50%	87,50 %	87,50%	87,50%	
07r06	Nombre d'entreprises créées par des femmes suite à l'accompagnement	Moins développées	Nombre (Nombre)		Nombre	635,00			0,33			207,00	0,00	207,00	104,00	0,00	104,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
07r05	Taux de survie des entreprises accompagnées à 18 mois	Moins développées	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%		87,50%	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%	
07r06	Nombre d'entreprises créées par des femmes suite à l'accompagnement	Moins développées	103,00	0,00	103,00	14,00	0,00	14,00		89,00	0,00	89,00	89,00	0,00	89,00	89,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
07r05	Taux de survie des entreprises accompagnées à 18 mois	Moins développées	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%		87,50%	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%	
07r06	Nombre d'entreprises créées par des femmes suite à l'accompagnement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 8iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				491,00	262,00	229,00				25,00	7,00	18,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				112,00	51,00	61,00				11,00	2,00	9,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				70,00	37,00	33,00				13,00	8,00	5,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				68,00	35,00	33,00				13,00	8,00	5,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				247,00	127,00	120,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				77,00	43,00	34,00				3,00	1,00	2,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				45,00	29,00	16,00				7,00	5,00	2,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				23,00	17,00	6,00				7,00	5,00	2,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				353,00	177,00	176,00				26,00	10,00	16,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				252,00	143,00	109,00				7,00	3,00	4,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				116,00	68,00	48,00				2,00	1,00	1,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				285,00	155,00	130,00				5,00	2,00	3,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				7,00	4,00	3,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				167,00	69,00	98,00				9,00	3,00	6,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				28,00	11,00	17,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				2,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				3,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				224,00						0,00		
	Total général des participants					808,00						38,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	234,00	119,00	115,00	232,00	136,00	96,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	60,00	28,00	32,00	41,00	21,00	20,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	7,00	5,00	2,00	50,00	24,00	26,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	6,00	4,00	2,00	49,00	23,00	26,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	103,00	44,00	59,00	144,00	83,00	61,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	36,00	18,00	18,00	38,00	24,00	14,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	18,00	11,00	7,00	20,00	13,00	7,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	6,00	5,00	1,00	10,00	7,00	3,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	151,00	72,00	79,00	176,00	95,00	81,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	106,00	51,00	55,00	139,00	89,00	50,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	53,00	30,00	23,00	61,00	37,00	24,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	127,00	67,00	60,00	153,00	86,00	67,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	2,00	2,00	0,00	5,00	2,00	3,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	72,00	29,00	43,00	86,00	37,00	49,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	3,00	2,00	1,00	25,00	9,00	16,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	1,00			1,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			3,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	1,00			223,00			0,00		
	Total général des participants		344,00			426,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00

CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
07R06	Nombre de demandeurs d'emploi ou inactifs accompagnés dans leur démarche de création	Moins développées	Nombre	2 400,00			561,00	299,00	262,00	0,23			38,00	15,00	23,00
07R7	Nombre annuel de promotion / sensibilisation à l'entrepreneuriat	Moins développées	nombre	5,00			279,00	0,00	0,00	55,80			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
07R06	Nombre de demandeurs d'emploi ou inactifs accompagnés dans leur démarche de création	Moins développées	241,00	124,00	117,00	282,00	160,00	122,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
07R7	Nombre annuel de promotion / sensibilisation à l'entrepreneuriat	Moins développées	127,00	0,00	0,00	152,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8vii - la modernisation des institutions du marché du travail, telles que les services publics et privés de l'emploi, de façon à mieux répondre aux besoins du marché du travail, y compris par des actions visant à améliorer la mobilité professionnelle transnationale ainsi qu'en faisant appel à des programmes de mobilité et à une meilleure coopération entre les organismes et les parties prenantes concernées

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 8vii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées		Nombre	150,00	75,00	75,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8vii - la modernisation des institutions du marché du travail, telles que les services publics et privés de l'emploi, de façon à mieux répondre aux besoins du marché du travail, y compris par des actions visant à améliorer la mobilité professionnelle transnationale ainsi qu'en faisant appel à des programmes de mobilité et à une meilleure coopération entre les organismes et les parties prenantes concernées

1.8. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2018						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
07r04	Nombre de placements en emploi ou formation qualifiante, ou de projets de création d'activité issus des actions	Moins développées	Nombre (Nombre)		Nombre	300,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes
07r04	Nombre de placements en emploi ou formation qualifiante, ou de projets de création d'activité issus des actions	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes
07r04	Nombre de placements en emploi ou formation qualifiante, ou de projets de création d'activité issus des actions	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8vii - la modernisation des institutions du marché du travail, telles que les services publics et privés de l'emploi, de façon à mieux répondre aux besoins du marché du travail, y compris par des actions visant à améliorer la mobilité professionnelle transnationale ainsi qu'en faisant appel à des programmes de mobilité et à une meilleure coopération entre les organismes et les parties prenantes concernées

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 8vii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00

CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8vii - la modernisation des institutions du marché du travail, telles que les services publics et privés de l'emploi, de façon à mieux répondre aux besoins du marché du travail, y compris par des actions visant à améliorer la mobilité professionnelle transnationale ainsi qu'en faisant appel à des programmes de mobilité et à une meilleure coopération entre les organismes et les parties prenantes concernées

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
07R04	Nombre d'actions/projets partenariaux engagés entre les structures du SPE, de la formation, de l'orientation et de l'insertion, et avec les employeurs	Moins développées	nombre	12,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
07R5	Conseillers du SPE engagés dans des actions de formation	Moins développées	Nombre	170,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015			2014			
			Total	Hommes	Femmes										
07R04	Nombre d'actions/projets partenariaux engagés entre les structures du SPE, de la formation, de l'orientation et de l'insertion, et avec les employeurs	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
07R5	Conseillers du SPE engagés dans des actions de formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	8 - Développer la formation des demandeurs d'emploi et inactifs
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 8 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					66,00	32,00	34,00						0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					12,00	7,00	5,00						0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées					293,00	127,00	166,00						0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					34,00	26,00	8,00						0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					219,00	92,00	127,00						0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	14,00	7,00	18,00	27,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	3,00	4,00	4,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	50,00	28,00	77,00	138,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	15,00	4,00	11,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	33,00	18,00	59,00	109,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	8 - Développer la formation des demandeurs d'emploi et inactifs
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

1.9. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2018						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
08r01	Demandeurs d'emploi entrant en formation qualifiante à l'issue de l'action	Moins développées	Proportion (%)		Proportion	85,00						75,84	75,89%	75,76%	0,00	0,00%	0,00%	
08r02	Demandeurs d'emploi obtenant une qualification ou une certification de niveau V et plus au terme de leur participation	Moins développées	Proportion (%)		Proportion	75,00						80,74	82,35%	78,00%	0,00	0,00%	0,00%	
08r3d	Taux de participants ayant validé un niveau supérieur de la maîtrise des savoirs de base, au sein d'un référentiel partagé par les acteurs du territoire	Moins développées	Proportion (Pourcentage)		Proportion	80,00						0,00	0,00%	0,00%	0,00	0,00%	0,00%	
08r04	Taux de poursuite d'études des jeunes accompagnés, à l'issue de la première année d'université y compris en mobilité	Moins développées	Proportion (%)		Nombre	35,00						0,00	0,00%	0,00%	0,00	0,00%	0,00%	
08r05	Nombre de diplômés dans les nouvelles licences professionnelles ouvertes	Moins développées	Nombre (nombre)		Nombre	64,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
08r06	Taux d'obtention de diplôme par les bénéficiaires lycéens et étudiants	Moins développées	Proportion (%)		Proportion	80,00						65,68	58,88%	69,39%	0,00	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
08r01	Demandeurs d'emploi entrant en formation qualifiante à l'issue de l'action	Moins développées	75,84%	75,89%	75,76%	79,71%	76,83%	83,93%		67,57%	81,48%	30,00%	67,57%	81,48%	30,00%	
08r02	Demandeurs d'emploi obtenant une qualification ou une certification de niveau V et plus au terme de leur participation	Moins développées	22,00%	0,00%	46,67%	82,73%	85,71%	78,72%		72,00%	72,73%	66,67%	72,00%	72,73%	66,67%	
08r3d	Taux de participants ayant validé un niveau supérieur de la maîtrise des savoirs de base, au sein d'un référentiel partagé par les acteurs du territoire	Moins développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
08r04	Taux de poursuite d'études des jeunes accompagnés, à l'issue de la première année d'université y compris en mobilité	Moins développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
08r05	Nombre de diplômés dans les nouvelles licences professionnelles ouvertes	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
08r06	Taux d'obtention de diplôme par les bénéficiaires lycéens et étudiants	Moins développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		65,88%	58,88%	69,39%	65,88%	58,88%	69,39%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
08r01	Demandeurs d'emploi entrant en formation qualifiante à l'issue de l'action	Moins développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
08r02	Demandeurs d'emploi obtenant une qualification ou une certification de niveau V et plus au terme de leur participation	Moins développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
08r3d	Taux de participants ayant validé un niveau supérieur de la maîtrise des savoirs de base, au sein d'un référentiel partagé par les acteurs du territoire	Moins développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
08r04	Taux de poursuite d'études des jeunes accompagnés, à l'issue de la première année d'université y compris en mobilité	Moins développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
08r05	Nombre de diplômés dans les nouvelles licences professionnelles ouvertes	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
08r06	Taux d'obtention de diplôme par les bénéficiaires lycéens et étudiants	Moins développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

Axe prioritaire	8 - Développer la formation des demandeurs d'emploi et inactifs
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 8 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				98,00	67,00	31,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				59,00	37,00	22,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				411,00	164,00	247,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				97,00	45,00	52,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				20,00	17,00	3,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				435,00	197,00	238,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				4,00	0,00	4,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				4,00	0,00	4,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				125,00	79,00	46,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				254,00	110,00	144,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				143,00	55,00	88,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				202,00	100,00	102,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				8,00	6,00	2,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				185,00	70,00	115,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				17,00	11,00	6,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				2,00	1,00	1,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				1,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
Total général des participants						529,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	19,00	11,00	8,00	79,00	56,00	23,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	12,00	7,00	5,00	47,00	30,00	17,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	10,00	4,00	6,00	196,00	78,00	118,00	205,00	82,00	123,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	4,00	2,00	2,00	64,00	32,00	32,00	29,00	11,00	18,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	20,00	17,00	3,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	21,00	13,00	8,00	222,00	107,00	115,00	192,00	77,00	115,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	13,00	6,00	7,00	112,00	73,00	39,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	16,00	9,00	7,00	165,00	66,00	99,00	73,00	35,00	38,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	11,00	8,00	3,00	132,00	47,00	85,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	21,00	11,00	10,00	125,00	65,00	60,00	56,00	24,00	32,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	1,00	1,00	0,00	3,00	3,00	0,00	4,00	2,00	2,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	4,00	0,00	4,00	148,00	58,00	90,00	33,00	12,00	21,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	1,00	0,00	1,00	14,00	11,00	3,00	2,00	0,00	2,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	1,00	1,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			1,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
Total général des participants			29,00			295,00			205,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00

CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	8 - Développer la formation des demandeurs d'emploi et inactifs
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 8

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
08R04	Nombre de jeunes bénéficiant de places créées en licences professionnelles	Moins développées	nombre	75,00			91,00	0,00	0,00	1,21			0,00	0,00	0,00
08R05	Nombre de jeunes accompagnés lors d'actions visant à augmenter la réussite scolaire ou académique	Moins développées	nombre	900,00			304,00	108,00	196,00	0,34			0,00	0,00	0,00
08R1b	Demandeurs d'emploi (niveau infra V) participants à des actions de formation qualifiante de niveau V	Moins développées	nombre	2 098,00	630,00	1 468,00	50,00	33,00	17,00	0,02	0,05	0,01	0,00	0,00	0,00
08R2C	Nombre de participants engagés dans des actions de formation grâce à la plateforme de lutte contre l'illettrisme	Moins développées	nombre	5 000,00	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015			2014			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
08R04	Nombre de jeunes bénéficiant de places créées en licences professionnelles	Moins développées	0,00	0,00	0,00	91,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08R05	Nombre de jeunes accompagnés lors d'actions visant à augmenter la réussite scolaire ou académique	Moins développées	0,00	0,00	0,00	99,00	26,00	73,00	205,00	82,00	123,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08R1b	Demandeurs d'emploi (niveau infra V) participants à des actions de formation qualifiante de niveau V	Moins développées	9,00	4,00	5,00	41,00	29,00	12,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08R2C	Nombre de participants engagés dans des actions de formation grâce à la plateforme de lutte contre l'illettrisme	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	9 - DÉVELOPPER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT DES TRAVAILLEURS, DES ENTREPRISES ET DES ENTREPRENEURS (OT8)
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 9 / 8v

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées						62,00	54,00	8,00				45,00	8,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						37,00	34,00	3,00				26,00	3,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	9 - DÉVELOPPER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT DES TRAVAILLEURS, DES ENTREPRISES ET DES ENTREPRENEURS (OT8)
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

1.10. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2018						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
09r01	Nombre d'opérations GPEC/GTEC/EDEC ou d'études sectorielles ayant abouti à un plan d'action opérationnel	Moins développées	Nombre (nombre)		Nombre	10,00			0,30			3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
09r2d	Nombre de participants ayant validé un niveau supérieur dans la maîtrise des savoirs de base, au sein d'un référentiel partagé par les acteurs du territoire	Moins développées	Nombre (nombre)		Nombre	972,00	583,00	389,00	0,15	0,17	0,13	149,00	97,00	52,00	50,00	46,00	4,00	
09r3b	Nombre de participants ayant obtenu une certification/qualification ou une validation de leur formation professionnalisante, dans les métiers fléchés, à l'issue de leur participation	Moins développées	Nombre (nombre)		Nombre	630,00	378,00	252,00	0,10	0,14	0,03	62,00	54,00	8,00	53,00	45,00	8,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
09r01	Nombre d'opérations GPEC/GTEC/EDEC ou d'études sectorielles ayant abouti à un plan d'action opérationnel	Moins développées	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
09r2d	Nombre de participants ayant validé un niveau supérieur dans la maîtrise des savoirs de base, au sein d'un référentiel partagé par les acteurs du territoire	Moins développées	99,00	51,00	48,00	61,00	29,00	32,00	38,00	22,00	16,00	38,00	22,00	16,00		
09r3b	Nombre de participants ayant obtenu une certification/qualification ou une validation de leur formation professionnalisante, dans les métiers fléchés, à l'issue de leur participation	Moins développées	9,00	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
09r01	Nombre d'opérations GPEC/GTEC/EDEC ou d'études sectorielles ayant abouti à un plan d'action opérationnel	Moins développées	3,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
09r2d	Nombre de participants ayant validé un niveau supérieur dans la maîtrise des savoirs de base, au sein d'un référentiel partagé par les acteurs du territoire	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
09r3b	Nombre de participants ayant obtenu une certification/qualification ou une validation de leur formation professionnalisante, dans les métiers fléchés, à l'issue de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

Axe prioritaire	9 - DÉVELOPPER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT DES TRAVAILLEURS, DES ENTREPRISES ET DES ENTREPRENEURS (OT8)
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 9 / 8v

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				211,00	151,00	60,00				95,00	84,00	11,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				18,00	10,00	8,00				2,00	1,00	1,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				22,00	20,00	2,00				16,00	16,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				117,00	78,00	39,00				38,00	36,00	2,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				17,00	11,00	6,00				8,00	6,00	2,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				20,00	14,00	6,00				17,00	12,00	5,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				122,00	92,00	30,00				46,00	40,00	6,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				4,00	2,00	2,00				1,00	1,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				60,00	49,00	11,00				32,00	30,00	2,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				3,00	1,00	2,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				138,00						0,00		
	Total général des participants					211,00						95,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	39,00	31,00	8,00	77,00	36,00	41,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	7,00	6,00	1,00	9,00	3,00	6,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	4,00	3,00	1,00	2,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	21,00	15,00	6,00	58,00	27,00	31,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	2,00	2,00	0,00	7,00	3,00	4,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	1,00	1,00	0,00	2,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	29,00	24,00	5,00	47,00	28,00	19,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	3,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	15,00	13,00	2,00	13,00	6,00	7,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	3,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			138,00		
	Total général des participants		39,00			77,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00

CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	9 - DÉVELOPPER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT DES TRAVAILLEURS, DES ENTREPRISES ET DES ENTREPRENEURS (OT8)
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 9

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
09R01	Nombre de démarches de GPEC/GTEC/EDEC ou d'études prospectives lancées	Moins développées	NOMBRE	12,00			3,00	0,00	0,00	0,25			0,00	0,00	0,00
09R2c	Nombre de participants à des actions de renforcement des savoirs de base	Moins développées	Nombre	1 225,00	735,00	490,00	149,00	97,00	52,00	0,12	0,13	0,11	45,00	42,00	3,00
09R3b	Nombre de salariés de niveau Infra V engagés dans des actions de professionnalisation ou de formation qualifiante au niveau V et plus	Moins développées	nombre	700,00	420,00	280,00	62,00	42,00	20,00	0,09	0,10	0,07	50,00	42,00	8,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes									
09R01	Nombre de démarches de GPEC/GTEC/EDEC ou d'études prospectives lancées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
09R2c	Nombre de participants à des actions de renforcement des savoirs de base	Moins développées	27,00	19,00	8,00	77,00	36,00	41,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
09R3b	Nombre de salariés de niveau Infra V engagés dans des actions de professionnalisation ou de formation qualifiante au niveau V et plus	Moins développées	12,00	0,00	12,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 13

Axe prioritaire		13 - Assistance technique FEDER									
(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	Observations
F	11R1	nombre d'actions de formation	nombre		20,00			0,00			En l'absence de dossier programmé (hors immobilier), les actions engagées par l'autorité de gestion ne peuvent être valorisées, car non rattachables à un financement FEDER. A titre informatif, 26 sessions de formation et 11 actions de communications ont été recensées : 2014 (1), 2015(3), 2016(3), 2017(2), 2018 (2). Une étude a également été réalisée en 2019.
S	11R1	nombre d'actions de formation	nombre		20,00			0,00			En l'absence de dossier programmé (hors immobilier), les actions engagées par l'autorité de gestion ne peuvent être valorisées, car non rattachables à un financement FEDER. A titre informatif, 26 sessions de formation et 11 actions de communications ont été recensées : 2014 (1), 2015(3), 2016(3), 2017(2), 2018 (2). Une étude a également été réalisée en 2019.
F	11R2	nombre d'études réalisées	nombre		5,00			0,00			En l'absence de dossier programmé (hors immobilier), les actions engagées par l'autorité de gestion ne peuvent être valorisées, car non rattachables à un financement FEDER. A titre informatif, 26 sessions de formation et 11 actions de communications ont été recensées : 2014 (1), 2015(3), 2016(3), 2017(2), 2018 (2). Une étude a également été réalisée en 2019.
S	11R2	nombre d'études réalisées	nombre		5,00			0,00			En l'absence de dossier programmé (hors immobilier), les actions engagées par l'autorité de gestion ne peuvent être valorisées, car non rattachables à un financement FEDER. A titre informatif, 26 sessions de formation et 11 actions de communications ont été recensées : 2014 (1), 2015(3), 2016(3), 2017(2), 2018 (2). Une étude a également été réalisée en 2019.
F	11R3	nombre d'actions de communication	nombre		42,00			0,00			En l'absence de dossier programmé (hors immobilier), les actions engagées par l'autorité de gestion ne peuvent être valorisées, car non rattachables à un financement FEDER. A titre informatif, 26 sessions de formation et 11 actions de communications ont été recensées : 2014 (1), 2015(3), 2016(3), 2017(2), 2018 (2). Une étude a également été réalisée en 2019.
S	11R3	nombre d'actions de communication	nombre		42,00			0,00			En l'absence de dossier programmé (hors immobilier), les actions engagées par l'autorité de gestion ne peuvent être valorisées, car non rattachables à un financement FEDER. A titre informatif, 26 sessions de formation et 11 actions de communications ont été recensées : 2014 (1), 2015(3), 2016(3), 2017(2), 2018 (2). Une étude a également été réalisée en 2019.

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	Observations
F	11R4	Nombre financés	d'ETP	Nombre	5,00			0,00			En l'absence de dossier programmé (hors immobilier), les actions engagées par l'autorité de gestion ne peuvent être valorisées, car non rattachables à un financement FEDER. A titre informatif 10 ETP sont en charge du FEDER.
S	11R4	Nombre financés	d'ETP	Nombre	5,00			0,00			En l'absence de dossier programmé (hors immobilier), les actions engagées par l'autorité de gestion ne peuvent être valorisées, car non rattachables à un financement FEDER. A titre informatif 10 ETP sont en charge du FEDER.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	11R1	nombre d'actions de formation	26,00	11,00	15,00	19,00	6,00	13,00	0,00	0,00	0,00
S	11R1	nombre d'actions de formation	26,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	11R2	nombre d'études réalisées	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	11R2	nombre d'études réalisées	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	11R3	nombre d'actions de communication	0,00			0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00
S	11R3	nombre d'actions de communication	0,00			0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00
F	11R4	Nombre d'ETP financés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	11R4	Nombre d'ETP financés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	11R1	nombre d'actions de formation		0,00	0,00
S	11R1	nombre d'actions de formation		0,00	0,00
F	11R2	nombre d'études réalisées		0,00	0,00
S	11R2	nombre d'études réalisées		0,00	0,00
F	11R3	nombre d'actions de communication		0,00	0,00
S	11R3	nombre d'actions de communication		0,00	0,00
F	11R4	Nombre d'ETP financés		0,00	0,00
S	11R4	Nombre d'ETP financés		0,00	0,00

Axe prioritaire	14 - Assistance technique FSE
-----------------	-------------------------------

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 14

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 14

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
14R01	Nombre d'actions de formation		nombre	10,00			3,00	0,00	0,00	0,30			3,00	0,00	0,00
14R02	Nombre d'études réalisées		NOMBRE	3,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
14R03	Nombre d'actions de communication		nombre	20,00			3,00	0,00	0,00	0,15			3,00	0,00	0,00
14R04	nombre d'ETP financés		nombre	4,00			9,00	4,00	5,00	2,25			4,00	2,00	2,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes									
14R01	Nombre d'actions de formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14R02	Nombre d'études réalisées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14R03	Nombre d'actions de communication		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14R04	nombre d'ETP financés		4,00	2,00	2,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	9
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	9
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0
CO05 - Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2018 Cumul total	2018 Cumul - hommes	2018 Cumul - femmes	2018 Total annuel	2018 Total annuel - hommes	2018 Total annuel - femmes
1	O	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	Population équivalent	FEDER	Moins développées	0,00					
1	F	IF01	Montant des dépenses certifiées de l'axe 1	€	FEDER	Moins développées	13 903 226,60					
1	I	co19	Réalisation des travaux des opérations permettant d'atteindre la valeur cible de 2023 de 30 000 habitants bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	% de dépenses éligibles de travaux facturés	FEDER	Moins développées	52,00					
1	O	01PR3	capacités nominales supplémentaires de production d'eau potable par jour	m3/jour	FEDER	Moins développées	5 200,00					
10	F	IF10	Montant des dépenses certifiées de l'axe 10	€	FSE	Moins développées	3 858 248,41					
10	O	10PR4	Nombre de projets visant à rationaliser, développer ou moderniser l'offre d'insertion	NOMBRE	FSE	Moins développées	9,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
10	O	10PR7	Nombre de jeunes accueillis dans des familles d'accueil	nombre	FSE	Moins développées	68,00	31,00	37,00	0,00	0,00	0,00
11	F	IF11	Montant certifié des dépenses de l'axe 11	€	FSE	Moins développées	0,00					
11	O	11PR1	Nombre d'agents du service public impliqués dans les actions de formation /professionnalisation	nombre	FSE	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12	F	IF12	Montant des dépenses certifiées de l'axe 12	euros	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0,00					
12	O	12PR2	Montant des surcoûts compensés au titre de l'aide au frère	euros	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0,00					
2	F	IF02	Montant des dépenses certifiées de l'axe 2	€	FEDER	Moins développées	16 133 581,39					
2	I	2PR1	Notification des marchés pour la construction de l'hôpital de Petite Terre (travaux + études)	%	FEDER	Moins développées	100,00					
2	I	2PR2	Notification des marchés pour la construction du centre médical social (études + travaux)	%	FEDER	Moins développées	100,00					
2	I	2PR3	Notification des marchés des 10 PMI (études + travaux)	%	FEDER	Moins développées	50,00					
2	O	02PR1	Nombre de lits réservés aux soins de suite et de réadaptation	NOMBRE	FEDER	Moins développées	0,00					
2	O	02PR2	Nombre de centres médico-sociaux créés	NOMBRE	FEDER	Moins développées	0,00					
2	O	02PR3	Nombre de centres de PMI mis aux normes d'hygiène et d'accueil en vigueur	NOMBRE	FEDER	Moins développées	0,00					
3	O	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	FEDER	Moins développées	9,00					
3	F	IF3	Montant des dépenses certifiées de l'axe 3	€	FEDER	Moins développées	1 631 335,89					
3	O	03PR1	Nombre de réseaux de recherche et d'innovation créés	nombre	FEDER	Moins développées	2,00					
3	O	03PR2	Nombre d'entreprises coopérant entre elles	nombre	FEDER	Moins développées	42,00					
4	F	IF4	montant des dépenses certifiées de l'axe 4	M€	FEDER	Moins développées	18 365 535,00					
4	O	4PR01	Capacités de production et de stockage d'énergies renouvelables	Kwh	FEDER	Moins développées	1,00					
4	O	4PR03	Longueur totale de ligne de transport en commun améliorée ou créée	Km	FEDER	Moins développées	4,00					
4	O	4PR04	Capacités supplémentaires de personnes transportées entre les 2 îles par trajet	nombre de personnes	FEDER	Moins développées	526,00					
5	F	IF05	Montant des dépenses certifiées de l'axe 5	euros	FEDER	Moins développées	0,00					
5	O	05PR1	Nombre d'hectares dédiés au déchargement et au stockage des marchandises dans le périmètre portuaire	NOMBRE	FEDER	Moins développées	0,00					
6	O	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Households	FEDER	Moins développées	0,00					
6	F	IF6	Montant des dépenses certifiées de l'axe 6	€	FEDER	Moins développées	0,00					
6	O	06PR2	Nombre de sites raccordés au haut débit	nombre	FEDER	Moins développées	0,00					
7	F	IF7	Montant certifié de dépenses de l'axe 7	€	FSE	Moins développées	5 021 716,98					
7	O	07PR1	Nombre de participants D.E ou inactifs ayant bénéficié d'un parcours personnalisé	Nombre	FSE	Moins développées	709,00	276,00	433,00	0,00	0,00	0,00
7	O	07PR2	Participants à des actions de mise à niveau et de préqualification (16-25 ans)	Nombre	FSE	Moins développées	1 027,00	817,00	210,00	351,00	284,00	67,00
7	O	07PR6	Nombre de demandeurs d'emploi ou inactifs accompagnés dans leur démarche de création	nombre	FSE	Moins développées	561,00	299,00	262,00	38,00	15,00	23,00
8	F	IF8	Montant des dépenses certifiées de l'axe 8	€	FSE	Moins développées	0,00					
8	O	08PR1	Demandeurs d'emploi (niveau infra V) participants à des actions de formation qualifiantes de niveau V	NOMBRE	FSE	Moins développées	50,00	33,00	17,00	0,00	0,00	0,00
9	F	IF9	Montant des dépenses certifiées des dépenses de l'axe 9	€	FSE	Moins développées	0,00					
9	O	09R2c	Nombre de participants à des actions de renforcement des savoirs de base	Nombre	FSE	Moins développées	149,00	97,00	52,00	45,00	42,00	3,00
9	O	09R3b	Nombre de salariés de niveau Infra V engagés dans des actions de professionnalisation ou de formation qualifiante au niveau V et plus	nombre	FSE	Moins développées	62,00	42,00	20,00	50,00	42,00	8,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	Observations
1	O	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	Population équivalent	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	Indicateur complété par une ECMO (co19)
1	F	IF01	Montant des dépenses certifiées de l'axe 1	€	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	Cible atteinte à 110%.
1	I	co19	Réalisation des travaux des opérations permettant d'atteindre la valeur cible de 2023 de 30 000 habitants bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	% de dépenses éligibles de travaux facturés	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	Cible atteinte à 104%

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	Observations
1	O	01PR3	capacités nominales supplémentaires de production d'eau potable par jour	m3/jour	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	Cible atteinte à 87%
10	F	IF10	Montant des dépenses certifiées de l'axe 10	€	FSE	Moins développées	0,00	0,00	0,00	Cible atteinte à 77%
10	O	10PR4	Nombre de projets visant à rationaliser, développer ou moderniser l'offre d'insertion	NOMBRE	FSE	Moins développées	0,00	5,00	3,00	Cible atteinte à 113%
10	O	10PR7	Nombre de jeunes accueillis dans des familles d'accueil	nombre	FSE	Moins développées	0,00	68,00	0,00	Cible atteinte à 136%
11	F	IF11	Montant certifié des dépenses de l'axe 11	€	FSE	Moins développées	0,00	0,00	0,00	Cible non atteinte (0%)
11	O	11PR1	Nombre d'agents du service public impliqués dans les actions de formation /professionnalisation	nombre	FSE	Moins développées	0,00	0,00	0,00	Cible non atteinte (0%)
12	F	IF12	Montant des dépenses certifiées de l'axe 12	euros	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0,00	0,00	0,00	Cible non atteinte (0%)
12	O	12PR2	Montant des surcoûts compensés au titre de l'aide au frêt	euros	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0,00	0,00	0,00	Cible non atteinte (0%)
2	F	IF02	Montant des dépenses certifiées de l'axe 2	€	FEDER	Moins développées	3 029 661,00	0,00	0,00	Cible atteinte à 152%
2	I	2PR1	Notification des marchés pour la construction de l'hôpital de Petite Terre (travaux + études)	%	FEDER	Moins développées	100,00	100,00	0,00	Cible atteinte à 100%
2	I	2PR2	Notification des marchés pour la construction du centre médical social (études + travaux)	%	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	Cible atteinte à 100%
2	I	2PR3	Notification des marchés des 10 PMI (études + travaux)	%	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	Cible atteinte à 100%
2	O	02PR1	Nombre de lits réservés aux soins de suite et de réadaptation	NOMBRE	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	Indicateur complété par une ECMO (2PR1)
2	O	02PR2	Nombre de centres médico-sociaux créés	NOMBRE	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	Indicateur complété par une ECMO (2PR2)
2	O	02PR3	Nombre de centres de PMI mis aux normes d'hygiène et d'accueil en vigueur	NOMBRE	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	Indicateur complété par une ECMO (2PR3)
3	O	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Enterprises	FEDER	Moins développées	9,00	3,00	0,00	Cible atteinte à 75%
3	F	IF3	Montant des dépenses certifiées de l'axe 3	€	FEDER	Moins développées	684 090,00	0,00	0,00	Cible non atteinte (38%)
3	O	03PR1	Nombre de réseaux de recherche et d'innovation créés	nombre	FEDER	Moins développées	1,00	0,00	0,00	Cible atteinte à 100%
3	O	03PR2	Nombre d'entreprises coopérant entre elles	nombre	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	Cible atteinte à 168%
4	F	IF4	montant des dépenses certifiées de l'axe 4	M€	FEDER	Moins développées	18 365 535,01	0,00	0,00	Cible atteinte à 103%
4	O	4PR01	Capacités de production et de stockage d'énergies renouvelables	Kwh	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	Cible atteinte à 94%
4	O	4PR03	Longueur totale de ligne de transport en commun améliorée ou créée	Km	FEDER	Moins développées	8,00	0,00	0,00	Cible atteinte à 80%
4	O	4PR04	Capacités supplémentaires de personnes transportées entre les 2 îles par trajet	nombre de personnes	FEDER	Moins développées	592,00	0,00	0,00	Cible atteinte à 88%
5	F	IF05	Montant des dépenses certifiées de l'axe 5	euros	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	Cible non atteinte (0%)
5	O	05PR1	Nombre d'hectares dédiés au déchargement et au stockage des marchandises dans le périmètre portuaire	NOMBRE	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	Cible non atteinte (0%)
6	O	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Households	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	Cible non atteinte (0%)
6	F	IF6	Montant des dépenses certifiées de l'axe 6	€	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	Cible non atteinte (0%)
6	O	06PR2	Nombre de sites raccordés au haut débit	nombre	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	Cible non atteinte (0%)
7	F	IF7	Montant certifié de dépenses de l'axe 7	€	FSE	Moins développées	2 684 493,10	0,00	0,00	Cible atteinte à 102%
7	O	07PR1	Nombre de participants D.E ou inactifs ayant bénéficié d'un parcours personnalisé	Nombre	FSE	Moins développées	709,00	259,00	127,00	Cible atteinte à 142%
7	O	07PR2	Participants à des actions de mise à niveau et de préqualification (16-25 ans)	Nombre	FSE	Moins développées	676,00	142,00	0,00	Cible atteinte à 342%
7	O	07PR6	Nombre de demandeurs d'emploi ou inactifs accompagnés dans leur démarche de création	nombre	FSE	Moins développées	523,00	282,00	171,00	Cible atteinte à 112%
8	F	IF8	Montant des dépenses certifiées de l'axe 8	€	FSE	Moins développées	0,00			Cible non atteinte (0%)
8	O	08PR1	Demandeurs d'emploi (niveau infra V) participants à des actions de formation qualifiantes de niveau V	NOMBRE	FSE	Moins développées	50,00	41,00	0,00	Cible non atteinte (12%)
9	F	IF9	Montant des dépenses certifiées des dépenses de l'axe 9	€	FSE	Moins développées	0,00	0,00	0,00	Cible non atteinte (0%)
9	O	09R2c	Nombre de participants à des actions de renforcement des savoirs de base	Nombre	FSE	Moins développées	104,00	77,00	0,00	Cible non atteinte (26%)
9	O	09R3b	Nombre de salariés de niveau Infra V engagés dans des actions de professionnalisation ou de formation qualifiante au niveau V et plus	nombre	FSE	Moins développées	12,00	0,00	0,00	Cible non atteinte (62%)

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2014 Cumul total
1	O	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	Population équivalent	FEDER	Moins développées	0,00
1	F	IF01	Montant des dépenses certifiées de l'axe 1	€	FEDER	Moins développées	0,00
1	I	co19	Réalisation des travaux des opérations permettant d'atteindre la valeur cible de 2023 de 30 000 habitants bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	% de dépenses éligibles de travaux facturés	FEDER	Moins développées	0,00
1	O	01PR3	capacités nominales supplémentaires de production d'eau potable par jour	m3/jour	FEDER	Moins développées	0,00
10	F	IF10	Montant des dépenses certifiées de l'axe 10	€	FSE	Moins développées	0,00
10	O	10PR4	Nombre de projets visant à rationaliser, développer ou moderniser l'offre d'insertion	NOMBRE	FSE	Moins développées	0,00
10	O	10PR7	Nombre de jeunes accueillis dans des familles d'accueil	nombre	FSE	Moins développées	0,00
11	F	IF11	Montant certifié des dépenses de l'axe 11	€	FSE	Moins développées	0,00
11	O	11PR1	Nombre d'agents du service public impliqués dans les actions de formation /professionnalisation	nombre	FSE	Moins développées	0,00
12	F	IF12	Montant des dépenses certifiées de l'axe 12	euros	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0,00
12	O	12PR2	Montant des surcoûts compensés au titre de l'aide au frêt	euros	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2014 Cumul total
2	F	IF02	Montant des dépenses certifiées de l'axe 2	€	FEDER	Moins développées	0,00
2	I	2PR1	Notification des marchés pour la construction de l'hôpital de Petite Terre (travaux + études)	%	FEDER	Moins développées	0,00
2	I	2PR2	Notification des marchés pour la construction du centre médical social (études + travaux)	%	FEDER	Moins développées	0,00
2	I	2PR3	Notification des marchés des 10 PMI (études + travaux)	%	FEDER	Moins développées	0,00
2	O	02PR1	Nombre de lits réservés aux soins de suite et de réadaptation	NOMBRE	FEDER	Moins développées	0,00
2	O	02PR2	Nombre de centres médico-sociaux créés	NOMBRE	FEDER	Moins développées	0,00
2	O	02PR3	Nombre de centres de PMI mis aux normes d'hygiène et d'accueil en vigueur	NOMBRE	FEDER	Moins développées	0,00
3	O	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Enterprises	FEDER	Moins développées	0,00
3	F	IF3	Montant des dépenses certifiées de l'axe 3	€	FEDER	Moins développées	0,00
3	O	03PR1	Nombre de réseaux de recherche et d'innovation créés	nombre	FEDER	Moins développées	0,00
3	O	03PR2	Nombre d'entreprises coopérant entre elles	nombre	FEDER	Moins développées	0,00
4	F	IF4	montant des dépenses certifiées de l'axe 4	MC	FEDER	Moins développées	0,00
4	O	4PR01	Capacités de production et de stockage d'énergies renouvelables	Kwh	FEDER	Moins développées	0,00
4	O	4PR03	Longueur totale de ligne de transport en commun améliorée ou créée	Km	FEDER	Moins développées	0,00
4	O	4PR04	Capacités supplémentaires de personnes transportées entre les 2 îles par trajet	nombre de personnes	FEDER	Moins développées	0,00
5	F	IF05	Montant des dépenses certifiées de l'axe 5	euros	FEDER	Moins développées	0,00
5	O	05PR1	Nombre d'hectares dédiés au déchargement et au stockage des marchandises dans le périmètre portuaire	NOMBRE	FEDER	Moins développées	0,00
6	O	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Households	FEDER	Moins développées	0,00
6	F	IF6	Montant des dépenses certifiées de l'axe 6	€	FEDER	Moins développées	0,00
6	O	06PR2	Nombre de sites raccordés au haut débit	nombre	FEDER	Moins développées	0,00
7	F	IF7	Montant certifié de dépenses de l'axe 7	€	FSE	Moins développées	0,00
7	O	07PR1	Nombre de participants D.E ou inactifs ayant bénéficié d'un parcours personnalisé	Nombre	FSE	Moins développées	0,00
7	O	07PR2	Participants à des actions de mise à niveau et de préqualification (16-25 ans)	Nombre	FSE	Moins développées	0,00
7	O	07PR6	Nombre de demandeurs d'emploi ou inactifs accompagnés dans leur démarche de création	nombre	FSE	Moins développées	121,00
8	F	IF8	Montant des dépenses certifiées de l'axe 8	€	FSE	Moins développées	0,00
8	O	08PR1	Demandeurs d'emploi (niveau infra V) participants à des actions de formation qualifiantes de niveau V	NOMBRE	FSE	Moins développées	0,00
9	F	IF9	Montant des dépenses certifiées des dépenses de l'axe 9	€	FSE	Moins développées	0,00
9	O	09R2c	Nombre de participants à des actions de renforcement des savoirs de base	Nombre	FSE	Moins développées	0,00
9	O	09R3b	Nombre de salariés de niveau Infra V engagés dans des actions de professionnalisation ou de formation qualifiante au niveau V et plus	nombre	FSE	Moins développées	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
1	O	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	Population equivalent	FEDER	Moins développées	0			30 000,00		
1	F	IF01	Montant des dépenses certifiées de l'axe 1	€	FEDER	Moins développées	12640066			81 812 727,00		
1	I	co19	Réalisation des travaux des opérations permettant d'atteindre la valeur cible de 2023 de 30 000 habitants bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	% de dépenses éligibles de travaux facturés	FEDER	Moins développées	50			100,00		
1	O	01PR3	capacités nominales supplémentaires de production d'eau potable par jour	m3/jour	FEDER	Moins développées	6000			8 000,00		
10	F	IF10	Montant des dépenses certifiées de l'axe 10	€	FSE	Moins développées	5 007 715			20 030 863,00		
10	O	10PR4	Nombre de projets visant à rationaliser, développer ou moderniser l'offre d'insertion	NOMBRE	FSE	Moins développées	8			54,00		
10	O	10PR7	Nombre de jeunes accueillis dans des familles d'accueil	nombre	FSE	Moins développées	50	25	25	350,00	175,00	175,00
11	F	IF11	Montant certifié des dépenses de l'axe 11	€	FSE	Moins développées	684151			2 736 604,00		
11	O	11PR1	Nombre d'agents du service public impliqués dans les actions de formation /professionnalisation	nombre	FSE	Moins développées	300	150	150	1 000,00	500,00	500,00
12	F	IF12	Montant des dépenses certifiées de l'axe 12	euros	FEDER	Ultrapériphériques septentrionales à faible densité de population	1 398 914			4 576 772,00		
12	O	12PR2	Montant des surcoûts compensés au titre de l'aide au frêt	euros	FEDER	Ultrapériphériques septentrionales à faible densité de population	500000			1 500 000,00		
2	F	IF02	Montant des dépenses certifiées de l'axe 2	€	FEDER	Moins développées	10633007			53 125 037,00		
2	I	2PR1	Notification des marchés pour la construction de l'hôpital de Petite Terre (travaux + études)	%	FEDER	Moins développées	100			100,00		
2	I	2PR2	Notification des marchés pour la construction du centre médical social (études + travaux)	%	FEDER	Moins développées	100			100,00		
2	I	2PR3	Notification des marchés des 10 PMI (études + travaux)	%	FEDER	Moins développées	50			100,00		
2	O	02PR1	Nombre de lits réservés aux soins de suite et de réadaptation	NOMBRE	FEDER	Moins développées	0			55,00		
2	O	02PR2	Nombre de centres médico-sociaux créés	NOMBRE	FEDER	Moins développées	0			1,00		
2	O	02PR3	Nombre de centres de PMI mis aux normes d'hygiène et d'accueil en vigueur	NOMBRE	FEDER	Moins développées	0			10,00		

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
3	O	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Enterprises	FEDER	Moins développées	12			20,00		
3	F	IF3	Montant des dépenses certifiées de l'axe 3	€	FEDER	Moins développées	4 331 836			21 659 178,00		
3	O	03PR1	Nombre de réseaux de recherche et d'innovation créés	nombre	FEDER	Moins développées	2			4,00		
3	O	03PR2	Nombre d'entreprises coopérant entre elles	nombre	FEDER	Moins développées	25			47,00		
4	F	IF4	montant des dépenses certifiées de l'axe 4	M€	FEDER	Moins développées	17 760 983,3			41 675 752,00		
4	O	4PR01	Capacités de production et de stockage d'énergies renouvelables	Kwh	FEDER	Moins développées	1,1			2,00		
4	O	4PR03	Longueur totale de ligne de transport en commun améliorée ou créée	Km	FEDER	Moins développées	5			20,00		
4	O	4PR04	Capacités supplémentaires de personnes transportées entre les îles par trajet	nombre de personnes	FEDER	Moins développées	600			600,00		
5	F	IF05	Montant des dépenses certifiées de l'axe 5	euros	FEDER	Moins développées	12 000 000			36 000 000,00		
5	O	05PR1	Nombre d'hectares dédiés au déchargement et au stockage des marchandises dans le périmètre portuaire	NOMBRE	FEDER	Moins développées	11.5			14,00		
6	O	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Households	FEDER	Moins développées	10000			40 000,00		
6	F	IF6	Montant des dépenses certifiées de l'axe 6	€	FEDER	Moins développées	2634706,00			8 782 356,00		
6	O	06PR2	Nombre de sites raccordés au haut débit	nombre	FEDER	Moins développées	25			66,00		
7	F	IF7	Montant certifié de dépenses de l'axe 7	€	FSE	Moins développées	4921272			19 685 086,00		
7	O	07PR1	Nombre de participants D.E ou inactifs ayant bénéficié d'un parcours personnalisé	Nombre	FSE	Moins développées	500	120	380	2 450,00	588,00	1 862,00
7	O	07PR2	Participants à des actions de mise à niveau et de préqualification (16-25 ans)	Nombre	FSE	Moins développées	300			1 500,00		
7	O	07PR6	Nombre de demandeurs d'emploi ou inactifs accompagnés dans leur démarche de création	nombre	FSE	Moins développées	500	200	300	2 400,00	960,00	1 440,00
8	F	IF8	Montant des dépenses certifiées de l'axe 8	€	FSE	Moins développées	4790832			19 163 327,00		
8	O	08PR1	Demandeurs d'emploi (niveau infra V) participants à des actions de formation qualifiantes de niveau V	NOMBRE	FSE	Moins développées	427	128	299	2 098,00	630,00	1 468,00
9	F	IF9	Montant des dépenses certifiées des dépenses de l'axe 9	€	FSE	Moins développées	1914513			7 658 053,00		
9	O	09R2c	Nombre de participants à des actions de renforcement des savoirs de base	Nombre	FSE	Moins développées	570	360	210	1 225,00	735,00	490,00
9	O	09R3b	Nombre de salariés de niveau Infra V engagés dans des actions de professionnalisation ou de formation qualifiante au niveau V et plus	nombre	FSE	Moins développées	100	65	35	700,00	420,00	280,00

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées	Dépenses totales éligibles engagées et payées par les bénéficiaires le 31 décembre 2018 au plus tard et certifiées à la Commission
1	FEDER	Moins développées	Total	81 812 727,00	55,00%	83 437 826,00	101,99%	83 437 826,00	14 215 610,73	17,38%	18	13 903 226,60
10	FSE	Moins développées	Total	20 030 863,00	85,00%	8 454 594,02	42,21%	8 028 943,42	2 847 629,47	14,22%	9	3 858 248,41
11	FSE	Moins développées	Total	2 736 604,00	85,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0	0,00
12	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	Total	4 576 772,00	62,06%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0	0,00
2	FEDER	Moins développées	Total	53 125 037,00	64,30%	35 004 992,00	65,89%	35 004 992,00	13 753 743,63	25,89%	2	16 133 581,39
3	FEDER	Moins développées	Total	21 659 178,00	78,96%	22 068 562,93	101,89%	11 618 650,60	3 507 886,62	16,20%	20	1 631 335,89
4	FEDER	Moins développées	Total	41 675 752,00	65,03%	20 222 161,40	48,52%	18 991 964,39	18 620 751,01	44,68%	3	18 365 535,00
5	FEDER	Moins développées	Total	36 000 000,00	25,00%	37 670 069,00	104,64%	22 000 000,00	0,00	0,00%	2	0,00
6	FEDER	Moins développées	Total	8 782 356,00	56,93%	709 017,90	8,07%	709 017,90	0,00	0,00%	1	0,00
7	FSE	Moins développées	Total	19 685 086,00	85,00%	7 934 658,12	40,31%	6 944 607,36	8 168 896,07	41,50%	8	5 021 716,98
8	FSE	Moins développées	Total	19 163 329,00	85,00%	2 314 842,97	12,08%	1 963 485,17	4 134 890,88	21,58%	4	0,00
9	FSE	Moins développées	Total	7 658 053,00	85,00%	1 677 304,06	21,90%	1 168 458,83	599 237,67	7,82%	3	0,00
13	FEDER	Moins développées	Total	10 841 135,00	80,00%	200 142,00	1,85%	200 142,00	0,00	0,00%	1	
14	FSE	Moins développées	Total	4 818 565,00	78,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0	
Total	FEDER	Moins développées		253 896 185,00	57,52%	199 312 771,23	78,50%	171 962 592,89	50 097 991,99	19,73%	47	50 033 678,88
Total	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population		4 576 772,00	62,06%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0	0,00
Total	FSE	Moins développées		74 092 500,00	84,54%	20 381 399,17	27,51%	18 105 494,78	15 750 654,09	21,26%	24	8 879 965,39
Total général				332 565 457,00	63,60%	219 694 170,40	66,06%	190 068 087,67	65 848 646,08	19,80%	71	58 913 644,27

Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Categorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Moins développées	017	01	07	07	06		11	YT	3 200 000,00	3 200 000,00	0,00	1
1	FEDER	Moins développées	020	01	07	07	06		11	YT	65 429 802,00	65 429 802,00	6 836 623,23	13
1	FEDER	Moins développées	021	01	07	07	06		11	YT	8 730 320,00	8 730 320,00	7 378 987,50	1
1	FEDER	Moins développées	022	01	07	07	06		11	YT	5 477 704,00	5 477 704,00	0,00	2
1	FEDER	Moins développées	091	01	07	07	06		11	YT	600 000,00	600 000,00	0,00	1
10	FSE	Moins développées	110	01	07	07		06, 02	21	YT	4 287 341,73	4 130 942,13	586 043,18	6
10	FSE	Moins développées	112	01	07	07		02	21	YT	929 542,84	774 082,84	328 007,45	3
10	FSE	Moins développées	113	01	07	07		02, 08	21	YT	3 237 709,45	3 123 918,45	1 933 578,84	5
11	FSE	Moins développées	119	01	07	07		05, 08	18	YT	0,00	0,00	0,00	0
12	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	017	01	07	07	03		11	YT	0,00	0,00	0,00	0
12	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	019	01	07	07	03		11	YT	0,00	0,00	0,00	0
12	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	098	01	07	07	03		11	YT	0,00	0,00	0,00	0
2	FEDER	Moins développées	053	01	07	07	09		20	YT	29 294 750,00	29 294 750,00	8 043 501,63	1
2	FEDER	Moins développées	055	01	07	07	09		19	YT	5 710 242,00	5 710 242,00	5 710 242,00	1
3	FEDER	Moins développées	001	01	07	07	03		24	YT	21 098 200,40	10 707 400,07	3 285 897,67	16
3	FEDER	Moins développées	063	01	07	07	03		24	YT	970 362,53	911 250,53	221 988,95	4
5	FEDER	Moins développées	038	01	07	07	07		12	YT	12 169 300,00	4 000 000,00	0,00	1
5	FEDER	Moins développées	039	01	07	07	07		12	YT	25 500 769,00	18 000 000,00	0,00	1
6	FEDER	Moins développées	048	01	07	07	02		13	YT	709 017,90	709 017,90	0,00	1
7	FSE	Moins développées	102	01	07	07		08	21	YT	6 179 119,94	5 323 230,18	7 412 325,37	6
7	FSE	Moins développées	104	01	07	07		08	24	YT	1 755 538,18	1 621 377,18	756 570,70	5
8	FSE	Moins développées	117	01	07	07		08	19	YT	2 314 842,97	1 963 485,17	4 134 890,88	4
9	FSE	Moins développées	106	01	07	07		02	21	YT	1 677 304,06	1 168 458,83	599 237,67	3
4	FEDER	Moins développées	010	01	07	07	04		22	YT	1 602 804,40	436 314,39	0,00	1
4	FEDER	Moins développées	036	01	07	07	04		22	YT	18 407 000,00	18 407 000,00	18 365 535,01	1
4	FEDER	Moins développées	068	01	07	07	04		22	YT	212 357,00	148 650,00	255 216,00	1
13	FEDER	Moins développées	121	01	07	07			24	YT	200 142,00	200 142,00	0,00	1
14	FSE	Moins développées	121	01	07	07		08	18	YT	0,00	0,00	0,00	0

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	10	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	11	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	12	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	13	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais	14	0,00		0,00	

soutenus par le FSE					
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	3	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	5	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	6	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	7	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	8	0,00		0,00	
coûts éligibles pour	9	0,00		0,00	

un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE					
--	--	--	--	--	--

Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

L'autorité de gestion a lancé toute fin 2018 l'évaluation intermédiaire pour lui permettre de remplir ce RAMO. Elle a eu pour cela recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage, un groupement mené par le cabinet Téritéo.

L'évaluation avait pour objectifs de :

- Fiabiliser l'ensemble du processus de suivi en vue de la revue de performance ;
- Apporter des éléments de contenu sur le rapport de mise en œuvre en appui à l'autorité de gestion ;
- Analyser les freins, les dynamiques de mises en œuvre de la programmation et proposer des pistes de travail pour assurer la tenue des objectifs stratégiques et financiers de fin de programmation ;
- Accompagner l'autorité de gestion dans la mise en œuvre des recommandations et les échanges consécutifs à la revue de performance.

Les objectifs du rapport d'évaluation sont donc, dans un premier temps, d'apporter une expertise sur les données pertinentes aux nombreux indicateurs des programmes FEDER et FSE de Mayotte sur 2014-2020, ainsi que de réaliser une collecte des données afin d'affiner la pertinence des conclusions à inclure dans le RAMO 2019. Il s'agit de produire une évaluation complète des performances financières et relatives aux indicateurs en vue de la revue de performance.

Dans un second temps, le rapport a pour finalité de formuler des recommandations pour la suite du processus de suivi de la programmation. Un plan d'action sera proposé afin de préparer les bases du dialogue avec la Commission Européenne et proposer une approche opérationnelle à la bonne conduite des échanges dans le cadre de la revue de performance.

- **Compléter et fiabiliser les données de suivi**

- Fiabilisation des indicateurs de réalisation FEDER. Des vérifications et compléments ont été apportés sur la totalité des dossiers FEDER (correction de valeurs erronées, prise en compte des réalisations partielles, contrôles des doubles comptes)
- Collecte des indicateurs de résultats FEDER. 21 indicateurs sur 23 ont été actualisés, contre seulement 3/23 dans le précédent RAMO. Des préconisations seront formulées pour les 2 indicateurs non disponibles.
- Fiabilité du suivi des participant (hors suivi à 6 mois), un programme de relances et de reprise a été réalisé pour toutes les opérations FSE sur l'ensemble des microdonnées participants.

- Adaptation du système d'information – des ajustements du système d'information décisionnel ont été impulsés en lien avec la DGEFP pour mettre en place les règles de calcul aux indicateurs spécifiques du programme
- **Conduire une évaluation du programme**, afin d'établir un diagnostic partagé. Cette démarche s'est appuyée notamment sur :
 - L'analyse détaillée des données de programmation
 - Plus de 60 entretiens conduits avec les principales parties prenantes à la mise en œuvre des programmes
 - L'expertise de l'équipe d'évaluateurs

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
Evaluation de mise en oeuvre	FEDER FSE	1	2019	6	2019	Mixte	02 03 04 06 07 08 09 10 11	<p>Suite aux remarques formulées par la Commission européenne sur le RAMO 2018, l'autorité de gestion a décidé de réorienter les travaux d'évaluation. Un marché a été engagé depuis février 2019, avec comme objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compléter et fiabiliser les données de suivi • Conduire une évaluation du programme, afin d'établir un diagnostic partagé. • Alimenter le RAMO 2019, en particulier les sections d'analyse qualitative, en appui à l'autorité de gestion. 	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter et fiabiliser les données de suivi <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Fiabilisation des indicateurs de réalisation FEDER</u>. Des vérifications et compléments ont été apportés sur la totalité des dossiers FEDER (correction de valeurs erronées, prise en compte des réalisations partielles, contrôles des doubles comptes) ○ <u>Collecte des indicateurs de résultats FEDER</u>. 21 indicateurs sur 23 ont été actualisés, contre seulement 3/23 dans le précédent RAMO. Des préconisations seront formulées pour les 2 indicateurs non disponibles. ○ <u>Fiabilité du suivi des participant (hors suivi à 6 mois)</u>, un programme de relances et de reprise a été réalisé pour toutes les opérations FSE sur l'ensemble des microdonnées participants. ○ <u>Adaptation du système d'information</u> – des ajustements du système d'information décisionnel ont été impulsés en lien avec la DGEFP pour mettre en place les règles de calcul aux indicateurs

										<p>spécifiques du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduire une évaluation du programme, afin d'établir un diagnostic partagé. Cette démarche s'est appuyée notamment sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'analyse détaillée des données de programmation ○ Plus de 60 entretiens conduits avec les principales parties prenantes à la mise en œuvre des programmes ○ L'expertise de l'équipe d'évaluateurs
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---

6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

Les principales difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre du programme s'expliquent par le fait qu'il s'agit de la première programmation de fonds européens structurels d'investissement à Mayotte, devenue région ultrapériphérique de l'Union européenne en 2012 seulement. Ainsi, ni l'autorité de gestion, ni ses partenaires ni les porteurs de projet n'ont d'antériorité en la matière et les règles de gestion très exigeantes de ces fonds sont une marche importante à franchir pour tous.

Pour l'autorité de gestion tout d'abord qui fait face à un turn-over très important des équipes (en moyenne 30% par an mais parfois plus) qui freine la capitalisation des acquis. Le rythme des formations n'a pas suivi ce turn-over ; or des agents peu formés sont peu efficaces. La volonté des gouvernements successifs de diminuer le nombre de fonctionnaires entraîne une rigidité totale à la hausse des plafonds d'emploi des différentes administrations composant l'autorité de gestion (nombre maximum de fonctionnaires pouvant être recrutés), ainsi ce n'est pas un problème financier et les crédits de l'assistance techniques sont impuissants à résoudre cette difficulté. Des mesures ont été prises avec l'élaboration d'un plan de formation ambitieux et des gestes salariaux visent à fidéliser les équipes, les ministères ont été sensibilisés sur les besoins de Mayotte et les postes existants sont maintenus, voire augmentés. D'ailleurs un haut fonctionnaire a été recruté pour piloter la mise en oeuvre du programme fin 2018. Enfin, une externalisation partielle des tâches a été mise en oeuvre mi-2019 avec la notification des marchés d'externalisation à des prestataires métropolitains expérimentés sur la matière (instruction et contrôle de service fait pour le FSE, contrôles de services fait FEDER et appel à projet, instruction et contrôles de service fait FEDER axe 12).

Les porteurs de projet rencontrent également des difficultés dans le dépôt, l'exécution et le paiement de leurs dossiers. C'est pour cette raison notamment que les délais d'instruction sont très longs parfois (plus d'un an), les dossiers étant mal montés et/ou incomplets, ce qui demande de nombreux aller-retours avec le porteur et faire perdre du temps. S'agissant du FEDER, la professionnalisation de quelques bureaux d'étude locaux permet d'améliorer la situation, les dossiers déposés en 2019 sont de bien meilleure qualité et vont pouvoir être instruits beaucoup plus rapidement. S'agissant du FSE, l'autorité de gestion a renforcé l'accompagnement des porteurs en interne avec 1 ETP supplémentaire dédié, 1/2 ETP en plus va être créé courant 2019 car la formule est très efficace et le retard de programmation du FSE va demander des efforts conséquents dans les mois qui viennent. Quelques dossiers restent en souffrance toutefois (actions ayant parfois démarré en 2015 mais toujours pas payées) et un important travail d'apurement va être engagé au deuxième semestre 2019 pour rétablir la situation. Grâce à ces diverses mesures, plusieurs porteurs mis en difficultés à cause de retards de paiement FSE et qui avaient en conséquence indiqué qu'ils ne souhaitaient plus bénéficier de ce type de financement ont redéposé des dossiers, le lien de confiance avec l'autorité de gestion se rétablit petit à petit.

S'agissant de l'exécution des opérations, Mayotte est victime de son isolement et de sa dépendance quasi-totale au fret maritime. De nombreuses opérations de travaux ont pris du retard fin 2017 du fait d'intempéries et de grèves bloquant le fonctionnement du port. De plus une grève générale a paralysé l'île

pendant plus de 6 semaines début 2018.

De plus, un contrôle a révélé des lacunes importantes en matière de gestion des dossiers s'agissant du contrôle de la régularité des marchés publics et des aides d'Etat, des formations et des contrôles systématiques sur ces points ont été mis en place et une revue de tous les dossiers engagée afin de corriger d'éventuelles erreurs.

Enfin, en ce qui concerne la lutte contre la fraude et la corruption, une formation a été organisée du 20 Novembre au 22 Novembre 2019. Elle a été dispensée par M. Bruno NICOULAUD, expert et correspondant national de l'OLAF. Tous les agents agissant dans la gestion des fonds européens au SGAR, à la DEAL et à la DIECCTE ont été invités et nombre d'entre eux étaient présents. Suite à cette formation, l'Autorité de Gestion a pris la décision d'inclure dans son marché d'AMO de fin de programmation une composante « Maîtrise des risques » qui inclut l'appui à la mise en place d'une stratégie anti-fraude et anti-corruption

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

--

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

--

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

--

PARTIE B

RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET L'ENVIRONNEMENT EN METTANT A NIVEAU LES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT ET EN AMÉLIORANT LA GESTION DES DÉCHETS (OT6)
-----------------	--

Contribution aux objectifs sur les déchets

En matière de collecte et de recyclage des déchets, l'indicateur 01r01 sur le taux de déchets recyclés a été renseigné par l'ADEME et affiche une valeur 15%. Ce niveau est supérieur à la cible fixée pour 2023, toutefois la méthodologie de calcul ne permet pas de garantir une fiabilité optimale. Ainsi, il est probable que la valeur de 15% surestime le niveau réel de recyclage des déchets. La mise en place d'un observatoire des déchets, prévue par l'ADEME, sera nécessaire pour garantir la fiabilité des données. Cette évolution positive du taux de recyclage des déchets constatée par l'ADEME n'est pas due à des projets soutenus par le FEDER, mais par les projets d'éco-organismes nouvellement implantés à Mayotte et soutenus par l'ADEME.

Les capacités supplémentaires de recyclage des déchets liés au FEDER (indicateur CO17) s'élèvent à 115,4 tonnes par an, ce qui correspond à la réalisation du quai de transfert de Kahani soutenu. Les projets de déchetteries communales sont en cours d'émergence et devraient se concrétiser en 2019. Ils seront déterminants pour répondre à l'objectif de 6 000 tonnes par an en déchetteries.

En matière d'eau potable, le nombre de ménages raccordés à l'eau potable a connu une forte augmentation comme le montrent les indicateurs 01r03 et 01r17. Cette hausse s'explique par les travaux d'extension des réseaux et par le dynamisme de la construction de logements à Mayotte. La forte mobilisation du FEDER sur la production et l'adduction d'eau potable contribue à la politique de sécurisation de la ressource en eau potable à Mayotte et à sa distribution.

Les capacités nominales supplémentaires de production d'eau potable s'élèvent au 31/12/2018 à 5 200 m³ / jour. 6 opérations bénéficiant d'un financement FEDER et s'inscrivant pour la plupart dans le cadre des mesures d'urgences sur l'eau de 2017 contribueront à cet indicateur. Les opérations sélectionnées permettront de dépasser la cible de 2023. Les délais de réalisation des projets n'ont pas été suffisamment pris en compte dans le calibrage de la cible intermédiaire.

En matière **d'assainissement**, les résultats en termes de part de la population bénéficiant d'un système de collecte des eaux résiduaires urbaines sont encore modestes. Ceci ne signifie pas que le FEDER n'est pas mobilisé, au contraire. Mais les investissements sur les réseaux et les stations d'épuration nécessitent d'être achevés pour permettre à un système complet d'être opérationnel. Par ailleurs, l'indicateur 01r04 sur la part des ménages bénéficiant d'un système de collecte des eaux résiduaires urbaines pose la question la pertinence de la valeur initialement indiquée en 2012 (42%) et de la cible fixée pour 2023 (72%). Ces valeurs semblent très largement surestimées. En effet, sur la base du nombre de branchements au réseau d'assainissement, la part de ménages bénéficiant d'un système de collecte des eaux résiduaires urbaines s'élève à 20% en 2018.

Les opérations programmées au titre du FEDER sont pour la plupart engagées, et l'étape clé de mise en œuvre sur l'indicateur CO19 de population bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées est atteinte. Les délais de réalisation sont parfois supérieurs aux prévisions du fait de contraintes opérationnelles.

En matière **d'éco-tourisme**, trois prestataires de découverte du lagon se sont engagés sur une certification comprenant des engagements de protection de l'environnement et de bonnes pratiques. Le FEDER a pu soutenir certains d'entre eux au titre de l'axe 3 sur le soutien aux PME innovantes.

L'indicateur 01R4 sur le nombre de sites naturels bénéficiant d'une meilleure protection de la biodiversité affiche pour l'instant une valeur nulle. Le site de Musicale Plage va entrer en phase travaux en 2019. Il est à noter que l'objectif du nombre de sites apparaît trop élevé au regard des ressources mobilisables.

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
-----------------	--

Au titre de la priorité d'investissement 9ii [l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms], les opérations mises en œuvre ont permis d'accompagner 1127 participants. Les personnes accompagnées sont des jeunes majeurs en situation d'exclusion, des jeunes confrontés à des risques de désocialisation ou des jeunes mineurs qui relèvent de l'aide sociale à l'enfance, en situation de danger.

L'indicateur de réalisation 10R02 « nombre de jeunes accompagnés dans des démarches d'insertion » dépasse la valeur intermédiaire établie avec un taux de réalisation supérieur à 300 %.

Parmi les participants, on dénombre presque autant des jeunes femmes que d'hommes. Les jeunes mineurs ou majeurs accompagnés sont pour une très large majorité migrants ou d'origine étrangère (89 % des participants)

L'accompagnement très spécifique proposé par les acteurs associatifs ou les équipes du Conseil départemental a permis à plus de 340 participants de s'engager dans un parcours de formation ou de retourner à l'école au terme de leur participation à l'action. L'indicateur de résultat 10r17 atteint 68,42 % de sa cible 2023.

L'opération mise en œuvre par le Conseil départemental de Mayotte, en charge de la protection de l'enfance, a permis de proposer un hébergement des mineurs en situation de danger. 68 mineurs en situation de danger ont ainsi pu être hébergés grâce au développement du réseau des familles d'accueil. L'indicateur relevant du cadre de performance 10R17 « nombre de jeunes accueillis dans des familles d'accueil » atteint un taux de réalisation de 136 %. Pour les garçons, le taux de réalisation est de 124 % et pour les filles de 148 %.

Au titre de la priorité d'investissement PI 9iv [l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général] qui ne comporte qu'un objectif spécifique, 73 professionnels intervenant dans le champ social ont participé à des actions de professionnalisation. 69 participants ont achevé leur parcours de formation.

L'indicateur de réalisation 10R06 atteint un taux de réalisation de 25,17 % de la valeur intermédiaire définie dans le programme. L'OS 10.2 soutenait initialement la professionnalisation des acteurs intervenant uniquement dans le champ social. Le périmètre de l'OS a été élargi en 2018 au champ sanitaire et médico-social afin de mieux répondre aux besoins du territoire et en particulier au développement de l'offre de soins. L'OS a aussi pris en compte le dispositif de bourses pour les étudiants du secteur sanitaire mis en place par le Conseil départemental pour les étudiants en formation dans le médico-social. Ces évolutions du cadre d'intervention devraient permettre d'augmenter le taux de réalisation.

9 projets visant à rationaliser, développer ou moderniser l'offre d'insertion sont comptabilisés au titre de l'objectif spécifique OS 10.3 « Augmenter la capacité et la professionnalisation des dispositifs d'insertion spécifiques ou provenant de l'économie sociale et solidaire » qui relève de la PI 9v « la promotion de l'entrepreneuriat social et de l'intégration professionnelle dans les entreprises sociales et la promotion de

l'économie sociale et solidaire, afin de faciliter l'accès à l'emploi ».

Il s'agit principalement de projets de développement et de consolidation des structures d'insertion du territoire qui œuvrent en faveur des publics les plus en difficulté. 5 des 6 opérations programmées relèvent de cette typologie d'opérations.

La sixième opération est mise en œuvre par la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS). La mobilisation en charge de la CRESS constitue un levier important pour contribuer à la stratégie de cet OS mais sa montée en charge ne s'est faite qu'à partir de 2017 (après une création en 2016). Ce constat a conduit l'autorité de gestion à modifier l'indicateur du cadre de performance 10R04 « Nombre de projets visant à rationaliser, développer, moderniser l'offre d'insertion » : la valeur intermédiaire a été revue (passage de 19 à 8) mais la valeur cible 2023 (soit 54) a été maintenue.

L'indicateur de réalisation 10R04 atteint à fin 2018 un taux de réalisation de 113 % de la valeur cible. L'indicateur. L'indicateur de résultat 10r05 « Nombre de structures ayant formalisé un plan de réorganisation ou de développement » est aujourd'hui à 16 (16 entreprises de l'économie sociale et solidaire et 5 porteurs de projets (en phase de structuration)) ont été accompagnés. Fin 2028, 63 entreprises ou porteurs de projets ont été rencontrés.

Les actions développées par les acteurs de l'insertion et de 'économie sociale et solidaire ont permis d'accompagner dans leur parcours d'insertion 409 personnes au total. Les hommes sont très majoritaires, ils représentent 81 % des personnes accompagnées. Les participants sont dans l'ensemble plutôt de niveau CITE 1 et 2 (77,6 % des participants). 17,64 % des participants ont engagé un parcours de formation au terme de leur participation. 70 participants ont retrouvé un emploi soit environ 17%.

L'indicateur de résultat 10r04 atteint un taux de réalisation de 29 % de la valeur cible 2023.

Axe prioritaire	11 - RENFORCER LES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET L'EFFICACITÉ DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
-----------------	--

Aucune programmation n'a été faite pour le moment sur cet axe. L'accompagnement s'est néanmoins renforcé en 2018 pour permettre de programmer au moins un dossier en 2019 et plusieurs en 2020.

Sur l'OS 11.1 - Les potentiels sur l'OS 11.1 demeurent importants : le territoire de Mayotte compte plus de 8000 agents territoriaux (dont 30% sont des agents de catégorie A et B). Un projet du GIP CARIF OREF est au stade de l'accompagnement avec une première version soumise au référent FSE, étape nécessaire avant de passer à un dépôt puis à une instruction. Ce projet se focalise sur la formation d'agents sur les thématiques de la gestion de fonds européens. Le Vice-Rectorat, via le GIP AETE, compte également déposer en 2019 sur la formation de ses agents. Des projets sont également envisagés par le Conseil Départemental et la commune de M'tsangamouji.

Sur l'OS 11.2 - La formation des futurs conseillers prud'homains se fera avec des fonds européens. Le projet est en accompagnement afin d'identifier le ou les porteurs (INTEFP, ENM, etc). Des syndicats sont

également intéressés pour mobiliser les fonds sur cet OS.

Axe prioritaire	12 - Allocation de compensation des surcouts
-----------------	--

Les entreprises habilitées à réceptionner des déchets dangereux sont soumises à des obligations qui imposent que ces déchets soient évacués et traités dans le respect de la réglementation. Elles suivent des procédures très strictes qui garantissent la traçabilité de ces déchets. Toutefois, le suivi global des volumes de déchets dangereux n'est aujourd'hui pas mis en place à l'échelle de Mayotte. Une méthode serait à concevoir pour renseigner l'indicateur 12r01. Elle pourrait s'appuyer sur l'exploitation des données douanières à l'importation et à l'exportation.

L'indicateur 12r02 sur les coûts d'approvisionnement en matières premières et produits intermédiaires n'a pas pu être renseigné du fait de l'absence de dépôt de dossier de demande de subvention. Il est à noter que les coûts de fret maritime sont établis par les compagnies maritimes qui desservent Mayotte (MSC et CMA-CGM).

Axe prioritaire	13 - Assistance technique FEDER
-----------------	---------------------------------

En l'absence de dossier programmé (hors immobilier), les actions engagées par l'autorité de gestion ne peuvent être valorisées, car non rattachables à un financement FEDER.

A titre informatif, 26 sessions de formation et 11 actions de communications ont été recensées : 2014 (1), 2015(3), 2016(3), 2017(2), 2018 (2).

Axe prioritaire	14 - Assistance technique FSE
-----------------	-------------------------------

Deux opérations ont été programmées au titre de l'axe 14. Une première opération mi 2017 portée par le Conseil départemental et une seconde en avril 2018 portée par la Dieccte.

A la différence du FEDER, la programmation s'est engagée mais à l'initiative du Département (pour des mises à disposition) et de la DIECCTE pour cofinancer les moyens mobilisés pour la gestion depuis juin 2017. En revanche, aucun dossier n'a été programmé à ce stade par la Préfecture.

Nous comptabilisons 3 actions de formation en 2018 (une à Mayotte, une à La Réunion, une en métropole).

Nous comptabilisons 0 études en 2018.

Nous comptabilisons 3 actions de communication en 2018 (joli mois de l'Europe, salon du tourisme et consultation citoyenne).

L'utilisation stratégique de l'AT est un enjeu pour l'Autorité de Gestion et le Partenariat. Les actions de formation ont été démultipliées en 2019 avec notamment une formation automatique à La Réunion pour les nouveaux arrivants au SGAR et à la DIECCTE. Les actions de communication continuent et s'étoffent en 2019. Une étude a été faite en 2019 (voir rubrique évaluation) et de nombreuses sont prévues en 2020.

Axe prioritaire	2 - DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX (OT 9)
-----------------	--

Sur l'axe 2, la progression en référence aux changements attendus sur le programme est encore contrastée : l'ensemble des progrès engagés n'apparaît pas lisible dans les statistiques. Mais l'ensemble des objectifs intermédiaires du cadre de performance sont atteints et les perspectives d'atteinte des objectifs 2023 sont très positives pour l'ensemble des indicateurs de l'axe, à l'exception de la création d'hébergements pour les jeunes en formation (02R4).

ACCES A LA FORMATION. Sur ce volet, les objectifs 2023 du programme en termes de nombres de jeunes bénéficiant de conditions d'accueil améliorées sont dépassés (105% sur l'indicateur 02r03). Ces résultats positifs sont la conséquence directe de l'action du programme, avec la mise en place fin 2017 de la nouvelle plateforme de formation du RSMA (indicateur 02R5), qui a permis d'augmenter et d'améliorer les conditions d'accueil des 561 jeunes en formation (voir focus projet ci-après).

On notera toutefois que l'action du programme a porté sur l'amélioration des équipements de formations, et non sur l'amélioration des conditions d'hébergements, qui constituait pourtant également une priorité forte pour l'objectif spécifique 2.3 (voir indicateur de réalisation 02R4).

Sur ce volet, l'évaluation a mis en évidence des difficultés d'émergence des projets liés à des facteurs externes : nombre limité de porteurs potentiels, problèmes de disponibilité du foncier sur les dossiers identifiés.

SANTE. Fin décembre 2018, si aucune réalisation effective ne peut encore être enregistrée sur la création de lits dédiés aux soins de suite et de réadaptation, les objectifs 2023 du programme sont en passe d'être atteints : la livraison des 55 lits nécessaires à l'atteinte des cibles des indicateurs de réalisation est attendue à une échéance proche (automne 2019). Les délais de réalisation sont conformes aux prévisions du programme : l'étape clé de mise en œuvre, liée à la réalisation du projet du CHM est respectée.

Rénovation des CMS et des PMI. Sur cette thématique, les objectifs intermédiaires du programme portaient sur l'engagement des travaux sur près de la moitié des opérations prévues au programme (étape clés de mise en œuvre) : ils ont tous été atteints. A ce jour 6 dossiers sont en cours d'instruction, avec une réalisation physique des opérations prévue pour 2019. On peut estimer que la totalité des objectifs en termes de création de CMS (02PR2) et la moitié des objectifs en termes de création/rénovation de PMI (02R03) seront alors réalisés. Ils permettront d'atteindre 77% des cibles finales en termes de population couverte par une offre médico-sociale de proximité améliorée (02r02). Les projets en cours concernent en effet une population 71 500 habitants :

- CMS de Chiconi : + 37 531habitants
- PMI de Kani-Keli : + 5 507 habitants
- PMI de Vahibe : + 3 736 habitants
- PMI d'Acoua : + 5 192 habitants
- PMI de Combani : + 9 283 habitants
- PMI de Brandele : + 10 282 habitants

Au-delà de l'atteinte des objectifs quantitatifs stricts en termes d'équipements matériels, un point de vigilance demeure sur les capacités à mobiliser un personnel qualifié suffisant pour assurer le plein fonctionnement de ces structures. Le schéma départemental PMI indique que le nombre de personnels nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de ces centres selon les standards d'effectifs médicaux français, « *seraient de 70 médecins, 25 sages-femmes, 130 infirmières puéricultrices* ». A ce jour on recense 2 médecins, 25 infirmiers, et 15 Sages-femmes. Dans ce contexte de difficulté structurelle de recrutement des professionnels de santé, la priorité a été donnée aux actions de vaccination et de lutte contre la malnutrition. Des besoins de formation des personnels d'accueil et d'entretien de ces nouveaux centres pourraient constituer une piste de travail possible au titre du FSE.

Axe prioritaire	3 - DEVELOPPER L'ENGAGEMENT DE MAYOTTE EN FAVEUR DE LA RECHERCHE, L'INNOVATION, L'EDUCATION A L'ENTREPRENEURIAT ET LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES (OT 3)
-----------------	--

Sur l'axe 3, les indicateurs de résultats attestent de la très bonne progression de Mayotte par rapport aux changements attendus énoncés par le programme.

- En moyenne glissante sur les trois dernières années, 669 entreprises ont été créées (03r1), traduisant une progression très importante vers la cible de 800 en 2023. Elle a été acquise en dépit d'un recul important des créations sur l'année 2018, après un très fort rebond en 2017. C'est dans le commerce de détail que la baisse est la plus forte (- 32 %). Elle est la conséquence perceptible des mouvements sociaux de 2018.
- Le taux de survie des entreprises à 18 mois (03r02) s'élève à 84%, en nette progression, et n'est plus qu'à un point de l'objectif final du programme.
- L'économie mahoraise crée en moyenne 466 nouveaux emplois par an (03r05), soit déjà 29% de

plus que les objectifs fixés.

Les indicateurs retenus pour le programme en termes d'innovation (03r03 et 03r04), n'ont pu être pleinement actualisés. Les travaux engagés dans le cadre de l'évaluation n'ont pas permis de retracer de définition et de méthodologie de calcul fiable. Certains indicateurs présentent par ailleurs des anomalies évidentes (ex : sur l'indicateur 3r04 « Nombre de coopération entreprises-recherche ou entreprise-entreprise », le programme présente une valeur initiale de 20 et une cible de 16). L'évaluation a enfin mis en évidence que certaines cibles ont été notoirement surévaluées, en comparaison des valeurs retenues par d'autres programmes français. Des recommandations de nouveaux indicateurs seront proposées à l'issue de l'évaluation en cours

IMPACT DU PROGRAMME

La contribution du programme à ces évolutions apparaît globalement positive :

- 42 coopérations inter-entreprises bénéficient du soutien matériel et technique de la maison de l'entreprise (GEMTOUR : 30 membres ; Syndicat du froid : 6 membres ; GEMCOM : 6 membres).
- L'action du programme en soutien aux projets d'investissements de compétitivité des TPE - PME donne des résultats satisfaisants. 16 projets ont été sélectionnés et 9 sont réalisés au moins partiellement (indicateur CO02). Ces projets ont permis la création effective de 13 emplois et près de 50 emplois supplémentaires sont attendus. Le ratio subvention FEDER par emploi créé (121 K€) sur les dossiers achevés apparaît conforme aux standards identifiés sur d'autres dispositifs.
- Les projets financés présentent un effet levier important sur l'investissement privé, supérieur à 10M€ (CO06), soit davantage que la cible du programme.

DES PERSPECTIVES D'AMELIORATION

L'évaluation a mis en lumière quelques pistes de réflexion pour renforcer l'effet levier des fonds :

- Si le soutien aux projets d'investissement des PME est très positif, un renforcement de l'animation doit être engagé pour faire émerger davantage de projets d'accompagnement à la création d'entreprise et de structuration de cluster.
- Un enjeu de meilleure intégration des enjeux du foncier d'entreprise à la stratégie a été relevé par l'évaluation, en cohérence avec les orientations portées par le nouveau schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, adopté en mars 2018.

La piste du déploiement d'un instrument financier n'apparaissant pas comme une perspective réaliste sur cette programmation (difficultés de mise en œuvre, limites du territoire en termes de masse critique), les tendances sur les indicateurs CO06 et CO07 apparaissent très défavorables.

Axe prioritaire	4 - Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus grande indépendance énergétique de l'île et inciter à une consommation énergétique différentes dans les entreprises et les administrations (OT4)
-----------------	---

Sur l'axe 4, la contribution du programme aux changements observés apparaît différenciée selon les leviers concernés.

Sur le développement des ENR (Pi 4a) La contribution du programme au développement commence juste à être mesurable, elle pourrait être importante à court terme.

L'indicateur 04r01 sur la part des ENR dans la production électrique est restée stable depuis 2012 à 5,3%, pour une cible à 6,3% en 2023. Cette stagnation n'est pas liée à une absence de projet, mais à une limite structurelle du réseau sur laquelle la production structurellement variable des ENR a une influence déstabilisatrice. Mayotte a été l'un des premiers territoires français où le taux de pénétration des ENR intermittentes a dépassé le seuil réglementaire de 30 % (en 2011). Cette limite est toutefois en passe d'être relevée par EDM à 12 % en s'appuyant sur :

- Des efforts dans la gestion du réseau
- le développement de sites de stockage (Batteries) qui permettront de mieux gérer la variabilité de la production des ENR.

Cette amélioration de la gestion du réseau coïncide avec la finalisation des premières réalisations du projet FEDER Multiroof de la société Albioma, qui a permis de déployer fin 2018 une puissance installée supplémentaire de panneaux solaire représentant 0,69 MWc sur 8 sites, permettant une capacité de production annuelle de 1,034 GWh. Elle représente une augmentation de 5,2% de la puissance totale de l'ensemble des 73 centrales photovoltaïques réparties sur l'ensemble de l'île (données EDM)[1]. A terme, il est attendu que l'impact d'ALBIOMA augmente de 9% la puissance photovoltaïque installée sur Mayotte. Outre son impact quantitatif sur la production d'énergie, ce gain est réalisé en mobilisant les surfaces de toiture inexploitées, et sans artificialiser de surfaces supplémentaires de foncier sur l'île.

En matière d'économie d'énergies des résultats sont positifs, mais faiblement imputables aux programmes.

Les indicateurs de résultats du programme sur les économies d'énergies réalisées dans les entreprises (04r02) et dans les bâtiments publics (04r03) affichent des performances très positives de 9,3 et 7,9 GWh/an, de 5 à 10 fois supérieures aux cibles du programme.

Ces performances traduisent essentiellement le succès de mesures de sobriété énergétique indépendantes de l'intervention du FEDER. 75% des gains énergétiques réalisés sur ces indicateurs correspondent au programme de remplacement des climatisations porté par Elecricité de Mayotte et l'Ademe : 2 800 sont déployés tous les ans sur le territoire.

A ce stade, la contribution du programme aux objectifs de performance énergétique est limitée. La principale contribution est apportée par la mise en place d'un processus industriel plus économe par la société d'embouteillage Mayco SAS, qui a permis des économies d'énergie de 7.68 MWh/an. Aucun projet spécifiquement dédié à la rénovation énergétique du bâtiment public n'a été financé à ce jour.

Il convient toutefois de noter que la dimension de performance énergétique est intégrée de manière transversale au programme et ne transparait pas nécessairement de manière complète dans les indicateurs. C'est par exemple le cas de la Maison de l'entreprise ou bien du bâtiment du centre hospitalier de Mayotte, financé au titre de l'axe 2, et qui s'inscrit dans une démarche inspirée de la Haute Qualité Environnementale (HQE) : récupération des calories du groupe froid, panneaux photovoltaïque pour alimentation électrique, architecture adaptée au climat tropical (ventilation naturelle).

Au final, les efforts de sobriété énergétiques engagés sur l'île ne suffisent pas pour compenser à ce jour la très forte augmentation des besoins liée à l'explosion démographique de l'île et à ses dynamiques économiques. Entre 2012 et 2016, la consommation globale d'électricité a progressé de 17%. Les enjeux de sobriété énergétique sont donc essentiels sur l'île et appellent une amplification de l'action du FEDER sur la fin de programmation.

Des enjeux de transport urbain qui s'affirment de manière grandissante.

Les consommations d'énergie liées aux mobilités s'affirment de manière grandissante comme un enjeu du territoire. Le diagnostic du récent SRDEII souligne que les « *flux générés autour de Mamoudzou par les différents déplacements (trajets domicile-travail, marchandises, voyageurs, loisirs et activités commerciales), considérables, induisent une congestion importante du réseau routier. Le réseau de*

transport quasi exclusivement routier, se révélant effectivement inadapté à la progression rapide du niveau d'équipement automobile du territoire, et dépourvu de système de transport en commun organisé. »

L'indicateur 04r04 - Nombre de passagers transportés sur les lignes de transport collectif en ligne régulière affichait une valeur initiale de 17 295 décomposée entre 15 000 scolaires et 12 295 passagers sur les barges et amphidromes naviguant entre Grande terre et Petite Terre (données STM, 2012).

Seules les données de fréquentation des barges ont pu être actualisées : elles affichent une croissance de 7% depuis le démarrage du programme, avec une fréquentation en 2016 de 4 741 029 passagers (soit 12 989 passagers par jour).

Le programme FEDER contribue favorablement à ces évolutions par le soutien aux projets d'amphidrome (voir focus projet ci-dessous), qui ont permis d'améliorer 4km de ligne de transport et d'ouvrir une capacité supplémentaire de transport de 526 passagers.

Mais les potentiels de développement des transports urbains apparaissent nettement plus importants sur l'île, en particulier sur le transport urbain à Mamoudzou. L'action du programme sur ce volet pourrait être amplifiée sur la fin de programmation.

Axe prioritaire	5 - Développer et optimiser les dessertes portuaires et aéroportuaires
-----------------	--

Le nombre de conteneurs transbordés au port de Longoni a connu une forte progression en étant presque triplé entre 2013 et 2018. Les investissements sur les portiques portuaires ont favorisé l'activité de transbordement. Un autre facteur explicatif, plus conjoncturel est le report de trafic de conteneurs du fait d'une indisponibilité d'un port malgache en 2018.

Le trafic de passagers à l'aéroport de Mayotte a connu une augmentation de 18% en 2018 par rapport à 2014. Cette hausse confirme une dynamique structurelle de croissance du marché mahorais du transport aérien. Toutefois, les investissements co-financés par le FEDER sur la réalisation de lits d'arrêt ont été décisifs pour permettre la progression du trafic aérien et assurer des conditions de sécurité optimales aux

usagers de l'aéroport.

Le délégataire du port a réalisé des travaux d'extension de sa zone de stockage. Toutefois, le FEDER ne pourra pas être mobilisé sur cet investissement au vu d'un défaut de gestion administrative du projet.

La réalisation en 2018 des lits d'arrêts ou EMAS (engineered material arresting system) a pu bénéficier du soutien du FEDER. Cet investissement était indispensable pour permettre des liaisons directes de Mayotte avec l'Europe.

Axe prioritaire	6 - Accompagner le développement du numérique, facteur de développement et de compétitivité
-----------------	---

Même si aucun dossier n'a encore été programmé à ce jour sur l'axe, des progrès importants vers l'atteinte des objectifs stratégiques du programme ont été réalisés:

- Le taux de foyers raccordés au **Haut débit** - inf à 30Mb/s- (06r01) est passé de 37% à 89,7% selon les dernières données Arcep en date du 31 décembre 2017. Il marque une progression très significative vers la cible 2023 (98%). Il convient toutefois de noter que les dernières zones blanches à traiter sont également les plus difficiles, car elles correspondent aux zones les moins accessibles.
- Le niveau de raccordement au **très Haut-débit** est en progression sensible, puisque le nombre de ménages éligibles est passé de 8 200 en 2014 à 9 753 au quatrième trimestre 2017, selon les dernières données disponibles de l'observatoire France THD. Cette progression réalisée en 3 ans représente 11% de l'effort à produire pour atteindre la cible finale.

Les dernières données disponibles (observatoire Arcep et France très haut débit) datent du 31 décembre 2017. Les progrès réalisés correspondent à des éléments externes au programme opérationnel.

Toutefois, le projet de finalisation de la couverture haut débit, en cours d'instruction au 31 décembre 2018, a conduit à des premières réalisations qui pourront être valorisées dès la programmation de l'opération. Ce projet a en effet permis :

- De créer 31 km linéaires de fibre optique soit 15% de l'objectif final du programme (indicateur 06R3).

- De connecter 5 villages (Poroani, Mronabéja, Choungui, Kani-Kéli et Mutsamudu) inéligibles à l'ADSL avant 2019 soit 7836 habitants (INSEE, 2017) ou 2309 logements (INSEE, 2012). Ce projet devrait permettre d'atteindre prochainement une couverture de 94% du territoire en haut Débit, pour une cible 2023 de 98% (indicateur 06r02).
- De contribuer aux objectifs de déploiement du très haut débit. Ce projet ciblé sur de la montée en débit via la technologie FTTN, permet toutefois de faire bénéficier de débits théoriques supérieurs à 30Mbits sur un périmètre de 200 mètres autour du nœud de raccordement optique (NRA), via la VDSL. Les zones desservies étant très ciblées (Ex. le NRA Mronabéja ne couvre qu'un périmètre que 300m de circonférence), la majorité des 7836 habitants concernés devraient être éligibles à des standards très haut débit. Le projet contribuera ainsi à une progression substantielle de l'indicateur CO10 « Ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps » et de l'indicateur de résultat associé (06r02).

Pour l'avenir l'accélération du potentiel du très haut débit sur le territoire passe par le déploiement de la Fibre qui n'est pas encore effective sur le territoire. Afin de préparer et de maximiser les retombées de l'arrivée prochaine de la fibre, un premier projet centré sur le développement des usages numériques pour l'éducation a été programmé. Il a permis d'apporter une croissance importante des usages numériques par les élèves et les enseignants.

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
-----------------	--

Au titre de la PI 8i [l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle], **les objectifs fixés dans le PO sont dépassés.**

709 chômeurs et inactifs ont bénéficié d'un accompagnement intensif pour accéder à l'emploi. Les femmes représentent 61 % de l'ensemble des participants. Les personnes faiblement qualifiées (CITE 1 et 2) représentent plus de 46 % des participants accompagnés. La part des participants migrants, d'origine étrangère, minorités représente plus de 51 %.

La valeur intermédiaire de l'indicateur 07R01, relevant du cadre de performance, est dépassée avec un taux de réalisation de 141,8 % pour l'ensemble des participants. En prenant en compte le même indicateur pour les hommes et les femmes, les valeurs intermédiaires sont dépassées : le taux de réalisation est de 230 % pour l'indicateur ciblé sur les hommes et 113,95 % pour les femmes.

Au niveau des résultats, au terme de leur participation presque 42 % des participants accompagnés ont obtenu une qualification (donnée non prise en compte dans l'indicateur de résultat 07r01) et 21,9 % sont en emploi. Pour ces deux indicateurs cumulés, la situation des femmes est moins favorable : 68 % des hommes accompagnés ont trouvé un emploi ou obtenu une qualification au terme de leur participation contre 61,6 % des femmes soit un écart de plus de 6 points.

Les deux OS relevant de la PI 8ii [Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse] sont dans une situation inégale.

Au titre de l'OS 7.2, les valeurs intermédiaires sont largement dépassées avec un taux de réalisation de 342,33% de la cible intermédiaire relevant du cadre de performance. En revanche, très peu de participants sont comptabilisés au titre de l'OS 7.3 : 33 participants au total [comptage manuel du fait des difficultés avec le SI]. Il est à noter qu'aucune opération contribuant à l'indicateur 07R17 n'a été programmée à ce jour. Cet indicateur a été créé pour comptabiliser les jeunes bénéficiant d'actions d'orientation, notamment proposées par la Cité des métiers.

1027 participants jeunes ont pu bénéficier de l'appui proposé par le RSMA depuis l'engagement de la programmation. Il s'agit majoritairement de jeunes hommes : ils représentent plus de 78 % des participants. Les personnes accompagnées dans le cadre du dispositif RSMA sont majoritairement faiblement qualifiées : les participants de niveau CITE 1 et 2 représentent plus de 65 % des effectifs. Tout comme pour la P8.i, la part des participants migrants, d'origine étrangère, minorités est importante : ils représentent plus de 57% des personnes ayant bénéficié d'un appui.

Pour l'ensemble des OS de cette PI, à l'issue de l'action proposée, 504 jeunes sont en préqualification ou en formation qualifiante. Ils sont plus de 33 % à accéder à un emploi au terme de leur participation.

Sur les 33 participants accompagnés dans leur démarche pour trouver un stage dans une entreprise ou une alternance, ils sont 30 à avoir signé un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation ou un contrat de travail (en région ou extérieur). L'indicateur 07R4 atteint ainsi un total de 33 participants. Ce résultat est mitigé et souligne l'enjeu de poursuivre le soutien au développement de l'offre de formation en alternance dans le territoire.

La PI 8iii soutient la création d'activité en particulier en direction des femmes. Au total plus de 800 participants ont été accompagnés dans leur démarche de création. Les femmes représentent 47 % de l'ensemble des participants.

Parmi les 800 participants, on dénombre 561 chômeurs et inactifs. Ces derniers sont comptabilisés au titre de l'indicateur 07R06 qui atteint ainsi la valeur intermédiaire fixée pour 2018 avec un taux de réalisation de 112 %. Ce même indicateur atteint un taux de réalisation de 87,33 % pour les femmes et de 131 % pour les hommes.

Les participants d'un niveau de qualification CITE 1 et 2 sont presque majoritaires sur cet OS, ils représentent 47,3 % du total des participants, conformément au ciblage du programme opérationnel.

Plus de 270 évènements organisés par les bénéficiaires ont permis de promouvoir la création d'entreprise. Le premier salon de l'entrepreneuriat au féminin à Mayotte a été organisé avec l'appui du FSE en 2017. Il a rencontré un important succès et a été renouvelé en 2018.

au total, 207 entreprises ont été créées par des femmes suite à l'accompagnement (indicateur 07r06).

18 mois après l'accompagnement, le taux de survie des entreprises accompagnées (07r05) est de 87,50 %.

La PI 8vii [la modernisation des institutions du marché du travail, telles que les services publics et privés de l'emploi, de façon à mieux répondre aux besoins du marché du travail, y compris par des actions visant à améliorer la mobilité professionnelle transnationale ainsi qu'en faisant appel à des programmes de mobilité et à une meilleure coopération entre les organismes et les parties prenantes concernées] n'a fait l'objet d'aucune programmation à ce stade.

La montée en puissance des acteurs du service public de l'emploi n'a pas été aussi rapide que prévu lors de l'élaboration du programme opérationnel. Les acteurs du service public de l'emploi se sont concentrés sur le déploiement de l'offre d'accompagnement auprès des demandeurs d'emploi et des entreprises (déploiement toujours en cours avec la création d'une direction régionale de Pôle Emploi ou la création d'un service statistique du marché de l'emploi prévu en 2019), plutôt que sur la coopération sur des projets partenariaux.

Axe prioritaire	8 - Développer la formation des demandeurs d'emploi et inactifs
-----------------	---

L'axe 8 mobilise une seule priorité d'investissement : la PI 10iii « une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou

informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises ».

Les réalisations obtenues **au titre de l'OS 8.1** « Accroître l'accès des demandeurs d'emploi à des formations pré-qualifiantes et qualifiantes en lien avec la demande des entreprises et le marché du travail » sont très mitigées.

Au 31 décembre 2018, 50 demandeurs d'emploi sont comptabilisés dans le système d'information pour la seule opération programmée de cet objectif spécifique. L'indicateur 08R1b (Demandeurs d'emploi de niveau infra V participants à des actions de formation qualifiante de niveau V) relevant du cadre de performance de cet axe est à un niveau très important de sous-réalisation tant pour l'ensemble des participants que pour les femmes et les hommes. Il atteint respectivement les taux de réalisations des valeurs intermédiaires suivants : 11,71 %, 25,78 % et 5,69 %.

Les travaux évaluatifs conduits ont mis en avant des points d'attention sur l'indicateur 08R1b. En premier lieu, le ciblage du niveau de qualification des participants semble restrictif. L'indicateur ne comptabilise pas tous les publics qui peuvent bénéficier des actions de formation mises en œuvre dont en particulier les inactifs. L'évaluateur a aussi souligné que l'indicateur de réalisation prend en compte un type de formation très ciblé.

A ces constats opérés par l'évaluateur, il faut ajouter les délais nécessaires pour la mise en place des instances de compétence régionale au titre de la loi NOTRe ainsi que l'ouverture qu'en 2017 au lieu de 2016 de la plate-forme informatique devant regrouper toutes les actions de formations accessibles. Ces délais ont amené l'autorité de gestion à demander une révision de la valeur intermédiaire 2018, modification validée par la Commission européenne.

L'indicateur de résultat atteint en revanche la cible 2023 : le taux de demandeurs d'emploi obtenant une qualification ou une certification de niveau V et plus à l'issue de l'action atteint 80,74% contre une valeur initiale de 60 % (indicateur 08r02).

L'OS 8.2 « Accroître l'offre et la participation aux actions de renforcement de la maîtrise des savoirs de base grâce à une plate-forme et des actions individualisées ou collectives » n'a pas fait l'objet de programmation. Aucun participant n'est donc comptabilisé pour l'indicateur de réalisation concerné 08R2C (Nombre de participants engagés dans des actions de formation grâce à la plateforme de lutte contre l'illettrisme). Un projet est en cours d'analyse et devrait permettre d'engager des actions au titre de cet OS.

L'OS 8.3 « Augmenter la réussite des lycéens d'une part et des étudiants dans l'enseignement supérieur d'autre part, dans et hors du territoire » est dans une situation intermédiaire en matière de réalisation et de résultats.

Sur la base des données transmises par le Centre Universitaire de Formation et de Recherche (CUFR) de Mayotte, 91 participants ont pu bénéficier des places créées en licence professionnelle (indicateur 08R04). 86 jeunes sur les 91 (données du CUFR) ont obtenu leur diplôme à l'issue de leur formation dans l'une ou l'autre des deux licences créées avec le soutien du FSE (indicateur 08r05).

Sur l'ensemble de l'OS, plus de 300 jeunes ont été accompagnés dans le cadre d'actions visant à augmenter leur réussite scolaire ou académique. D'après les données du centre universitaire, le taux de poursuite d'étude atteint 87,38 % (08r04). Le taux d'obtention de diplôme par les participants lycéens et étudiants accompagnés pour l'ensemble de l'OS se situe quant à lui à 66%.

Axe prioritaire	9 - DÉVELOPPER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT DES TRAVAILLEURS, DES ENTREPRISES ET DES ENTREPRENEURS (OT8)
-----------------	--

Cet axe est organisé autour d'une seule priorité d'investissement 8v « l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs ».

Pour l'OS OS 9.1 « Augmenter la qualification des entrepreneurs et créateurs en matière d'anticipation des mutations économiques et de gestion des ressources humaines à travers des démarches collectives », 1 seule opération a été programmée à ce jour. Elle est portée par Opcalia, seul OPCA présent dans le territoire mahorais. Cette opération contribue pleinement aux indicateurs de réalisation et de résultat qui atteignent 25 % de la cible 2023 pour l'indicateur de réalisation (09R01) et 30 % pour l'indicateur de résultat (09r01).

Les financements FSE ont permis de réaliser 3 actions de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans des secteurs stratégiques pour le territoire (TIC notamment, formation professionnelle et activités portuaires). Au total 103 entreprises ont pu bénéficier d'un appui en matière de ressource humaines. Les démarches de diagnostic se sont effectivement transformées en plans d'actions opérationnels.

Les opérations mises en œuvre au titre des objectifs spécifiques 9.2 « Accroître la maîtrise des savoirs de base par les actifs occupés » et 9.3 « Accroître par les actions de professionnalisation et la formation qualifiante sur une base individuelle ou collective les compétences des salariés - en lien avec les besoins de développement identifiés notamment par la SRISI afin de sécuriser leurs parcours professionnels » ont permis à 211 participants de bénéficier d'un parcours de formation. Les hommes sont majoritaires : ils représentent plus de 70 % du total des participants. **Le ciblage sur les personnes avec un faible niveau de qualification est respecté : 55 % des participants ont un niveau CITE 1 et 2.**

Les résultats des actions mis en œuvre sont très positifs: 100 % des actifs occupés ayant bénéficié des actions visant à accroître les savoirs de base sont allés au terme de leur parcours et ont obtenu la

certification ad hoc. Il en est de même pour les actifs occupés qui se sont engagés dans un parcours permettant d'obtenir une qualification (titre, diplôme ou certification).

Malgré ces résultats très positifs, l'indicateur « nombre de participants à des actions de renforcement des savoirs de base » (09R2c), relevant du cadre de performance est en forte sous réalisation. Il atteint 26,14 % de la valeur intermédiaire fixée dans le programme. L'autre indicateur du cadre de performance, le nombre de salariés de niveau infra V engagés dans des actions de professionnalisation ou de formation qualifiante au niveau V et plus (09R3b) atteint quant à lui un taux de réalisation de 62 %. En toute logique, les valeurs intermédiaires sexuées des deux indicateurs du cadre de performance sous performent à l'exception de l'indicateur 09R3b qui atteint 83 % de la valeur intermédiaire.

Cette situation de sous réalisation résulte notamment de la situation particulière de Mayotte : un seul Opcv intervient et le secteur de la formation professionnelle est en structuration.

Les entreprises, encore plus qu'en Métropole, ne mobilisent pas aujourd'hui suffisamment le levier de la formation pour concevoir leur stratégie de développement. Il faut aussi noter que l'engagement sur des dispositifs d'accès aux compétences clés ne va pas de soi : il faut parvenir à révéler aux employeurs et aux salariés, l'importance de la maîtrise des compétences clés et trouver les leviers pour ne pas stigmatiser les salariés concernés.

L'évaluation conduite a par ailleurs mis en avant un point de vigilance sur l'indicateur 09R3b qui ne prend en compte que les actifs occupés de très faible niveau de qualification alors que l'enjeu du développement des compétences est global pour l'ensemble des actifs.

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

L'enjeu de l'égalité Femmes / Hommes s'exprime avec une acuité particulière à Mayotte. Les femmes représentent 51 % de la population totale et 41 % de la population active. Elles sont majoritairement touchées par le chômage. Le taux de chômage des femmes atteint 35,5 % contre 29,5 % chez les hommes.

Les actions soutenues par le FSE dans le cadre des axes 5 à 8 du PO ciblent prioritairement les femmes de manière transversale. Le principe d'égalité femmes-hommes à Mayotte est en outre visé spécifiquement dans le cadre de l'OS 7.6 : « Augmenter la création d'entreprises pérennes [...] et notamment par des femmes ».

Sur les 35 opérations programmées sur le FSE, 6 opérations, soit 17 %, prennent spécifiquement en compte le principe d'égalité entre les femmes et les hommes. Le projet porté par la Boutique de Gestion des Entreprises (BGE) au titre de l'OS 7.6 constitue un projet exemplaire en la matière (soutien FSE : 415 k€). Le projet porté par l'ADIE d'accompagnement et de financement des micro-entrepreneurs a une

contribution positive, puisque les femmes sont les principales bénéficiaires des prêts de l'ADIE.

Parmi les 50 opérations programmées sur le FEDER, 19 opérations apportent une contribution significative (moyenne à forte) au principe d'égalité entre les femmes et les hommes, dans le cadre des OS 1.2 et 1.3 (accès à l'eau potable et à l'assainissement) et de l'OS 6.2 (accès au numérique). On peut notamment citer en exemple le projet porté par la SIEAM (OS 1.2 : projet d'usine de dessalement) qui a inscrit le principe d'égalité professionnelle au sein même de sa politique RH, ainsi que le projet relatif au numérique éducatif, destiné à rendre les apprentissages des enfants mahorais plus efficaces (OS 6.2) qui doit permettre aux filles d'avoir les mêmes accès aux usages du numérique.

Afin de garantir la prise en compte de cette priorité transversale dans le cadre de la programmation, la sous-préfète à la cohésion sociale, la déléguée aux droits des femmes et le comité économique, social et environnemental de Mayotte sont associés à titre consultatif au CRUP et au pré-CRUP. L'enjeu consiste en outre à veiller à une bonne articulation entre les dispositifs existants, notamment avec le Plan d'Actions Régional (PAR) 2018-2020 en faveur de l'entrepreneuriat féminin à Mayotte, doté d'un budget annuel prévisionnel de 90 000 €.

En matière d'égalité des chances et de lutte contre les discriminations, la stratégie du PO vise à la fois le territoire mais également des groupes de populations spécifiques. Elle est prise en compte de manière transversale dans les axes prioritaires 7 à 11 du PO, et plus spécifiquement dans le cadre des actions contribuant à l'amélioration de l'accès à l'emploi, à l'inclusion sociale et à la lutte contre les discriminations pour les populations vulnérables.

Sur les 35 opérations programmées sur le FSE, 26 prennent en compte le principe d'égalité des chances de manière transversale et 8 spécifiquement, dont 3 sur l'OS 7.6 et 2 sur l'OS 10.1. 15 opérations concernent l'axe 10 relatif à la promotion de l'inclusion sociale et à la lutte contre la pauvreté.

Parmi les 50 opérations programmées sur le FEDER, 26, soit plus de 50%, ont une contribution significative (moyenne à forte) à cette priorité, dont 11 concernent l'axe 3, et 9 l'OS 3.3. Les projets portés par le RSMA (construction d'un pôle de formation professionnelle BTP) au titre de l'OS.2.3 et par la BGE (OS 3.1) peuvent être cités en exemple.

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

Le concept de développement durable s'appuie sur trois piliers interdépendants : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable (Définition du Sommet de la Terre, Rio de Janeiro, 1992)

Le PO FEDER-FSE 2014-2020 de Mayotte s'efforce de soutenir cette ambition de manière transversale à

sa stratégie de développement. L'axe 1 doit contribuer à préserver la biodiversité et les habitats naturels les plus vulnérables et à sensibiliser le public aux enjeux environnementaux. Des efforts visant à réduire la dépendance énergétique de l'île et à réduire les émissions de GES sont soutenus par les axes 1 et 4. L'ensemble des activités économiques soutenues par l'axe 3 et les axes relevant du FSE intègrent des critères d'éco-conditionnalités. Sur les 50 projets programmés, 26 ont une contribution forte et 11 ont une contribution moyenne au développement durable du territoire. Ces 37 dossiers représentent 73,9 % de la programmation UE.

Economie / Environnement

L'articulation viable entre les enjeux économiques et environnementaux est soutenue par les axes 3 et 4. Des projets tels que l'installation de panneaux solaires (Albioma) permettront de renforcer la production photovoltaïque d'environ 1,5 GWh/an (04R01) ou d'éclairages publics photovoltaïques (communes de Petite Terre et de Dembeni) sont soutenus dans une logique de transition énergétique. L'axe 3 soutient le développement d'activités inscrites dans l'économie verte telles que la création d'une activité de recyclage (Mayotte Plastique Industrie), ou le développement d'offres d'éco-croisières et d'un tourisme respectueux de l'environnement (3 acteurs touristiques privés).

Le FEDER s'efforce de maîtriser les incidences négatives pour l'environnement du développement économique du territoire. La modernisation de l'aéroport (Axe 5) et du système EMAS qui permet l'atterrissage de gros porteurs s'inscrit dans cette logique d'évitement de flux supplémentaires transitant par la Réunion. L'extension de l'hôpital (Axe 2) tient donc compte des installations techniques et de l'isolation la plus à même d'économiser la consommation d'énergie. Globalement, l'émission de 1073 tCO₂/an (CO34) a été évitée grâce aux projets FEDER (Albioma et Mayco).

Economie / Social

L'articulation équitable entre les enjeux économiques et sociaux est soutenue par les actions du FSE, tel que le dispositif ESSor, porté par la CRESS, qui a soutenu 16 entreprises de l'ESS en 2018 et défendu l'insertion de clauses sociales dans les marchés publics. Le FEDER s'engage également pour assurer une meilleure coordination entre les besoins de la population et des secteurs porteurs d'emplois. Le nouveau pôle de formation construit par le RSMA Mayotte (Axe 2) en est un exemple.

Social / Environnement

Les questions environnementales et sociales sont au cœur des enjeux de ce territoire soumis à une forte pression démographique. La gestion responsable des déchets et de la ressource en eau fait l'objet de 11 dossiers de l'axe 1 et d'un investissement total de près de 83 M€, mais peine encore à répondre à l'ensemble des besoins mahorais.

Un volet visant à la réduction des consommations énergétiques (entreprises et bâtiments publics) avait été prévu dans l'axe 4 (OS 4.1 et 4.2) mais n'a pas connu le succès attendu. Seul 4,6 % de la maquette UE ont été mobilisés et l'absence totale de porteurs publics est à déplorer sur ce volet.

--

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
1	1 920 670,41	4,27%
4	5 968 044,77	22,02%
5	2 550 076,90	28,33%
Total	10 438 792,08	4,94%

--

11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

La mise en place de la gouvernance territoriale et la mobilisation du partenariat local sont des enjeux prioritaires pour Mayotte, qui bénéficie pour la première fois de fonds européens.

Le partenariat stratégique et opérationnel pluri-fonds se fonde sur une coopération renforcée entre la Préfecture, autorité de gestion des programmes, les services de l'Etat et le Conseil départemental de Mayotte, et associe, dans une dynamique régionale de partenariat, les collectivités locales et les représentants du monde socio-économique du territoire. La mise en œuvre et le suivi de ce système de gouvernance est coordonné par le SGAR. Le partenariat local est directement impliqué dans la mise en œuvre du PO, notamment à travers les instances et procédures suivantes :

Le Comité régional unique de suivi (CRUS), co-présidé par le Préfet et le Président du Conseil départemental, assure le suivi de la stratégie globale d'intervention des fonds européens sur le territoire. Il associe les acteurs du territoire et les représentants des instances nationales et européennes. La liste de ses membres a été arrêtée conformément à l'article 48 du règlement (UE) n° 1303/2013 et figure en annexe au règlement intérieur du CRUS, laquelle est rendue publique sur le site Internet « L'Europe à Mayotte » ainsi que sur le site du Conseil départemental.

Depuis le début de la programmation, entre 2015 et 2018, le CRUS s'est réuni 5 fois (en moyenne une réunion annuelle et une consultation écrite en 2016). La réunion annuelle du CRUS en 2018 s'est tenue le 17 mai.

Le Comité régional unique de programmation (CRUP) est chargé de la sélection et de la programmation (ou de la déprogrammation) des projets soumis par l'autorité de gestion. Il s'est réuni 37 fois, avec une montée en puissance progressive :

- 2014 : 1 réunion
- 2015 : 7 réunions

- 2016 : 8 réunions
- 2017 : 10 réunions
- 2018 : 11 réunions

En 2018, le CRUP s'est réuni tous les mois : le 08 février, le 13 mars, le 10 avril, le 15 mai, le 16 juin, le 5 juillet, le 1er août, le 17 septembre, le 26 octobre et les 6 et 13 décembre. Cette régularité permet un suivi fin de la programmation mais également de soulever et de traiter des questions qui émergent au sein du partenariat resserré sur la gestion des fonds (l'AG, les services instructeurs et le Conseil départemental).

En amont du CRUP, le comité technique (pré-CRUP) est chargé de vérifier la conformité de l'instruction et d'émettre un avis sur l'opportunité d'un projet avant la programmation. Il s'est réuni 41 fois depuis le démarrage de la programmation, sur un rythme calé sur celui du CRUP.

Les services de la Commission européenne effectuent régulièrement des missions sur le territoire. En 2018, en sus du CRUS du 17 mai, des réunions techniques ont été organisées avec les DGs REGIO et EMPL en novembre.

Les partenaires du programme font l'objet d'une présentation sur le site « L'Europe à Mayotte » : <http://www.europe-a-mayotte.fr/boite-a-outils/partenaires/>

Le partenariat au sens large ainsi que l'ensemble des citoyens sont informés de la mise en œuvre du PO à travers les publications régulières sur le site « L'Europe à Mayotte », les médias, les réunions d'information et événements que l'autorité de gestion organise dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication inter-fonds.

12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

L'autorité de gestion a lancé toute fin 2018 l'évaluation intermédiaire pour lui permettre de remplir ce RAMO. Elle a eu pour cela recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage, un groupement mené par le cabinet Téritéo.

L'évaluation avait pour objectifs de :

- Fiabiliser l'ensemble du processus de suivi en vue de la revue de performance ;
- Apporter des éléments de contenu sur le rapport de mise en œuvre en appui à l'autorité de gestion ;
- Analyser les freins, les dynamiques de mises en œuvre de la programmation et proposer des pistes de travail pour assurer la tenue des objectifs stratégiques et financiers de fin de programmation ;
- Accompagner l'autorité de gestion dans la mise en œuvre des recommandations et les échanges consécutifs à la revue de performance.

Les objectifs du rapport d'évaluation sont donc, dans un premier temps, d'apporter une expertise sur les données pertinentes aux nombreux indicateurs des programmes FEDER et FSE de Mayotte sur 2014-2020, ainsi que de réaliser une collecte des données afin d'affiner la pertinence des conclusions à inclure dans le RAMO 2019. Il s'agit de produire une évaluation complète des performances financières et relatives aux indicateurs en vue de la revue de performance.

Dans un second temps, le rapport a pour finalité de formuler des recommandations pour la suite du processus de suivi de la programmation. Un plan d'action sera proposé afin de préparer les bases du dialogue avec la Commission Européenne et proposer une approche opérationnelle à la bonne conduite des échanges dans le cadre de la revue de performance.

• Compléter et fiabiliser les données de suivi

- Fiabilisation des indicateurs de réalisation FEDER. Des vérifications et compléments ont été apportés sur la totalité des dossiers FEDER (correction de valeurs erronées, prise en compte des réalisations partielles, contrôles des doubles comptes)
- Collecte des indicateurs de résultats FEDER. 21 indicateurs sur 23 ont été actualisés, contre seulement 3/23 dans le précédent RAMO. Des préconisations seront formulées pour les 2 indicateurs non disponibles.
- Fiabilité du suivi des participant (hors suivi à 6 mois), un programme de relances et de reprise a été réalisé pour toutes les opérations FSE sur l'ensemble des microdonnées participants.

- Adaptation du système d'information – des ajustements du système d'information décisionnel ont été impulsés en lien avec la DGEFP pour mettre en place les règles de calcul aux indicateurs spécifiques du programme
- **Conduire une évaluation du programme**, afin d'établir un diagnostic partagé. Cette démarche s'est appuyée notamment sur :
 - L'analyse détaillée des données de programmation
 - Plus de 60 entretiens conduits avec les principales parties prenantes à la mise en œuvre des programmes
 - L'expertise de l'équipe d'évaluateurs

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
Prévue	Etudes d'impact	FEDE R FSE	2020	Impact	02 03 04 06 07 08 09 10 11	Evaluations d'impact sur les thèmes: <ul style="list-style-type: none"> • infrastructures • emploi/formation • accompagnement/insertion • économie/innovation • énergie/environnement 		
Prévue	Evaluation des besoins d'accompagnement des porteurs	FEDE R FSE	2020	Procédure	11	Le RAMO a révélé que le retard pris sur certains axes étaient en partie dû à un manque d'accompagnement des porteurs, l'évaluation pourra étudier le type d'aide nécessaire et les pistes pour les mettre en oeuvre.		
Prévue	Evaluation intermédiaire des priorités transversales	FEDE R FSE	2020	Impact	02 03 04 06 07 08 09 10 11	Après 6 ans de programmation, évaluer l'impact des opérations sur l'égalité hommes/femmes, le développement durable et la non discrimination.		
Exécutée	Evaluation de mise en oeuvre	FEDE R FSE	2019	Mixte	02 03 04 06 07 08 09 10 11	Suite aux remarques formulées par la Commission européenne sur le RAMO 2018, l'autorité de gestion a décidé de réorienter les travaux d'évaluation. Un marché a été engagé depuis février 2019, avec comme objectifs de :	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter et fiabiliser les données de suivi <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Fiabilisation des indicateurs de réalisation</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • Alimenter le RAMO 2019, en particulier les sections d'analyse qualitative, en appui à l'autorité de gestion.

					<ul style="list-style-type: none"> • Compléter et fiabiliser les données de suivi • Conduire une évaluation du programme, afin d'établir un diagnostic partagé. • Alimenter le RAMO 2019, en particulier les sections d'analyse qualitative, en appui à l'autorité de gestion. 	<p><u>FEDER</u>. Des vérifications et compléments ont été apportés sur la totalité des dossiers FEDER (correction de valeurs erronées, prise en compte des réalisations partielles, contrôles des doubles comptes)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Collecte des indicateurs de résultats</u> <u>FEDER</u>. 21 indicateurs sur 23 ont été actualisés, contre seulement 3/23 dans le précédent RAMO. Des préconisations seront formulées pour les 2 indicateurs non disponibles. ○ <u>Fiabilité du suivi des</u> 	<p>Au-delà de la remise du RAMO, ces travaux doivent se prolonger sur l'année 2019, avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un appui à l'autorité de gestion sur les suites du RAMO (remarques éventuelles de la Commission, révision consécutive à la revue de performance) • Un appui à la mise en œuvre des recommandations formulées
--	--	--	--	--	--	--	--

							<p><u>participant (hors suivi à 6 mois)</u>, un programme de relances et de reprise a été réalisé pour toutes les opérations FSE sur l'ensemble des microdonnées participants.</p> <p>○ <u>Adaptation du système d'information</u> – des ajustements du système d'information décisionnel ont été impulsés en lien avec la DGEFP pour mettre en place les règles de calcul aux indicateurs spécifiques du programme</p> <p>• Conduire une évaluation du programme, afin d'établir un diagnostic partagé. Cette démarche s'est appuyée</p>
--	--	--	--	--	--	--	--

							<p>notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none">○ L'analyse détaillée des données de programmation○ Plus de 60 entretiens conduits avec les principales parties prenantes à la mise en œuvre des programmes○ L'expertise de l'équipe d'évaluateurs	
--	--	--	--	--	--	--	---	--

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

La stratégie de communication est articulée autour de trois volets (la proximité, la jeunesse, et l'accessibilité) et le plan de communication décliné en 19 fiches-actions. L'année 2018 a été marquée par une montée en puissance des actions, en application du plan de communication 2018-2019, qui prévoit d'engager des actions au titre de 12 fiches-actions sur les 19 au total.

Ainsi, le site internet dédié aux fonds européens : <http://www.europe-a-mayotte.fr/> (fiche-action 5), en ligne depuis avril 2016, est désormais opérationnel et alimenté systématiquement (information sur les fonds, le dépôt de projet, les projets financés, l'actualité, avec un focus réservé à la jeunesse mahoraise).

En termes de communication média, une campagne publicitaire a été réalisée avec la diffusion de cinq spots présentant les différents fonds européens et de dix autres faisant témoigner les bénéficiaires des fonds européens (porteurs de projets, entreprises, agriculteurs, etc.) diffusés en version français et shimaoré sur les chaînes de télévision Mayotte 1ere et Kwézi (fiche-action 14).

Au cours de l'année, un certain nombre d'événements et de manifestations à destination du grand public ont été organisés :

- Le « Joli mois de l'Europe » (fiche-action 10) du 2 au 27 mai 2018 a fait l'objet de plusieurs événements et a été ponctué par la visite de représentants de la Commission européenne du 15 au 18 mai 2018, dans le cadre du CRUS,
- Deux journées de consultations citoyennes (événements labellisés « quelle est votre Europe ») ont été organisées les 4 et 5 octobre au Conseil départemental et sur la commune de Bandré. Elles ont été l'occasion d'échanger avec la population sur des questions essentielles, telles que l'avenir de Mayotte en tant que RUP, la mobilité des jeunes, le développement durable, ainsi que la notion de « citoyen européen »,
- Le stand sur les fonds européens tenu par le pôle affaires européennes de la Préfecture, dans le cadre du salon du tourisme les 7 et 8 septembre 2018, a reçu 1 500 visites.

Par ailleurs, une évaluation (initiale) de la notoriété des fonds européens et de l'Union Européenne auprès des mahorais (fiche-action n°17) a été réalisée. L'enquête menée auprès de 600 personnes âgées de plus de 18 ans a permis de mesurer l'état de la connaissance et la perception de la population mahoraise sur les questions européennes. Elle a ainsi mis en évidence une connaissance de l'action de l'Europe relative, voire une certaine défiance (sentiment que l'Europe apporte plus d'inconvénients que d'avantages). Ces résultats rappellent les enjeux de pédagogie sur les engagements et projets européens sur le territoire.

Les contrôles de service fait menés révèlent que les obligations d'information et de publicité incombant aux bénéficiaires des fonds (apposition de logos, emblèmes et mention sur tout support de communication), sont globalement bien appréhendées. La mise à disposition d'un kit d'information (fiche-action 6 du plan de communication) devrait apporter une meilleure maîtrise du sujet par les porteurs de projet.

En termes de perspectives, des actions restent à engager avec une montée en puissance certaine, au titre de 6 des 12 fiches actions visées dans le plan de communication 2018-2019. Les actions de communication et

d'animation vis-à-vis de la jeunesse sont notamment à prioriser, tout comme celles dédiées au FSE, ce dernier souffrant d'un déficit d'image auprès des porteurs de projets.

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel

Dans le cadre de la politique urbaine intégrée européenne, la mise en œuvre d'une démarche d'investissement territorial intégré (ITI) a été actée dans le PO FEDER/FSE 2014 de Mayotte (section 4), sur le périmètre du quartier prioritaire de Kaweni, à Mamoudzou.

La mobilisation des fonds européens sur l'ITI répond à une volonté conjointe de l'Etat, du Conseil départemental et de la Ville de Mamoudzou, maître d'ouvrage, de construire sur 20 ans une réponse globale adaptée et intégrée pour revitaliser sur le plan économique et social la zone de Kaweni. La mise en œuvre de l'ITI fait partie intégrante du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) de Kaweni, au même titre que l'ANRU.

La convention de délégation entre la Préfecture de Mayotte, autorité de gestion des fonds FESI sur le territoire, et la Commune de Mamoudzou, a été signée le 09 juin 2016, confiant l'animation et le pilotage de l'investissement territorial intégré (ITI) à la Commune de Mamoudzou en tant qu'organisme intermédiaire (OI).

La délégation porte sur une durée de 8 ans (de 2016 à 2023) et un montant global d'intervention prévisionnel de 8,4 M€ : 7,4 M€ de FEDER et 1 M€ de FSE. Cette répartition financière répond à l'impératif réglementaire d'affecter a minima 5 % des crédits FEDER aux politiques urbaines intégrées, dans le cadre de l'Article 7 du Règlement UE n°1301/2013.

En couplant les budgets de plusieurs axes du PO (les axes 1, 2, 4 6 au titre du FEDER et l'axe 10 au titre du FSE) et en lien avec le contrat de ville et les opérations éligibles au titre de l'ANRU (21,8 M€), l'ITI a vocation à enclencher la mise en place du NPRU et garantir la cohérence dans la mise en œuvre des actions sur le territoire. Le NPRU de Kaweni représente un total de 270,5 M€ d'investissement.

A ce stade de l'avancement du NPRU, aucun crédit FEDER ou FSE n'a été programmé au titre de l'ITI.

L'intégration de l'ensemble des cadres d'intervention nécessitait de définir une stratégie d'intervention et un plan d'actions précis.

Les années 2017 et 2018 ont été consacrées à cette phase de définition du projet urbain. La ville de Mamoudzou s'est engagée depuis 2016 avec ses partenaires (la Préfecture, le Conseil départemental, le Vice-rectorat, la CADEMA, l'ANRU, la CDC et l'ANAH) dans la définition de ce projet urbain. Ce dernier a reçu le 08 octobre 2018 un avis favorable du comité d'engagement de l'ANRU. Le 26 février 2019, la Ville de Mamoudzou a signé avec l'ANRU et ses partenaires (la Préfecture et le Conseil départemental) une déclaration d'engagement pour la mise en œuvre du NPRU de Kaweni.

Les opérations identifiées peuvent désormais démarrer dans le cadre de l'ITI. Des projets portés par la

Mairie de Mamoudzou devraient émerger sur l'axe 1 (déchets, eau, assainissement), sur l'axe 2 (PMI départementale : soutien du FEDER estimé à 700 000 €) et sur l'axe 4 (infrastructures de transport) du PO FEDER/FSE.

Afin d'accélérer la mise en œuvre de l'ITI, la Ville de Mamoudzou a décidé de recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la programmation et la consommation des crédits européens programmés dans le cadre de la convention ITI. Cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage devrait débuter en 2019.

14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds

Dans le contexte de structuration institutionnelle que vit actuellement Mayotte, le besoin en renforcement des compétences est clairement identifié sur le territoire. Tant les agents publics que les porteurs de projets doivent intégrer de nouvelles pratiques administratives et des compétences techniques, notamment en matière d'ingénierie de projets, et en particulier dans la mise en oeuvre des fonds européens.

Ce renforcement doit s'inscrire dans le cadre d'un objectif général de modernisation de l'administration et de développement des capacités de l'ensemble des services, de l'Etat, du Département, des collectivités, et des autres acteurs (associations...), lesquels doivent être en mesure d'accompagner le développement du territoire.

Une première campagne de formation "aux fonds européens" a été menée auprès des acteurs du territoire, lors du démarrage de la programmation, dans le cadre de l'action préparatoire financée par le Parlement européen lors du processus de rupésisation (introductions générale au cadre d'intervention communautaire, aux politiques européennes, à la commande publique, aux aides d'Etat ...). Des actions de formation plus approfondies sur la gestion des fonds elle-même ont ensuite été conduites via les crédits d'assistance technique.

En 2018, l'autorité de gestion a ainsi organisé une formation "programmation/instruction" de deux semaines ainsi qu'une semaine dédiée spécifiquement aux marchés publics et aux contrôles, au bénéfice des agents du Pôle Affaires Européennes de la préfecture et des services instructeurs (DEAL, Dieccte).

Par ailleurs, les agents bénéficient des formations et des séminaires d'information organisées régulièrement au niveau national dans le cadre du programme national d'assistance technique Europ'Act, par le CGET et la DGEFP.

L'autorité de gestion souhaite davantage cadrer les actions de formation relatives à la gestion des fonds, dans le cadre d'un plan de formation concret et assorti d'un calendrier précis, intégrant notamment des sessions sur les aides d'Etat, les marchés publics, les contrôles, les projets générateurs de recettes, sujets sur lesquels des formations sont attendues de la part des gestionnaires.

De son côté, le Conseil départemental, avec l'ambition d'exercer la fonction d'autorité de gestion des fonds européens à partir de 2021, s'est engagé dans un partenariat avec le CNFPT pour la mise en place d'un plan de formation global intégrant deux volets, l'un consacré d'une part aux problématiques

“gestion” : instruction et contrôle, et le deuxième au “portage de projet”, puisque le Conseil départemental est lui-même porteur de projets. Ce partenariat inclut en outre un parcours de formation “métiers” destiné à la montée en puissance des compétences des 22 directions de la collectivité. La signature de la convention de partenariat avec le CNFPT devrait intervenir en 2019.

14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales

14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant

Une partie des opérations bénéficiant des financements du FSE contribuent directement au soutien à l'innovation sociale. C'est le cas en particulier de l'opération mise en œuvre par la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire « Essor ». Cette opération permet d'apporter un appui méthodologique et des conseils pour faciliter l'éclosion de projets dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, notamment favorisant l'innovation sociale. Au total, 18 structures et porteurs de projets ont ainsi été accompagnés par la Cress.

L'innovation sociale se traduit aussi par de nouvelles approches pour répondre aux besoins spécifiques du territoire et des personnes.

- En matière de formation :

Plusieurs projets ont pour objectif de développer de nouvelles approches pédagogiques, des innovations, pour renforcer les compétences des personnes. A titre d'illustration, une opération portée par Opcalia a permis de proposer des nouvelles modalités de formation aux salariés ne maîtrisant pas suffisamment les savoirs de base voire en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme. Les travaux de diagnostic réalisés ont permis de démontrer que **le niveau de la population était en décalage avec l'offre de formation sur le territoire : les actions proposées par les acteurs étaient d'un niveau trop élevé par rapport aux besoins et attentes des bénéficiaires.**

Fort de ces constats, Opcalia a sélectionné des organismes de formation qui ont proposé des parcours de formation spécifiques, intégrant un diagnostic de la personne. Des actions de sensibilisation des employeurs et des représentants des salariés ont été conduites. Des parcours innovants allant de l'alphabétisation à la remise à niveau ont été mis en place pour 149 salariés.

- En matière d'accompagnement

D'autres projets contribuent à faire évoluer les modalités d'appui et d'accompagnement proposé notamment en direction des personnes vulnérables. En matière de création d'entreprise BGE a mis en place un processus d'accompagnement dédié aux mahoraises. Le projet Nardjerebou d'Apprentis d'Auteuil prévoit d'expérimenter des modalités d'accompagnement à la création pour les personnes très en difficulté.

D'autres projets de la même structure comme HIMA SHABABI vise à renouveler l'offre de services de remobilisation et d'insertion en s'appuyant notamment sur deux notions étroitement liées : employabilité et mobilité. Ce dispositif propose au public accueilli le passage du code de la route comme support pédagogique d'apprentissage et de remobilisation. L'obtention du code de la route ne constitue pas la finalité même du dispositif ; il s'agit d'un support pédagogique qui, de par son attractivité, va constituer un outil de motivation, de remobilisation et d'apprentissage.

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des

communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées

La lutte contre la pauvreté, problématique au cœur de l'action du FSE, est aussi l'une des priorités de la stratégie du PO FEDER/FSE de Mayotte, où 80 % de la population est en situation de pauvreté.

L'ambition du PO est de pouvoir répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques et des groupes cibles les plus touchés par la pauvreté, de manière transversale à travers l'axe prioritaire 2 (FEDER) et les axes 7 à 10 (FSE), et de manière plus ciblée dans le cadre de l'axe 10.

Sur les 35 opérations programmées sur le FSE, 15 opérations concernent l'axe 10 relatif à la promotion de l'inclusion sociale et à la lutte contre la pauvreté.

Les jeunes sont particulièrement touchés par les phénomènes de discriminations et de pauvreté. Mayotte est le département de France le plus jeune avec plus de 50 % de sa population âgée de moins de 18 ans. La moitié des jeunes sont sans aucune qualification, 70 % des plus de 15 ans ont peu ou pas de diplômes, alors que le taux de chômage de l'île est le plus élevé de France (22 % et 40 % pour les 15 à 25 ans). L'inégalité d'accès à la scolarité est en outre renforcée par un phénomène important d'immigration : de nombreux mineurs étrangers âgés de moins de 16 ans sont exclus du système scolaire en raison de leur niveau scolaire jugé trop faible (évaluation sélective pour admission).

Plusieurs actions ont été initiées dans le cadre de l'OS 10.1 dédié à l'insertion et à l'accompagnement des jeunes en difficultés, sur lequel 6 opérations ont été programmées. Le projet porté par les Apprentis d'Auteuil (soutien FSE : 385 939 € / coût total : 454 046 €), qui vise à prévenir et à agir sur les situations de marginalisation et d'exclusion sociale et de dangers des mineurs (isolés ou exclus) et des jeunes en grande difficulté, est particulièrement représentatif. C'est également le cas du programme Ritsowonana d'accompagnement individuel aux jeunes adultes isolés, porté par la CCAS de Sada et qui a soutenu l'accompagnement de 30 jeunes adultes en grande difficulté d'insertion vers l'emploi, la formation ou la mobilité.

En cohérence avec l'intervention du FSE, les projets soutenus par le FEDER, dans le cadre de l'axe prioritaire 2 « développer l'offre de services sanitaires et médico-sociaux » contribuent également au renforcement de la prise en charge des jeunes en difficultés d'insertion. Tel est le cas du projet, porté par le BSMA-M, de construction d'un pôle de formation professionnelle BTP VRD (FEDER : 3 671 685 € / coût total : 5 710 242 €) qui va permettre d'offrir une formation professionnalisante dans le BTP aux jeunes mahorais (OS 2.3).

En ce qui concerne l'action sur les zones géographiques les plus touchées par la pauvreté, les actions

prévues au titre de l'ITI sur Kaweni (le plus grand bidonville de France) devraient démarrer en 2019 puisque le projet de Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) de ce quartier prioritaire est désormais validé. Elles seront menées en cohérence avec la politique de la ville. L'action du FSE se concentrera sur l'amélioration des conditions effectives d'accueil et de prise en charge des populations fragilisées.

Mayotte va bénéficier de moyens complémentaires dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Un des enjeux consistera à mettre en synergie ce nouveau plan avec la stratégie de mise en œuvre du PO FEDER/FSE.

PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE
[article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]

15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU
PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N°
1303/2013]

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

La contribution du programme FEDER FSE aux objectifs Europe 2020 est méthodologiquement difficile à établir, dans la mesure où Mayotte est encore imparfaitement prise en compte dans le dispositif statistique national. Plusieurs indicateurs de suivi de la stratégie communautaire ne sont pas disponibles pour l'île.

Un premier état des lieux de l'évolution de la situation de Mayotte et de l'impact du programme FEDER – FSE a été dressé au regard des données disponibles.

Objectifs nationaux d'emploi. Mayotte se situe loin de l'objectif national d'atteinte d'un taux d'emploi de 75%. Cet indicateur a enregistré une amélioration significative de 42,2% en 2013 à 43,6% en 2017. Mais la crise sociale de 2018 a entraîné un recul majeur à 40.8% en 2018. L'écart entre le taux d'emploi des hommes et des femmes était de plus de 27 points au début de programme. Sa diminution à 22 points en 2018 témoigne de quelques progrès dans la réduction des importants écarts entre les femmes et les hommes.

La contribution du programme à cet objectif par le FSE est significative, A titre d'illustration 2320 participants ont bénéficié d'un appui ou d'un accompagnement au titre des opérations relevant de l'axe 7.

Objectifs de R&D. La France a pour objectif de porter les dépenses de R&D à 3% du PIB. Cet indicateur n'est pas mesuré sur Mayotte, mais les différents diagnostics réalisés tant dans le cadre du programme opérationnel que du SRDEII attestent de la faiblesse des capacités de recherche sur le territoire.

La contribution du FEDER sur cette thématique apparaît plutôt indirecte, les efforts ayant davantage portés sur le renforcement de la compétitivité des PME, au travers de l'objectif thématique 3. Certains projets en cours, tels que le soutien aux clusters du territoire via la maison de l'entreprise, ou bien à venir, avec le projet de technopôle, pourraient toutefois apporter une contribution à ces priorités.

Réductions des GES et efficacité énergétique. La France doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 14% et réduire sa consommation d'énergie de 219,9 Mtep. Cet objectif n'est pas suivi à une échelle infra-nationale.

Les très fortes dynamiques démographiques à l'œuvre sur l'île exercent une pression tendancielle à la hausse sur les émissions de GES. En premier lieu, la demande d'électricité qui est en augmentation de 17 % en 6 ans, est fortement génératrice d'émissions, puisque produite à 95 % par des énergies fossiles.

La croissance démographique impacte par ailleurs les GES liées aux déplacements.

Dans cette perspective, les projets soutenus par le FEDER ont permis une réduction des émissions à hauteur de 1074 tonnes équivalent pétrole, par le soutien à des processus de productions plus sobres et au développement du photovoltaïque. Mais cette action semble pouvoir être amplifiée, tant sur les projets visant la sobriété énergétique des bâtiments et des espaces publics, que par le développement de solutions de mobilité alternatives à la voiture.

Formation et enseignement. La France a pour objectif de réduire le taux de décrochage scolaire à 9,5 % et de permettre à 50 % de la population âgée de 30 à 33 ans d'obtenir un diplôme du supérieur.

Ces indicateurs ne font pas l'objet d'un suivi régulier sur Mayotte. Un rapport CNCDH sur l'effectivité du droit à l'éducation dans les outre mer a réalisé une estimation du niveau de décrochage scolaire à 17 %. Cette priorité constitue une priorité importante pour le rectorat qui a mis en place une mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS). Ce travail s'inscrit dans la continuité des efforts engagés depuis 20 ans pour faire progresser la scolarisation. Les données de suivi du rectorat⁴ attestent de progrès sur la quasi-totalité des indicateurs entre 2015 et 2017 :

- taux de scolarisation à 5 ans passé de 93 % à 96,1 %
- Effectifs en collège de 26 239 à 28 419 (+8 %)
- Effectifs en Lycée de 13 058 à 15 460 (+18 %)
- Age normal en 6ème de 64% à 72 %
- Parcours fluides 6e -3e et totalement à Mayotte, de 86,6 % à 89,2 %

Les données sur le nombre de diplômés ne sont pas disponibles. Mais les enquêtes de l'INSEE montrent que la part de 30 – 34 ans ayant eu accès à l'enseignement supérieur s'établissait à 24,3 % en 2014.

Les données du recensement de 2012 avaient également permis de constater que le niveau de diplôme des jeunes reste également très faible : 56 % des jeunes de 15 à 29 ans qui ont achevé leur scolarité n'ont obtenu aucun diplôme qualifiant (19 % en France métropolitaine). La proportion de diplômés chez les jeunes n'est toutefois pas meilleure que celle des générations plus âgées où seules les populations les plus favorisées avaient pu bénéficier d'un accès à l'école. Cela traduit une amélioration des résultats scolaires. En 2007, 72 % des jeunes ayant achevé leur scolarité étaient sans diplôme.

Sur l'ensemble de la population, en cinq ans, le taux de diplômés parmi les personnes ayant été scolarisées est passé de 33 % à 46 %.

Le programme FEDER-FSE intervient indirectement et directement sur la formation initiale :

- Au titre du FEDER, par le déploiement des nouvelles technologies au service de l'éducation, avec le projet du GIP aides aux élèves et au territoire de Mayotte (voir focus projet à la section 11.1 – Axe 6 du RAMO)
- Au titre du FSE, par le soutien actions visant en particulier à augmenter la réussite scolaire et académique. Ainsi au titre de l'axe 8 du programme, plus de trois cents jeunes ont bénéficié d'un appui. Le FSE a aussi soutenu le développement de l'alternance et la création de deux licences professionnelles par le centre universitaire et de recherche (91 jeunes ont engagé un cursus dans l'une ou l'autre de ces licences).

Réduction du risque de pauvreté. La France a pour objectif de réduire de 1,9 millions le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté.

Sur Mayotte, il n'existe pas de dispositif permettant un suivi fin de cet objectif, d'autant plus difficile à appréhender sur une population en constante évolution et impactée par des dynamiques de migration économique.

En situation globale, 84 % de la population de l'île vit en dessous du seuil de pauvreté. De fait, la quasi-totalité de l'action des fonds structurels est orientée sur des finalités visant à réduire les phénomènes de pauvreté sur le territoire et notamment :

- L'action pour favoriser le développement des infrastructures essentielles, d'accès à l'eau, à l'électricité, à un logement décent au titre du FEDER
- L'action en faveur de la formation, de l'inclusion sociale et de l'emploi au titre du FSE
- L'action au service des communautés marginalisées au titre du FSE
- ...

SOURCES

Données INSEE portant sur les 15- 64 ans et non les 20 64 ans

Données DGCOM, citées dans le rapport CNCDH - AVIS SUR L'EFFECTIVITE DU DROIT A L'EDUCATION DANS LES OUTRE-MER REGARD PARTICULIER SUR LA GUYANE ET MAYOTTE – 2017 – p 70.

Aucune données Eurostat disponible. L'indicateur ne porte pas sur le nombre de diplômé, mais sur le nombre de personnes ayant eu accès à l'enseignement supérieur – données INSEE 2015

https://www.ac-mayotte.fr/images/docs/CHIFFRES/Education_Chiffres_2017_2018.pdf

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

AXE 1 : Les objectifs de performance sont atteints, pas de difficulté particulière à signaler.

AXE 2 : Les objectifs de performance sont atteints, pas de difficulté particulière à signaler.

AXE 3 : Les objectifs de performance ne sont pas atteints, mais ne traduisent pas une incapacité importante à atteindre les objectifs. Sur cet axe l'ensemble des objectifs de réalisations ont été atteints, mais l'atteinte la réserve de performance est pénalisée par l'indicateur financier qui se situe à seulement 38 % de l'objectif. La dynamique de programmation sur cet axe est relativement récente. Des réalisations physiques ont ainsi pu être constatées sur des dossiers, sans que les demandes de paiement associées n'aient pu être totalement traitées, ce qui renvoie également à la faiblesse de l'ingénierie administrative des TPE / PME bénéficiaires du programme et à leur capacité à de mobilisation en réponse aux contraintes administratives de la certification de service fait.

AXE 4 : Les objectifs de performance sur cet axe sont atteints, tant sur les indicateurs financiers que de réalisation. La préparation de la revue de performance met toutefois en lumière la nécessité d'amplifier l'action du programme pour parvenir aux objectifs 2023, en particulier sur l'indicateur 4PR03 « Longueur totale de ligne de transport en commun améliorée ou créée ».

AXE 5 : Les objectifs de performance sur cet axe ne sont pas atteints et correspondent au seuil « d'incapacité importante à atteindre les valeurs intermédiaires ». L'autorité de gestion souligne que cette situation ne résulte aucunement de « lacunes clairement identifiées au niveau de la mise en œuvre », telles que définie à l'article 22.6 du règlement 1303/2013 RDPC. Le cadre de performance sur cet axe est de lié à un projet unique de desserte portuaire. La non-réalisation physique de l'opération est liée à des difficultés administratives de mise en œuvre rencontrées par le porteur de projet.

AXE 6 : Les objectifs de performance sur cet axe ne sont pas atteints et correspondent au seuil « d'incapacité importante à atteindre les valeurs intermédiaires ». L'autorité de gestion souligne que cette situation ne résulte aucunement de « lacunes clairement identifiées au niveau de la mise en œuvre ». Les projets ont été retardés du fait de recouirs juridiques finalement classés sans suite. Le dossier de finalisation de la couverture Haut Débit a été programmé mi 2019 et les travaux seront livrés au cours de l'été.

L'évaluation de mise en œuvre a mis en évidence plusieurs erreurs méthodologiques importantes dans la définition des cibles, telles que des valeurs de références supérieures à 0 pour des indicateurs de réalisation, ou bien des hypothèses de coût unitaire 13 fois inférieures aux moyennes nationales (sans tenir compte des surcoûts liés à l'ultrapériphérie). Des propositions de corrections seront proposées dans le cadre de la révision consécutive à la revue de performance.

AXE 7 : Les objectifs de performance sur cet axe sont atteints, tant sur les indicateurs financiers que de

réalisation. Des projets en cours d'analyse devraient contribuer de façon importante à la performance de cet axe. Pour autant, la montée en puissance du service public de l'emploi est encore en cours comme en atteste la création d'une direction régionale de Pôle Emploi en 2019. Les prévisions initiales de l'indicateur 07R01 pour 2023, prévoyant une montée en charge plus rapide, ont donc été surestimées. Par ailleurs, l'autorité de gestion s'interroge sur la pertinence de la déclinaison par sexe des cibles de l'ensemble des indicateurs de réalisation du cadre de performance, car leur mobilisation en logique de sélection conformément à l'approche de pilotage par la performance est susceptible de porter atteinte au principe d'égalité de traitement des personnes à la recherche d'un emploi.

AXE 8 : Les objectifs de performance sur cet axe ne sont pas atteints et correspondent au seuil « d'incapacité importante à atteindre les valeurs intermédiaires »

Cette situation ne résulte aucunement de « lacunes clairement identifiées au niveau de la mise en œuvre ». Les difficultés constatées sur cette priorité d'investissement sont la conséquence du temps d'adaptation nécessaire pour la mise en place des instances régionales suite à la loi Notre et la création en 2017 au lieu de 2016 de la plateforme pour regrouper l'offre de formation. L'évaluation a par ailleurs mis en avant une erreur dans la définition de la cible : les calculs ont été réalisés en prenant en compte l'ensemble des demandeurs d'emploi et non spécifiquement les demandeurs d'emploi de niveau infra V participants à des actions de formation qualifiante de niveau V. L'autorité de gestion s'interroge sur la pertinence d'une déclinaison par sexe des cibles des indicateurs de réalisation.

AXE 9 : Les objectifs de performance sur cet axe ne sont pas atteints et correspondent au seuil « d'incapacité importante à atteindre les valeurs intermédiaires »

La mise en œuvre des opérations relatives à cet axe repose sur très peu de porteurs de projets. Opçalia, seul OPCA présent dans le territoire (à la différence de la Métropole qui compte 20 OPCA) a connu tout au long de l'année 2018 une situation de très forte incertitude liée aux travaux sur la réforme de la formation professionnelle qui a abouti à la loi promulguée le 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Cette situation a remis en question la trajectoire de programmation prévue initialement. L'évaluation a souligné en outre le caractère très restrictif du ciblage de l'indicateur 09R3b Nombre de salariés de niveau Infra V engagés dans des actions de professionnalisation ou de formation qualifiante au niveau V et plus.

AXE 10 : Les objectifs de performance sont atteints. Pas de difficulté particulière à signaler, des projets sont encore à venir.

AXE 11 : Les objectifs de performance sur cet axe ne sont pas atteints et correspondent au seuil « d'incapacité importante à atteindre les valeurs intermédiaires »

Aucune programmation n'a été faite pour le moment sur cet axe. Les besoins sont en effet extrêmement importants mais peinent à se transformer en un dépôt de dossier effectif. L'accompagnement s'est renforcé en 2018 pour permettre de programmer au moins un dossier en 2019 et plusieurs en 2020

AXE 12 : Les objectifs de performance sur cet axe ne sont pas atteints et correspondent au seuil « d'incapacité importante à atteindre les valeurs intermédiaires »

Les difficultés sur cet axe répondent pour partie à des insuffisances de mise en œuvre, liées liées

notamment aux ressources qualifiées pour traiter cette mesure particulière (décès de l'instructeur). L'autorité de gestion a pris la pleine mesure de l'enjeu de redressement et a engagé début 2019 une externalisation de l'instruction des dossiers de l'axe 12. Le marché a été notifié fin du premier semestre 2019. Un appel à projet est prévu en septembre 2019.

DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Résumé à l'intention des citoyens 2018	Résumé à l'intention des citoyens	5 déc. 2019		Ares(2019)7715699	Résumé à l'intention des citoyens	16 déc. 2019	nguefore
Réponses à la lettre d'observations	Résumé à l'intention des citoyens	13 déc. 2019		Ares(2019)7715699	Réponses à la lettre d'observations	16 déc. 2019	nguefore

RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 6a, objectif spécifique: 1, indicateur: 01r01, catégorie de région: L, année: 2014 (0,00 < 2,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 6b, objectif spécifique: 3, indicateur: 01r04, catégorie de région: L, année: 2018 (20,00 < 48,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 12, priorité d'investissement: 3d, objectif spécifique: 12.1, indicateur: 12r01, catégorie de région: O, année: 2018 (0,00 < 35,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 3.1, indicateur: 03r2, catégorie de région: L, année: 2016 (77,00 < 80,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 3.2, indicateur: 03r3, catégorie de région: L, année: 2018 (0,00 < 10,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 4.3, indicateur: 04r03, catégorie de région: L, année: 2017 (0,00 < 0,30). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 4.3, indicateur: 04r03, catégorie de région: L, année: 2018 (0,00 < 0,30). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 6a, objectif spécifique: 1, indicateur: 01r01, catégorie de région: L, année: 2018 (15,00 > 14,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 6c, objectif spécifique: 4, indicateur: 01r5, catégorie de région: L, année: 2018 (33,00 > 6,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 9a, objectif spécifique: 2.3, indicateur: 02r03, catégorie de région: L, année: 2017 (561,00 > 533,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 9a, objectif spécifique: 2.3, indicateur: 02r03, catégorie de région: L, année: 2018 (561,00 > 533,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 3.1, indicateur: 03r1, catégorie de région: L, année: 2016 (840,00 > 800,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 3.1, indicateur: 03r1, catégorie de région: L, année: 2017 (928,00 > 800,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, objectif spécifique: 3.3, indicateur: 03R05, catégorie de région: L, année: 2018 (466,00 > 360,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4b, objectif spécifique: 4.2, indicateur: 04r02, catégorie de région: L, année: 2018 (9,30 > 1,90). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 7b, objectif spécifique: 5.1, indicateur: 05r1b, catégorie de région: L, année: 2018 (43 712,00 > 30 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 12, priorité d'investissement: 3d, objectif spécifique: 12.1, indicateur: 12r02, catégorie de région: O, année: 2014 (0,00 < 210,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 12, priorité d'investissement: 3d, objectif spécifique: 12.1, indicateur: 12r02, catégorie de région: O, année: 2015 (0,00 < 210,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 12, priorité d'investissement: 3d, objectif spécifique: 12.1, indicateur: 12r02, catégorie de région: O, année: 2016 (0,00 < 210,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 12, priorité d'investissement: 3d, objectif spécifique: 12.1, indicateur: 12r02, catégorie de région: O, année: 2017 (0,00 < 210,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 12, priorité d'investissement: 3d, objectif spécifique: 12.1, indicateur: 12r02, catégorie de région: O, année: 2018 (0,00 < 210,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 3.2, indicateur: 03r04, catégorie de région: L, année: 2018 (6,00 < 16,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 100,66 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 6b, indicateur: CO19, catégorie de région: L, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 100,66 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 6b, indicateur: CO19, catégorie de région: L, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 106,38 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, indicateur: 03R02, catégorie de région: L, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 106,38 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, indicateur: 03R02, catégorie de région: L, année: 2018. Veuillez

Gravité	Code	Messages
		vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 125,76 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, indicateur: 03R03, catégorie de région: L, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 127,54 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO06, catégorie de région: L, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 130,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 13, priorité d'investissement: -, indicateur: 11R1, catégorie de région: , année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 136,97 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, indicateur: 03R03, catégorie de région: L, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 140,71 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 6b, indicateur: 01R3, catégorie de région: L, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 106,06 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, indicateur: 03R03, catégorie de région: L, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 130,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 13, priorité d'investissement: -, indicateur: 11R1, catégorie de région: , année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 13, priorité d'investissement: -, indicateur: 11R1, catégorie de région: , année: 2016. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO01, catégorie de région: L, année: 2016. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO02, catégorie de région: L, année: 2016. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 115,40 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 6a, indicateur: CO17, catégorie de région: L, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 128,54 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4e, indicateur: CO37, catégorie de région: L, année: 2018. Veuillez vérifier.